



EMPLOI DES JEUNES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE DU NORD



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Emploi des jeunes et développement durable en Afrique du Nord



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Pour commander des exemplaires du *Emploi des jeunes et développement durable en Afrique du Nord de l'Ouest*, veuillez contacter :

Section des publications
Commission économique pour l'Afrique
B.P. 3001
Addis-Abeba, Éthiopie
Tél. : +251-11- 544-9900
Télécopie : +251-11-551-4416
Adresse électronique : eca-info@un.org
Web : www.uneca.org

© 2019 Commission économique pour l'Afrique
Addis-Abeba, Éthiopie
Tous droits réservés
Premier tirage : Septembre 2019

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Conception de la couverture, mise en page et infographies et impression : Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, Addis-Abeba, certifié ISO 14001:2015.

Table des matières

Remerciements	v
Abréviations	vi
Résumé	vii
Introduction	1
PARTIE 1: LE CHÔMAGE DES JEUNES, L'ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT : ANALYSES MONDIALES, INTERNATIONALES ET RÉGIONALES	3
1. Cartographier le chômage des jeunes : un impératif.....	3
2. Pauvreté, jeunes et exclusion sociale : les incidences pour le développement durable.....	4
3. La migration des jeunes motivée par la désillusion, l'échec des politiques et la perception d'un horizon bouché	5
4. Éducation, chômage et développement durable	6
5. La question de l'égalité entre hommes et femmes.....	14
PARTIE 2: MONOGRAPHIES PAR PAYS	19
1. Algérie	19
2. Égypte.....	25
3. Libye.....	31
4. Mauritanie.....	37
5. Maroc.....	40
6. Soudan	55
7. Tunisie.....	59
PARTIE 3: CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	65
Références et autres sources documentaires	70

Liste de table

Tableau 1: Indicateur sexospécifique de développement (GDI) comparé	17
Tableau 2: Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en Libye, 1975-2000	32
Table 3: Population of Mauritania (total 3,758,571, according to July 2017 estimation)	35
Tableau 4: Population de la Mauritanie (total 3 758 571, estimation de juillet 2017)	37
Tableau 5: Projections du pourcentage d'élèves inscrits dans des écoles privées au niveau primaire (2014-2038) en appliquant la croissance annuelle moyenne observée sur la période 2000-2013.....	42
Tableau 6: Population du Maroc (37 345 935 selon les estimations de juillet 2017)	55
Tableau 7: Indicateurs et dépenses d'éducation.....	56

Liste de Figures

Figure I: Structure par âge et par sexe, en pourcentage de la population	19
Figure II: Structure par âge et par sexe, en pourcentage de la population	25
Figure III: L'éducation en Égypte, bref aperçu	26
Figure IV: Taux d'abandon scolaire.....	26
Figure V: Pyramide des âges.....	31
Figure VI: Taux de chômage en Libye.....	33
Figure VII: Taux de chômage des jeunes Libyens	34
Figure VIII: Structure par âge et par sexe, en pourcentage de la population	37
Figure IX: Pourcentage d'élèves inscrits dans des écoles privées au niveau primaire	42
Figure X: Vision stratégique 2015-2030.....	46
Figure XI: Structure par âge et par sexe en pourcentage de la population	55
Figure XII: Données sommaires sur l'éducation, Soudan.....	55
Figure XIII: Taux d'enfants non scolarisés	56
Figure XIV : Chômage des jeunes	58
Figure XV: Indicateur de progrès véritable relatif au taux brut de scolarisation dans le primaire des enfants âgés de 6 à 11 ans.....	59
Figure XVII: Pourcentages de diplômés universitaires en Tunisie	62
Figure XVI: Pourcentages de nouveaux emplois et de personnes ayant perdu leur emploi en Tunisie	63

Remerciements

La présente étude, intitulée « Emploi des jeunes et développement durable en Afrique du Nord », a été préparée à la demande du Bureau sous-régional en Afrique du Nord de la Commission économique pour l'Afrique (CEA). M. Mojúbàolú Olufúnké Okome et M^{me} Sara Garrido Nebri, consultants du Bureau sous-régional ont été chargés de la rédaction du rapport avec la contribution de M^{me} Amal Nagah Elbeshbishi du Bureau sous-régional, qui en a également assuré la coordination. Des remerciements particuliers vont à M^{me} Kenza Aggad pour sa contribution et la révision du rapport. Le rapport a été établi sous la direction de M^{me} Lilia Hachem Naas, directrice du Bureau sous-régional.

Abréviations

ANAPEC	Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (Maroc)
ANGEM	Agence nationale de gestion du micro-crédit (Algérie)
BAD	Banque africaine de développement
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CIA	Central Intelligence Agency (États-Unis)
EIU	Economist Intelligence Unit
ETF	Fondation européenne pour la formation
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCP	Haut-Commissariat à la planification (Maroc)
IDH	Indice de développement humain
IDSC	Centre d'information et d'aide à la décision
NEET	"Not in education, employment or training" (ni étudiant, ni en formation, ni employé) - mesure de l'emploi des jeunes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
ONG	organisation non gouvernementale
ONS	Office national des statistiques (Algérie)
PIB	produit intérieur brut
PME	petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
RNB	revenu national brut
TIC	technologies de l'information et de la communication
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

Résumé

Le présent rapport est une étude exhaustive sur les rapports entre l'emploi des jeunes et le développement durable, qui dégage des pratiques optimales et des enseignements tirés des tendances historiques et propose un programme pour l'avenir. Les méthodes appliquées combinent des recherches quantitatives et qualitatives conçues pour examiner et expliquer rigoureusement les causes profondes du chômage des jeunes et le caractère insaisissable du développement durable dans les pays d'Afrique du Nord. L'objectif est de comprendre les causes de la persistance de taux de chômage élevés et de l'absence de développement durable, en faisant appel à une combinaison de recherches sur dossier et de techniques semi-structurées, notamment des entretiens avec des responsables d'organisations non gouvernementales (ONG) internationales et nationales, des entreprises du secteur privé, des universitaires et des spécialistes de l'emploi et de l'éducation des jeunes.

Le rapport offre une analyse comparative des pays d'Afrique du Nord, qui tous connaissent d'importants problèmes de chômage des jeunes et un développement durable qui n'est pas au rendez-vous. Des informations et des données sont présentées à partir de recherches qui s'appuient sur des rapports nationaux, notamment ceux produits par l'*Economist Intelligence Unit* (EIU), la CEA, l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD) et sur des analyses parues sur des analyses parues dans des périodiques scientifiques spécialisés.

Des idées et des hypothèses de travail pour une meilleure compréhension du problème ont été analysées pour révéler les opinions des décideurs et mieux comprendre le point de vue des spécialistes et des jeunes eux-mêmes sur le chômage et le développement durable.

Au cours des 20 dernières années, les jeunes Africains ont connu une certaine augmentation de la scolarisation et une diminution de l'écart entre les sexes dans l'éducation. Cependant, il faut faire preuve de prudence et prendre des mesures préliminaires pour renforcer les capacités des jeunes

Africains, car les niveaux disproportionnés de chômage des jeunes continuent à retarder le développement du continent. La crise économique mondiale de 2008 a aggravé le chômage des jeunes, qui atteint un seuil critique. Il faut préciser que la croissance économique peut fort bien coexister avec une absence d'équité et de graves inégalités.

Pour parvenir au développement durable d'ici à la date butoir de 2030 fixée dans le Programme de développement durable, les politiques, stratégies et mécanismes adoptés doivent accorder la priorité à des politiques inclusives, durables et favorables aux pauvres, qui comprennent la création d'emplois décents et de conditions favorisant le plein emploi productif (Objectif 8 du développement durable). Il s'agit là d'une situation urgente pour le continent africain, car le nombre de jeunes Africains augmente sans cesse et cette tendance devrait se poursuivre tout au long du XXI^e siècle ; d'ici à 2030, le nombre de jeunes, en Afrique, devrait augmenter de 42 % (321 millions).

Face à un horizon bouché, beaucoup de jeunes Africains sont contraints d'accepter des emplois familiaux ou proposés par d'autres acteurs du secteur informel ou agricole. Ils travaillent de longues heures, mais ils sont toujours sous-employés, ils n'ont ni sécurité d'emploi ni avantages sociaux et ils touchent des salaires de misère. Il y a là un risque énorme, celui de négliger les intérêts des jeunes et de ne pas chercher à satisfaire leurs besoins. Le chômage et le sous-emploi omniprésents et généralisés (qui sont autant d'indicateurs de l'insuffisance des possibilités d'emploi rémunéré et de l'absence de mobilité sociale qui en résulte) sont aggravés par le fossé entre éducation et formation d'une part, et emplois disponibles d'autre part.

Les jeunes chômeurs et ceux qui sont sous-employés vivent dans une frustration de leurs espérances qui peut susciter leur mécontentement, leur désillusion, la perte de repères qui peut les mettre dans un état d'anomie. Ils sont vulnérables au désespoir et au cynisme et peuvent être poussés à la criminalité. Cette situation les rend aussi disponibles au recrutement par des groupes criminels

et terroristes. Leur frustration peut être explosive, comme on l'a vu en Tunisie, en Égypte et dans d'autres pays où les jeunes se sont soulevés contre les autorités, perçues comme indifférentes et insensibles à leurs besoins économiques et sociaux. Il ne s'agit pas seulement de fournir des emplois, mais aussi d'offrir des emplois décents et de réduire la grande insécurité que connaissent les travailleurs sous-employés et surexploités qui touchent des salaires de misère, travaillent dans des conditions pénibles et dangereuses et ne voient aucune possibilité de satisfaire leurs aspirations par un emploi correctement rémunéré.

Malgré cette situation difficile, il existe de vastes possibilités de mettre en valeur le dynamisme, l'enthousiasme et l'énergie de la jeunesse africaine. Si elle était encouragée et soutenue par des mesures bien conçues, non seulement elle réaliserait son plein potentiel, mais elle contribuerait puissamment à un développement social et économique appréciable. Ainsi, pour le développement durable, les pays africains doivent adopter et mettre en œuvre des stratégies et des mécanismes bien conçus, durables, déterminés et concertés, ainsi que des stratégies et des mécanismes multidimensionnels, détaillés, interdisciplinaires, multi-sectoriels et pluralistes pour réduire le chômage des jeunes (OIT, 2012a). Pour réaliser l'objectif 8 du développement durable, il faut un accès équitable à un travail décent qui offre des possibilités raisonnables d'ascension sociale, de développement humain et de sécurité. Le succès à cet égard contribuera à l'avancement individuel et au développement national, et il aura des conséquences positives pour l'avenir.

L'étude propose des solutions au chômage des jeunes et des moyens de contribuer au développement durable. La stratégie de développement doit passer d'une croissance sans développement à une croissance équitable accompagnée d'un développement durable. L'une des voies possibles est d'adopter et de mettre en œuvre des solutions concertées en faveur des pauvres qui favorisent

le développement humain. Une autre est de bien montrer à nouveau que l'éducation le meilleur moyen d'ascension sociale, grâce à :

- a) Une action nationale et internationale collective pour le changement ;
- b) Des partenariats public-privé sur plusieurs fronts pour surmonter les obstacles structurels :
 - i. Coopératives et entrepreneuriat social intégrés au système éducatif et à l'économie ;
 - ii. Renforcement des capacités pour le développement humain par des stages, des conseils et des stratégies de motivation collégiales, pour accroître l'emploi dans les secteurs privé et public ;
 - iii. Une valorisation des effets de l'exode rural et de la migration internationale ;
 - iv. L'élimination des disparités entre les sexes dans l'emploi des jeunes ; Une exploitation des possibilités offertes par la mondialisation : il faut en effet amener les jeunes à adopter les nouvelles technologies pour créer des emplois plus nombreux, décents et dignes d'intérêt à l'ère de l'information.

Le présent rapport soutient que, si l'on veut parvenir à un développement durable, il faut repenser le rôle de l'État dans l'économie afin de s'attaquer aux problèmes et tirer parti des possibilités offertes par l'économie politique internationale et intérieure. Au moyen de partenariats public-privé et de larges coalitions entre les partenaires de développement et l'État, et en recourant à des stratégies qui tirent des enseignements de l'histoire et adoptent des solutions concertées, inclusives et favorables aux pauvres, les obstacles structurels à l'emploi des jeunes doivent pouvoir être levés.

Introduction

La jeune génération d'aujourd'hui est la plus nombreuse de l'Histoire, et dans sa grande majorité elle vit dans les pays en développement. Selon les statistiques de l'Organisation des Nations Unies sur les Perspectives démographiques mondiales¹, on comptait dans le monde 1,2 milliard de jeunes âgés de 15 à 24 ans en 2015, soit près de 30 % de la population mondiale. Environ 226 millions de ces jeunes sont des Africains, ce qui fait de l'Afrique le continent le plus jeune. Les moins de 15 ans représentaient 41 % de la population africaine et les jeunes de 15 à 24 ans 19 %.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui intègre les trois dimensions de la durabilité – économique, sociale et environnementale – reconnaît le rôle central du travail décent dans la réalisation du développement durable, comme le souligne l'Objectif 8 du développement durable, qui vise à « promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ».

D'ici à 2030, date butoir pour la réalisation des objectifs du développement durable, le nombre de jeunes en Afrique devrait augmenter de 42 % pour atteindre 321 millions. Si la taille de la population des jeunes a culminé dans toutes les autres régions, la population de jeunes en Afrique devrait continuer de croître pendant le reste du XXI^e siècle, en particulier dans les pays à revenu faible et moyen de la tranche inférieure. Une population de jeunes aussi nombreuse peut être le moteur du développement durable de l'Afrique.

Les conditions socioéconomiques des jeunes se sont améliorées ces dernières années, mais pas considérablement. Il y a eu une augmentation de la scolarisation au cours des 20 dernières années en même temps que l'écart entre les sexes en matière d'éducation s'est réduit ; cependant, les jeunes continuent d'être confrontés à de très nombreux problèmes qui les empêchent de réaliser leur plein potentiel. L'emploi reste la principale

préoccupation de la région. Les jeunes Africains ont le potentiel d'apporter une importante impulsion au développement durable sur le continent, à condition que des investissements appropriés soient faits pour créer des emplois. Cependant, si les problèmes de la jeunesse ne sont pas abordés, le développement durable de l'Afrique ne sera pas au rendez-vous.

L'incapacité de trouver un emploi décent et stable crée un sentiment évident de frustration chez les jeunes et entraîne des coûts économiques et sociaux, notamment le risque de s'engager dans la criminalité ou d'être recruté par des groupes terroristes. Les sans-emploi et les insatisfaits sont plus susceptibles de contester activement leur situation et peuvent devenir une force socialement déstabilisante, comme en témoigne la demande croissante de changement sur le continent². Les troubles dans certains pays d'Afrique du Nord illustrent ce potentiel déstabilisant des aspirations non satisfaites des jeunes.

Les taux de chômage ne reflètent que la pointe de l'iceberg lorsqu'il s'agit des problèmes de l'emploi auxquels font face les jeunes. Ceux-ci sont non seulement plus susceptibles que les adultes d'être au chômage, mais ils occupent souvent des emplois avec peu ou pas de sécurité sociale et sont plus susceptibles de travailler de longues heures avec une faible productivité et un salaire de misère. Le manque de compétences et d'emplois, aggravé par l'inadéquation entre les compétences requises et celles qui sont offertes est l'un des obstacles habituels auxquels se heurtent les jeunes qui tentent d'entrer sur le marché du travail ; la création de possibilités d'emploi pour ces jeunes pose problème. Le taux de chômage élevé et le manque de possibilités économiques sont à l'origine d'une migration désordonnée et dangereuse, qui est le fait surtout des jeunes. Ainsi, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 appelle les États Membres des Nations Unies à mettre au point et appliquer une stratégie mondiale pour l'emploi

1 Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Perspectives démographiques mondiales, <http://esa.un.org/wpp/>.

2 De nombreux jeunes faisaient partie des mouvements et des soulèvements qui ont éclaté en Tunisie, en Égypte et en Libye.

des jeunes d'ici à 2020. L'analyse figurant dans la présente étude illustre ce que font les gouvernements et autres acteurs essentiels pour que les politiques de l'emploi donnent des résultats réels pour les intéressés. Elle contient des monographies de pays d'Afrique du Nord dont les pratiques optimales encouragent durablement l'emploi et l'auto-nomisation des jeunes.

Dans l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du cadre continental pour le développement durable – l'Agenda 2063 de l'Union africaine – il est important de bien comprendre les changements susceptibles de se produire à l'avenir. L'augmentation spectaculaire du nombre de jeunes Africains exige des méthodes innovantes pour exploiter l'énorme potentiel de développement que cette population représente pour la région.

Pour tirer pleinement parti de leur jeune population et assurer sa prospérité future, les pays africains, notamment ceux d'Afrique du Nord, doivent investir massivement dans la création d'emplois, pour les jeunes hommes et pour les jeunes femmes, dans les zones rurales et urbaines. Pour une mise en œuvre effective de politiques de l'emploi, les questions relatives à la jeunesse doivent figurer en première priorité dans les programmes de développement durable.

L'intégration dans le mouvement de développement durable demeure une préoccupation prioritaire pour les jeunes Africains ; la difficulté de cette intégration est liée aux situations récentes de troubles civils dans certains pays d'Afrique du Nord. Cette question doit donc être traitée de toute urgence.

Les pays africains, en collaboration avec les partenaires de développement, devraient allouer des ressources suffisantes pour que les politiques de l'emploi soient opérationnelles et mises en œuvre, et pour améliorer la recherche sur les questions relatives au développement des jeunes, notamment la collecte et l'analyse de données ventilées par les soins des bureaux nationaux de statistique.

De telles mesures permettront aux jeunes Africains d'avoir un meilleur accès à des informations précieuses et de prendre des décisions éclairées en matière d'emploi. En outre, la collecte et l'analyse des données sont essentielles pour que les interventions et les politiques soient fondées sur des données factuelles et répondent aux situations sur le terrain.

L'objectif général de la présente étude est d'approfondir l'analyse de l'emploi des jeunes et du développement durable, dans le prolongement de l'étude « Être jeune au Maghreb », publiée par le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord en 2013. Il s'agit de mettre en évidence les principaux problèmes auxquels font face les jeunes pour trouver un emploi dans les pays d'Afrique du Nord (Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan et Tunisie).

Les informations et les données sont présentées à partir de recherches s'appuyant sur des rapports nationaux, notamment ceux produits par l'EIU, la CEA, l'OIT, la Banque mondiale, la BAD et sur des articles parus dans des périodiques scientifiques spécialisés.

Le rapport se compose de sept monographies couvrant les pays d'Afrique du Nord. Il tient compte du contexte particulier de chaque pays de la région en fournissant une analyse approfondie dans les domaines de la démographie, l'éducation, l'emploi, et les politiques de la jeunesse et de l'emploi. Il passe également en revue certaines des expériences internationales les plus indiquées pour promouvoir l'inclusion socioéconomique des jeunes et fournit des recommandations.

PARTIE 1: LE CHÔMAGE DES JEUNES, L'ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT : ANALYSES MONDIALES, INTERNATIONALES ET RÉGIONALES

1. Cartographier le chômage des jeunes : un impératif

Pour que le chômage des jeunes soit bien compris, il faut une cartographie précise de la situation. La cartographie qui a été établie par l'OIT dans son rapport de 2012 est une bonne initiative à cet effet ; elle examine et documente les programmes de promotion de l'emploi des jeunes en Afrique et définit les enseignements tirés qui serviront aux travaux futurs. Le rapport fournit aux parties prenantes des informations sur les projets et programmes d'emploi des jeunes afin d'encourager un plus grand choix de modalités de développement aux niveaux local et régional. Il vise à créer une base de données sur ce qui est fait pour mieux définir les pratiques optimales et les problèmes rencontrés. Le rapport analyse les principales faiblesses et déficiences des interventions en cours en matière d'emploi des jeunes, notamment le manque de coordination, du fait du caractère limité des cadres mis en place pour soutenir le développement des jeunes (OIT, 2012a). Deux facteurs contribuent au chômage des jeunes : le faible taux de croissance de l'économie et le peu de pertinence du système d'éducation et de formation. Les politiques générales d'intervention comprennent la Charte africaine de la jeunesse, le Plan d'action de la Décennie africaine de la jeunesse 2009-2018, le Sommet de juillet 2011 et le Mécanisme de coordination régionale, qui est important parce qu'il est consacré à la collaboration et à la coordination entre programmes afin d'assurer une « unité d'action ». Les interventions en faveur de l'emploi des jeunes devraient inclure des priorités telles que l'emploi des jeunes handicapés et des jeunes femmes, ces deux groupes étant plus vulnérables au chômage et au sous-emploi.

L'utilisation par Anyanwu des données de séries chronologiques transversales de 48 pays africains au cours de la période 1991-2009 montre la rela-

tion entre les effets combinés des facteurs macroéconomiques, de la mondialisation, du crédit au secteur privé, des infrastructures, de l'éducation, des facteurs démographiques, de la démocratie institutionnalisée, des tendances temporelles et des effets de la production pétrolière sur l'emploi des jeunes Africains. Les facteurs macroéconomiques pertinents comprennent le taux d'investissement intérieur, les dépenses de consommation du gouvernement, le taux d'inflation, le produit intérieur brut (PIB) réel par habitant et la croissance du PIB réel (Anyanwu, 2013). La mondialisation traite du degré d'ouverture au commerce et à l'investissement étranger direct. Le crédit au secteur privé traite de la capacité de production des entreprises par rapport à leur accès au crédit. L'infrastructure comprend l'accès, à des coûts abordables, à des garderies d'enfants, à l'énergie, aux transports en commun et aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Concernant l'éducation, en particulier aux niveaux supérieurs, il s'agit de l'élargissement de l'horizon de la personne et de la préparer à entrer sur le marché du travail munie des compétences appropriées. Les facteurs démographiques comprennent la mesure de la population urbaine, du taux de croissance démographique et de la proportion de jeunes dans la population totale. La démocratie institutionnalisée fait référence à l'hypothèse selon laquelle la démocratisation s'accompagne d'un plus grand nombre d'emplois et de l'autonomisation des jeunes. La tendance temporelle est incluse pour rappeler la possibilité que le rendement du marché du travail se détériore avec le temps. Enfin, les effets de la production pétrolière servent de variable auxiliaire qui montre la différence entre les exportateurs nets de pétrole et les importateurs nets de pétrole.

Sur la base des résultats des simulations, Anyanwu propose huit recommandations de politique. La première proposition vise à accroître les investissements productifs nationaux publics et privés, dont il a été indiqué qu'ils ont un impact signifi-

catif sur l'Afrique du Nord. La deuxième demande aux gouvernements africains d'équilibrer leurs dépenses pour assurer une efficacité maximale. La troisième demande une réglementation efficace de l'investissement étranger direct pour protéger les industries à forte intensité de main-d'œuvre qui risquent d'être évincées par la mondialisation. La quatrième est de restreindre le degré d'ouverture commerciale, ce phénomène diminuant sensiblement l'emploi des jeunes en Afrique. La cinquième recommandation appelle les gouvernements africains, en particulier en Afrique du Nord, à mettre des crédits à la disposition des entreprises pour contribuer à l'augmentation de l'emploi, car le financement des entreprises encourage les jeunes à explorer de nouvelles possibilités de création d'entreprise. La sixième encourage le développement de l'infrastructure de base. La septième proposition appelle des politiques efficaces d'investissement dans le capital humain pour former la main-d'œuvre, y compris des moyens de remédier au décalage entre les compétences des jeunes et les besoins du marché du travail. Enfin, la huitième proposition recommande d'encourager et de mettre en place une démocratie effective, condition essentielle de la création d'emplois.

Anyanwu formule une démarche empirique intéressante pour examiner les différents déterminants macroéconomiques qui touchent l'emploi des jeunes en Afrique. Il montre pourquoi le chômage est un problème non seulement sur le continent, mais aussi dans le reste du monde. Compte tenu des soulèvements arabes, la crainte de voir les jeunes Africains marginalisés devenir une force explosive pousse visiblement les gouvernements à s'attaquer plus sérieusement au chômage des jeunes. Cette situation est interprétée non seulement comme un problème majeur pour les gouvernements africains, mais aussi comme un défi pour la sécurité des pays du monde entier. Mais il s'agit d'un conflit potentiel qui peut être évité avec un effort supplémentaire pour travailler avec ce que l'on appelle « l'explosion démographique de la jeunesse » en Afrique. Il faut également comprendre que les mêmes types de solutions ne fonctionneront pas dans tous les pays, qui sont très différents les uns des autres en termes de développement économique et de types d'obstacles auxquels ils font face.

Le lien établi par Anyanwu entre la démocratie institutionnalisée et l'augmentation de l'emploi et de l'autonomisation des jeunes est progressif et reconfortant ; cependant, si dans une démocratie, les jeunes sont habilités à exprimer leurs revendications et à s'organiser pour faire part de leurs préoccupations au gouvernement, le manque de développement économique met des limites à ce que le gouvernement peut faire. Cela signifie que les gouvernements doivent s'efforcer d'assurer à la fois un développement économique soutenu et une répartition équitable des avantages économiques à leurs citoyens. En outre, il faut donner la priorité aux populations exclues, notamment les personnes handicapées, les jeunes et les femmes.

2. Pauvreté, jeunes et exclusion sociale : les incidences pour le développement durable

La pauvreté est un « problème humain multidimensionnel » qui concerne la santé, l'éducation, le logement et les perspectives politiques. Le stéréotype selon lequel les pauvres ne travaillent pas est faux. Ils constituent plutôt ce que l'on appelle les travailleurs pauvres, la plupart employés dans l'économie informelle.

Il est nécessaire de regarder au-delà de l'éducation de base pour trouver des solutions. Les gouvernements doivent encourager une meilleure éducation aux niveaux intermédiaire, secondaire et universitaire.

Si l'on cherche d'une part à intégrer les jeunes dans tous les aspects de la vie sociale, économique et politique, et que d'autre part on les considère comme apathiques, paresseux et dépendants, on compromet l'objectif de leur pleine intégration. Pour que les jeunes participent au processus politique visant à élaborer des politiques et des programmes qui les aideront enfin à s'intégrer dans la société, il faut éviter les initiatives qui les contrarient et qui supposent que le problème est une « culture des jeunes, qui laisserait à désirer ».

Les disparités entre les sexes en matière d'emploi sont flagrantes en raison des obstacles sociaux et économiques à la participation égale des jeunes femmes au marché du travail. Dans les cas où les

femmes préfèrent travailler dans certains secteurs économiques (Alters, 2013), cela peut être dû à un meilleur accès à des conditions plus décentes et à de meilleures conditions de travail. Toutefois, l'insuffisance des possibilités d'emploi dans ces secteurs contribue au chômage (*ibid.*).

Les jeunes étaient les participants les plus actifs dans les mouvements de protestation qui ont eu lieu en Afrique du Nord. Au fil des ans, ils ont également dirigé et participé à une transformation politique et sociale. Ils sont également très impliqués dans la révolution numérique et forment un groupe diversifié. Ils sont donc bien équipés pour être au cœur des discussions politiques et sociales sur la manière de gérer la vulnérabilité multidimensionnelle qu'ils connaissent (Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord, 2013).

La promotion de l'emploi décent et de l'esprit d'entreprise peut être facilitée en développant la recherche qui renforcera les services et les politiques destinés à aider les jeunes peu instruits et défavorisés. Il faut également accroître l'efficacité interne et externe de l'éducation en luttant contre l'abandon scolaire et en encourageant la demande d'un enseignement secondaire pour les groupes défavorisés tels que les filles et les pauvres. Le soutien aux associations et réseaux indépendants qui élaborent des mécanismes permettant de participer davantage à l'éducation, aux structures de loisirs et qui sensibilisent les collectivités à cet effet aide également ces groupes à prospérer et à s'engager dans des projets et programmes à plus long terme.

Il est nécessaire d'autonomiser, d'éduquer et d'intégrer les jeunes dans la vie politique, dans leur collectivité et sur le marché du travail, car ils représentent un groupe marginalisé ; chaque individu doit pouvoir se créer une identité dans la situation politique et sociale actuelle. Ils remettent en question des modèles d'identité préétablis, ce qui crée un risque de conflit intergénérationnel ayant pour effet de les marginaliser davantage. La protection des droits des jeunes hommes et des jeunes femmes s'appuie sur des conventions internationales (comme la Convention relative aux droits de l'enfant). Cependant, il existe également des contraintes importantes en matière d'égalité entre les sexes qui exacerbent certains des problèmes auxquels font face les jeunes, par exemple l'anal-

phabétisme, le chômage, l'inactivité, les pratiques sanitaires à risque, les migrations, la dépendance vis-à-vis de la famille et la prolongation du temps passé dans la catégorie des jeunes.

Avec leurs considérables réserves d'énergie, les jeunes ont un potentiel évident de réaliser le changement politique et social. C'est une importante composante d'une population confrontée à d'importants problèmes, qui est également désavantagée par la fracture en matière de communication avec leurs autorités. En outre, les efforts déployés par les jeunes pour se faire entendre ne produiront pas nécessairement des réponses de politique. Ce n'est pas parce que les jeunes se plaignent que les gouvernements vont s'efforcer consciencieusement de régler les questions à l'origine de leur insatisfaction. Les problèmes et les vulnérabilités de divers jeunes sont une question qui doit être débattue dans un dialogue fécond et continu entre les jeunes et leur gouvernement, sinon des malentendus sur les intentions des autorités, qui risquent par inadvertance de retirer en fait aux jeunes les moyens d'action qu'elles entendent leur remettre. Le désir d'émanciper les jeunes appelle les gouvernements à leur donner l'autonomie nécessaire pour qu'ils puissent vivre dans la dignité. En outre, étant donné le manque de données fiables, les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux devraient faire des efforts concertés pour mieux recueillir des données de qualité qui permettront d'approfondir les recherches sur des recommandations éventuelles pour la région.

3. La migration des jeunes motivée par la désillusion, l'échec des politiques et la perception d'un horizon bouché

Le désir des jeunes Nord-Africains d'émigrer découle « probablement » de l'expression d'une identité contrariée, de la nécessité d'échapper à l'insécurité multidimensionnelle, de reprendre le contrôle de leur destin et de s'inventer un avenir pour eux-mêmes. Il existe également des liens étroits entre l'augmentation de l'émigration et le manque de possibilités dans le pays d'origine. Le fait que les gouvernements ne s'acquittent pas de leur devoir

à l'égard de leur population contribue à adopter la migration comme solution aux difficultés rencontrées pour obtenir des possibilités économiques et les avantages sociaux qui en découlent. Les jeunes migrants constituent un groupe vulnérable parce qu'ils sont incapables de mener une vie indépendante. L'incapacité de réaliser ses rêves ou d'aspirer à un avenir fait que la quête de possibilités et d'une vie confortable l'emporte sur les risques d'échec d'une telle émigration. Ces dures expériences suscitent le mécontentement et alimentent l'instabilité politique et sociale.

Les programmes actifs du marché du travail pour les jeunes issus des milieux défavorisés fournissent des étapes utiles pour cerner et concevoir des politiques de l'emploi des jeunes. Quatre étapes sont définies. La première consiste à délimiter la population ciblée et les obstacles qu'elle rencontre dans la recherche d'un emploi. Les jeunes ne forment pas un groupe homogène. Chaque sous-groupe connaît son propre ensemble de contraintes, notamment celles liées aux compétences nécessaires pour l'emploi, le manque d'offre de travail, les problèmes liés à la recherche d'un emploi, les difficultés liées au démarrage d'une entreprise et les contraintes sociales. La deuxième étape consiste à choisir les interventions qui répondent aux contraintes liées à l'enseignement des compétences de base (en lecture/écriture et calcul), des compétences techniques, des compétences comportementales et des compétences entrepreneuriales. La troisième étape consiste à faire correspondre l'intervention aux spécificités du pays et du groupe cible, en commençant par comprendre les conditions économiques, sociales, institutionnelles et administratives nécessaires à la réussite de chaque programme. Les programmes sont ensuite affinés et compilés dans une liste restreinte d'options. La quatrième étape évalue enfin l'impact du programme. Il est suggéré qu'une évaluation du programme soit intégrée dans sa conception pour s'assurer qu'il est concluant, efficace et rentable (Banque mondiale, 2010).

4. Éducation, chômage et développement durable

Il existe une relation entre éducation et emploi, ainsi qu'entre possibilités d'emploi rémunérateur

et problèmes sociaux. Le manque de possibilités d'emploi incitera les jeunes à adopter des comportements générateurs de désordres, tels que la consommation de drogues, les troubles civils, la violence, les conflits armés et autres activités criminelles. Il est donc de la plus haute importance de fournir aux jeunes les compétences et l'éducation appropriées qui réduiront leur chômage. Pour ce faire, il convient de respecter les lignes directrices et les cadres d'action énoncés dans le Cadre d'action de Dakar : l'Éducation pour tous, de 2000, le Plan d'action de la Seconde décennie de l'éducation pour l'Afrique (2006-2015), et la Charte africaine de la jeunesse. L'éducation est le principal domaine dans lequel des améliorations sont nécessaires, non seulement dans l'enseignement primaire, mais aussi dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle (CEA, 2010).

L'éducation est un domaine très important qui nécessite une attention particulière tenant compte du chômage des jeunes. Le progrès ici signifie la réduction des facteurs qui contribuent au chômage, tels que les compétences inadéquates pour le marché du travail, l'exiguïté du secteur privé, la saturation des services publics, la répartition inégale des chances et les taux élevés d'abandon scolaire. Une éducation plus largement répandue et de meilleure qualité entraînera une augmentation de l'emploi et constituera une stratégie visant à empêcher les jeunes de participer à des activités illicites. Des mesures visant à promouvoir l'éducation pour tous sont importantes pour cet effort. Des avantages économiques considérables peuvent être obtenus d'une meilleure éducation : elle permettra par exemple aux jeunes d'acquérir des compétences utiles pour le marché du travail et contribuera à leur ouverture d'esprit et leur capacité de défendre leurs propres droits et d'apporter des améliorations dans la vie sociale, économique et politique (CEA, 2010).

Le chômage a fortement augmenté après les soulèvements de 2011, pour atteindre 14,7 % en Tunisie et 12,1 % en Égypte. Au Maroc, le taux de chômage en 2016 est légèrement inférieur à 10 %. Il existe également d'importantes variations selon le sexe et la génération, puisque le chômage est le plus élevé chez les jeunes de 15 à 24 ans et chez les femmes, l'Égypte affichant le chiffre choquant de 57 % de chômage féminin.

L'économie informelle domine sur les marchés du travail en Égypte, en Mauritanie, au Soudan, au Maroc, en Algérie et en Tunisie. Même dans l'économie formelle, les lois et les droits du travail sont faibles, ce qui contribue à une plus grande informalité. Par conséquent, le pouvoir exécutif est utilisé pour maintenir le statu quo et même faire en sorte que soient adoptées des lois qui pourraient contrevir à l'esprit de la Constitution. De même, alors qu'il existe des lois du travail et diverses réglementations du marché du travail, les problèmes de conception et la faiblesse de son application conduisent à une plus grande informalité, ce qui entraîne une baisse des prestations sociales pour les travailleurs qui ne sont pas protégés par des contrats formels et des services sociaux par leur employeur ou par l'État.

La prépondérance de l'État en tant que source d'emplois a diminué, tandis que le secteur privé dans l'économie formelle n'a pas créé suffisamment d'emplois. L'économie informelle domine dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Banque mondiale, 2011). Toutefois, il n'existe pas de mesure précise de la taille de l'économie informelle, de sa contribution à l'emploi et de la qualité de l'emploi. L'économie informelle cause de nombreux problèmes aux pays, notamment la réduction des revenus et le manque d'accès aux prestations sociales pour les travailleurs. L'économie informelle est également une source de création d'emplois. Les États auraient tout à gagner à mettre en œuvre des stratégies novatrices qui favorisent l'intégration des secteurs économiques informels et formels.

En 2011, la Banque mondiale a mené des recherches sur l'économie informelle dans les pays du sud de la Méditerranée et a constaté une relation entre la taille du secteur informel, les ressources naturelles et la population active. Les pays où la main-d'œuvre et les ressources naturelles sont abondantes se caractérisent par des taux élevés d'emploi informel (80 à 90 % de la main-d'œuvre, contribuant pour 20 à 25 % au PIB), alors que dans les pays pauvres en ressources naturelles et où le taux de chômage est moins élevé les activités informelles emploient un pourcentage inférieur de la population active (45 à 67 %), mais réalisent une part plus importante de la production (36 à 40 % du PIB) (Banque mondiale, 2011).

Le ralentissement de la croissance démographique n'est pas le fruit du hasard. À partir des années 60, le Maroc et la Tunisie ont pris des mesures pour réduire la croissance démographique, condition de la modernisation et du développement économique, notamment de la capacité de satisfaire les besoins fondamentaux de la population en matière de santé, d'éducation et d'emploi. La planification familiale a été adoptée et la croissance démographique réduite. Toutefois, la nature de la variation générationnelle de la croissance démographique n'a pas eu d'effet positif sur le chômage des jeunes. La part de la tranche 0-14 ans diminue, mais celle des personnes en âge de travailler (15-64 ans) devrait augmenter à l'avenir. Il est donc plus logique de conclure que ce n'est pas le modèle de développement économique, mais l'éducation et la formation qu'il faut ajuster. Le paradoxe est que le niveau d'instruction ne mène pas à des niveaux d'emploi plus élevés, et c'est là une indication d'un déséquilibre important entre l'offre et la demande de travail.

Les Perspectives économiques en Afrique (BAD, OCDE et PNUD, 2012) présentent une analyse des raisons de l'incapacité des gouvernements à promouvoir l'emploi des jeunes en Afrique. Quatre critiques principales sont émises : a) insuffisante coordination parmi les acteurs gouvernementaux responsables des politiques de l'emploi des jeunes ; b) manque de données qui expliquent les problèmes auxquels font face les jeunes ; c) manque de preuves de succès des programmes actuels ; et d) programmes fragmentaires qui ne s'attaquent pas adéquatement aux principaux goulets d'étranglement. Il y a diverses leçons à tirer des succès et des échecs passés des initiatives en matière d'emploi des jeunes. Le Programme régional pour l'emploi des jeunes et la cohésion sociale est une création récente ; la clé de son succès réside dans le fait que chacune des nombreuses institutions participant à l'initiative a collaboré efficacement en apportant son expertise particulière au programme. Dans la plupart des études sur l'emploi des jeunes, on admet que la collecte des données est insuffisante alors qu'elle est tout à fait essentielle pour évaluer les problèmes qui se posent en même temps que l'efficacité des programmes mis en œuvre. Avant de présenter des solutions, il faut disposer de données qualitatives et quantitatives qui serviront de base aux programmes et aux politiques.

Une action a été menée aux niveaux local, national et mondial pour examiner les stratégies notables de lutte contre le chômage des jeunes, pour étudier collectivement les problèmes et les analyser, et pour choisir les meilleures stratégies de formation fondées sur les enseignements tirés. Parmi les questions d'intérêt commun figurent la capacité d'insertion professionnelle au moyen de la formation et l'éducation, l'égalité des chances entre hommes et femmes, l'esprit d'entreprise et le travail indépendant, ainsi que par la création d'emplois. Lors de la réunion de janvier 2004 sur les jeunes et l'emploi dans les pays arabes sortant d'un conflit, il est apparu clairement que tous les gouvernements sont confrontés à des problèmes importants lorsqu'ils élaborent une stratégie pour l'emploi des jeunes. Certains pays, comme l'Algérie, lancent des initiatives qui ciblent toutes les catégories de chômeurs. La stratégie de l'Égypte est axée sur le renforcement des programmes de formation professionnelle, les programmes gouvernementaux pour l'emploi des jeunes étant insuffisants. La Jordanie réfléchit aux domaines dans lesquels les décideurs doivent allouer des fonds. La stratégie libanaise vise les jeunes diplômés au chômage. Pour lutter contre le chômage des jeunes, la République arabe syrienne a souligné la nécessité pour les jeunes d'entreprendre des démarches pour faire pression et participer à la prise de décisions (DESA, 2004).

L'expression « explosion démographique des jeunes » devrait être déconstruite et critiquée, au lieu d'être acceptée sans réserve, comme c'est généralement le cas. Depuis l'époque de l'accession à l'indépendance jusqu'au présent, les jeunes ont été une force de transformation en Afrique, comme en témoignent leur leadership et leur participation à la libération nationale et à la démocratisation, ainsi que leur lutte pour la justice économique et sociale. La migration des jeunes à la recherche d'une promotion sociale et économique doit également être considérée comme une tentative ayant des répercussions positives s'agissant de contribuer au bien-être économique et à la mobilité sociale de leur famille.

La qualité et la nature de l'éducation que reçoivent les jeunes sont encore orientées vers les diplômes nécessaires dans le secteur public, mais sans tenir compte des possibilités d'emploi disponibles dans ce secteur devenu trop étendu et saturé. Il existe

également une inégalité dans l'accès à l'emploi, car, bien que le système éducatif soit fondé sur le mérite, il devient de plus en plus injuste. Les jeunes venant de milieux privilégiés ont plus de chances d'être admis dans les meilleures universités, et donc sur le marché du travail formel. Deux séries de réformes sont recommandées : a) remplacer le secteur public en tant qu'employeur des travailleurs instruits par des emplois privés, et b) réformer le système éducatif afin qu'il puisse répondre aux besoins actuels du marché du travail (Salehi-Isfahani, 2012).

Il est paradoxal que les jeunes les plus instruits comptent aujourd'hui le plus grand nombre de chômeurs au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. En recourant à la notion d'équilibre des diplômes et les politiques régionales du passé pour analyser l'état actuel du système éducatif et des affaires politiques, on obtient un cadre qui explique l'importance du chômage parmi les diplômés. Plutôt que de se contenter de dire que l'éducation produit une inadéquation entre l'offre et la demande de compétences dans le secteur privé, Salehi-Isfahani présente l'histoire de l'équilibre des titres de compétence et les facteurs qui ont contribué à la rupture du contrat social entre État et société. C'est une façon étonnamment convaincante de voir les échecs des politiques passées et du système éducatif actuel (*ibid.*).

Salehi-Isfahani se concentre sur l'expérience historique intimement liée avec les soulèvements arabes et les gouvernements passés et présents de la région pour mettre en lumière et comprendre pourquoi le chômage des jeunes est un tel problème maintenant. Il est également évident que Salehi-Isfahani croit que l'intervention de l'État et la redistribution en raison des pressions populistes sont à l'origine de certains des facteurs qui ont contribué à la fois à l'équilibre et au déséquilibre des diplômes. Toutefois, il convient de noter que la lutte contre le chômage des jeunes et le remplacement du secteur public par le secteur privé comme principale source d'emplois ne signifient pas nécessairement qu'il appartient uniquement au gouvernement de traiter l'ensemble du problème. La coopération entre les deux secteurs est nécessaire pour atténuer avec succès les problèmes qui ont causé l'effritement de l'équilibre entre les différents diplômés. Cela signifie qu'il y aura un ac-

croissement des interventions de l'État pour faire face à certaines des conséquences immédiates de la pression démographique et du chômage. Plutôt que de critiquer l'intervention de l'État dans son ensemble, il convient de la recadrer et de la considérer comme nécessaire pour examiner d'un œil critique les types appropriés d'intervention de l'État (*ibid.*).

Beaucoup de jeunes et d'autres qui sont exclus du marché du travail ou marginalisés voient dans l'émigration un moyen d'ascension sociale. Les conditions d'emploi et l'âge sont des facteurs potentiels qui poussent des millions de jeunes dans le monde à quitter leur pays s'ils en ont la possibilité. Si l'on considère les conditions d'emploi comme facteur, les personnes sous-employées âgées de 30 à 65 ans sont plus susceptibles de migrer que celles qui ont le même âge et sont employées ou sans emploi. Les conditions d'emploi sont le facteur le plus important pour les personnes âgées lorsqu'il s'agit du désir d'émigrer. Les jeunes adultes d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, qui ont moins d'engagements et sont plus mobiles, ont les mêmes sentiments que leurs homologues plus âgés.

Schwettman (1997) suggère que les coopératives pourraient aider à résoudre certains des problèmes du marché du travail. Les sociétés coopératives sont des associations de personnes volontairement regroupées pour atteindre un but commun par la formation d'une organisation contrôlée démocratiquement, en apportant des contributions équitables au capital requis et en acceptant une part équitable des risques et des avantages de l'entreprise dans laquelle les membres participent activement. Les coopératives sont une option intéressante pour favoriser le développement économique parce qu'elles présentent certains avantages par rapport aux entreprises, ce qui signifie qu'elles ont aussi un plus grand potentiel de créer des emplois directement et indirectement. Cependant, l'OIT estime qu'elles sont extrêmement sous-évaluées, alors même que le mouvement coopératif constitue la plus grande ONG d'Afrique, avec plus de 40 % de tous les ménages en Afrique ayant un membre adhérent d'une société coopérative.

Schwettman propose une stratégie en trois volets pour tirer profit du potentiel de création d'emplois des coopératives : a) appuyer les macro-réformes

et le renforcement des capacités des organisations qui aident les coopératives ; b) intégrer les aspects du développement coopératif dans les projets de développement ; et c) promouvoir les coopératives de travailleurs, les acteurs sociaux et les acteurs financiers (*ibid.*). Les coopératives sont liées à la création d'emplois de cinq façons différentes, car elles fonctionnent comme employeurs dans un lieu de travail commun, tout en favorisant le travail indépendant et le travail salarié. Enfin, elles ont aussi des retombées puisqu'elles peuvent produire des emplois dans des entreprises avec lesquelles elles entretiennent des relations commerciales. Dans l'ensemble, la fonction des coopératives peut être très propice à la création d'emplois, mais elle exige un effort supplémentaire pour entreprendre des réformes macroéconomiques et politiques qui encouragent les coopératives à rester autonomes et à s'entraider. À ce stade, il reste l'obstacle du maintien d'une structure équitable au sein de la coopérative pour qu'aucun travailleur ou secteur ne soit exploité. C'est une option de développement optimiste, mais son potentiel de création d'emplois sera plus que jamais nécessaire, le chômage et le sous-emploi des jeunes étant devenus des causes d'intense pression démographique.

Il est nécessaire de modifier les politiques afin de créer des emplois, de fournir les ressources nécessaires et d'améliorer l'environnement pour que les moyens durables d'existence soient des solutions possibles à la pauvreté et à ses effets. La modalité des moyens durables d'existence est fondée sur l'idée que l'autonomisation des pauvres grâce à l'accès aux possibilités et aux ressources ne porte pas atteinte à la capacité des autres d'accéder aux possibilités et aux ressources. La notion est axée sur l'autonomie humaine et la formulation de politiques qui donneront cette autonomie aux pauvres ou du moins soutiendront et protégeront leur capacité d'agir en tant que personnes autonomes. Au lieu de se concentrer sur les besoins des pauvres, la modalité proposée examine les atouts actuels des collectivités, qui serviront de base dont ils tireront parti. La durabilité est définie au sens large pour assurer la diversité des moyens de l'atteindre dans différentes régions, tout en étant axée sur la façon dont les hommes et les femmes utilisent les actifs à court et à long terme. Quatre points définissent largement cette notion : a) la capacité de faire face aux chocs et au stress et de s'en remettre, b) l'effi-

science économique, c) l'intégrité écologique et d) l'équité sociale.

La notion de moyens d'existence durables en tant que modalité de lutte contre la pauvreté dans le monde entier est novatrice. Elle est fondée sur l'idée d'autonomie et sur son degré d'érosion lorsque les habitants ont peu de droits dans une société. Tout plan de lutte contre la pauvreté doit être axé sur l'individu. Qu'ils soient pauvres en milieu rural ou urbain, les individus, pour leur autonomisation, dépendent des ressources de l'environnement. Cependant, avec l'amélioration de l'éducation et de la formation professionnelle, les possibilités offertes aux pauvres ne se limitent plus à la région dans laquelle ils vivent. Les politiques proposées autour de la pauvreté rurale sont trop axées sur les agriculteurs plutôt que sur l'ensemble des populations touchées. La pauvreté est relationnelle et le concept lui-même a des liens avec l'environnement, qui lui-même englobe plus que les ressources physiques que les agriculteurs utilisent. L'environnement comprend les interactions entre personnes ainsi que celles entre l'homme et l'environnement, dont il faut tenir compte lorsqu'on propose des politiques qui concernent les pauvres et leur environnement. Une autre conclusion qui fait problème affirme qu'il suffit de se pencher uniquement sur les atouts d'une collectivité plutôt que sur ses besoins pour déterminer l'orientation des politiques nécessaires. Ces considérations ont tendance à provenir des membres les plus riches de la collectivité. Comme chaque membre d'une collectivité a un potentiel inhérent, ignorer les besoins de la collectivité susciterait des inquiétudes quant aux bénéficiaires des changements proposés.

Les problèmes que connaissent les pauvres ne touchent pas uniquement les jeunes, mais il convient de noter la façon dont les jeunes vivent ces problèmes. Il faut examiner les mécanismes d'adaptation lors de la recherche d'un moyen de lutter contre la pauvreté. Les jeunes ont dirigé des conflits récents et y ont participé, ce qui démontre leur engagement profond à trouver des solutions à des problèmes de redistribution économique et de gouvernance jugés jusque-là insolubles. Ils sont présents aussi dans des domaines comme la migration, les transferts de fonds et le volontariat. Cette participation devrait être encouragée, coordonnée et soumise à une analyse plus poussée.

Les programmes d'éducation et de formation mis en œuvre dans les régions en développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ont permis de tirer de nombreux enseignements restés pertinents. Les jeunes de 15 à 24 ans sont d'importance première, mais ceux de la tranche d'âge 25 à 29 ans doivent également être pris en compte en raison de la transition vers l'âge adulte, qui comprend également la transition vers le travail. Le phénomène de l'explosion démographique des jeunes est aussi activement lié à leur emploi et à d'autres tendances qui vont « diverger sensiblement » au cours des deux prochaines décennies (Assaad et Levison, 2013). L'insuffisance de l'emploi devrait être expliquée plus clairement. L'un des moyens d'y parvenir est d'utiliser les données sur la proportion de jeunes qui ne sont ni employés, ni étudiants, ni en formation, une mesure de l'emploi qui tient compte des jeunes pour lesquels l'emploi n'est peut-être pas une option ou qui ne leur sera d'aucune utilité. Une autre stratégie utile consiste à évaluer l'efficacité des programmes actifs en faveur de l'emploi, qui comprennent l'aide à la recherche d'un emploi, les clubs d'emploi, la formation professionnelle, les travaux publics, la fonction publique, la formation à l'entrepreneuriat, l'aide aux petites entreprises et les subventions salariales.

Les stratégies qui visent à accroître l'emploi des jeunes sont essentielles, car chaque région en développement est actuellement aux prises avec des problèmes découlant de changements démographiques profonds qui affecteront leur avenir. L'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine, régions qui ont connu plutôt que l'Afrique une forte augmentation de la proportion de jeunes, connaissent une lente décélération de cette tranche d'âge. Le pourcentage de jeunes qui ne sont ni employés, ni étudiants, ni en formation (NEET) indique que les taux d'emploi des jeunes ont augmenté chez les jeunes femmes et sont relativement stables chez les jeunes hommes. La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord connaît également une forte augmentation de la proportion de jeunes en plus de l'élévation du niveau d'instruction. Cependant, les systèmes éducatifs ne préparent pas les jeunes aux compétences nécessaires pour réussir dans l'économie mondiale. La contraction du secteur public dans la région et la frustration causée par le chômage sont quelques-uns des nombreux pro-

blèmes qui ont déclenché les soulèvements arabes (*ibid.*).

Enfin, l'avenir de l'Afrique reste incertain, car sa population de jeunes va continuer à augmenter, ce qui se traduit par de fortes pressions démographiques. Le document de recherche soutient que c'est avant tout pour cette région que les moyens de mesurer l'inadéquation de l'emploi doivent être recherchés au-delà de la simple mesure du taux de chômage des jeunes. Parmi les solutions potentielles proposées dans la conclusion, on peut citer l'instauration de conditions propices à la croissance et au dynamisme des économies, la prise en compte de l'importance d'une éducation de base de qualité, le renforcement des systèmes d'éducation et de formation afin de doter les jeunes de compétences propres à l'emploi et l'intégration des jeunes dans la population active pendant les phases de formation et d'éducation (*ibid.*).

Le phénomène d'expansion du nombre des jeunes dans les régions en développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine introduit des pressions démographiques qui sont potentiellement les moteurs nécessaires pour intégrer davantage leurs marchés dans le marché mondial. Les gouvernements doivent réagir en formant activement les jeunes pour qu'ils puissent être durablement valorisés ; en effet une attitude nonchalante des autorités finirait par conduire à des conflits internes et à l'instabilité politique. Assaad et Levison (*ibid.*) évaluent la situation actuelle des jeunes tout en examinant différentes méthodes de mesure de leur activité sans utiliser les marqueurs qui sont plus adaptés aux pays développés. Une image plus claire des problèmes actuels permettra de trouver des solutions qui seront plus efficaces pour surmonter les obstacles de chaque région. Cependant, même avec une définition élargie du caractère inadéquat de l'emploi, il est difficile de saisir pleinement les types d'emploi des jeunes parce qu'il n'existe que des statistiques qui tentent d'être universelles pour répondre aux problèmes de l'emploi des jeunes dans les régions développées et en développement.

En ce qui concerne les pratiques de collecte de données qui contribuent à élargir la définition de l'inadéquation de l'emploi, l'indicateur NEET (ni employés, ni étudiants, ni en formation) est un bon

point de départ, car c'est une donnée statistique qui prend en considération les jeunes pour lesquels « l'emploi n'est pas une option ou du moins pas une option à rechercher activement ». L'un des problèmes est que ces données ne sont généralement pas disponibles pour la plupart des pays en développement. L'indicateur NEET ne tient pas compte non plus des jeunes qui occupent un emploi improductif ou marginal (*ibid.*). L'OIT propose activement des indicateurs pour mesurer pleinement l'ampleur de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, de l'emploi vulnérable et de l'emploi atypique et irrégulier, mais ces indicateurs n'ont pas été toujours acceptés et ne sont donc pas largement utilisés. En effet, l'indicateur NEET couvre un seul aspect des problèmes de l'emploi des jeunes et, même s'il n'est pas suffisamment étendu pour couvrir toute la gamme des problèmes que connaissent les pays en développement, il indique que des divers indicateurs peut être proposés pour produire une représentation des problèmes à l'aide de données croisées. Pour bien cerner certains des problèmes, il faut des indicateurs plus restreints susceptibles d'éclairer les obstacles rencontrés dans la création d'emplois. Des indicateurs très généraux sont utiles pour un premier repérage superficiel, mais si le problème de l'inadéquation de l'emploi est répandu et présent dans le monde en développement, il faut des stratégies de collecte de données affinées pour bien saisir la situation.

La forte augmentation de la proportion de jeunes de la population d'un pays est un phénomène à surveiller de près parce qu'il semble produire des tendances qui varient d'une région à l'autre. Par exemple, alors que l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine sont des régions où l'explosion démographique des jeunes a commencé plutôt, on n'y observe une nette décélération de l'augmentation de la population de jeunes, par rapport aux autres régions du monde (*ibid.*, p.49). Les différentes régions du monde en développement ont en commun le phénomène de l'explosion démographique des jeunes, mais elles le vivent différemment. Il faudrait plus de recherche pour examiner ce phénomène, mais de telles recherches seront utiles à long terme pour comprendre l'évolution du phénomène. Néanmoins, l'afflux des jeunes oblige les gouvernements à faire des efforts supplémentaires dans la gestion de certains secteurs et à réévaluer les politiques macroéconomiques pour créer en

grand nombre des emplois pour les jeunes. Si l'on parvient à bien gérer cette explosion démographique, les régions en développement pourraient se retrouver dans la catégorie des régions développées. Cela devrait servir d'incitation à recourir au travail des jeunes si la possibilité de conflits tels que ceux désignés sous le nom de printemps arabe n'incitait pas déjà les États à chercher des solutions optimales. Cependant, les solutions ne peuvent être efficaces que si l'on examine rigoureusement les problèmes produits par ce changement démographique.

Les analyses politiques considèrent souvent les jeunes (en particulier les jeunes ruraux) comme un problème politique. Il en résulte une plus grande marginalisation, une homogénéisation du groupe, ainsi que des politiques incohérentes qui ne tiennent pas compte des opinions des jeunes. Paradoxalement, les politiques nationales visant la jeunesse ont tendance à regarder les jeunes comme avenir de la nation, bâtisseurs de la nation et agents de changement. Cela se manifeste sous la forme de politiques qui visent à autonomiser les jeunes tout en les aidant à réaliser leur potentiel économique. D'autre part, les politiques sectorielles mentionnent rarement les jeunes de manière cohérente dans les différents domaines de politique. Lorsqu'ils sont mentionnés, ils sont généralement liés à des attributs négatifs tels que déviance, vulnérabilité, marginalisation, personnes défavorisées. Il existe aussi des politiques et des attitudes qui soutiennent l'idée que les jeunes ruraux doivent nécessairement devenir des agriculteurs si l'on veut faire en sorte qu'un plus grand nombre de jeunes puissent sortir de la pauvreté. Ceci est combiné avec le lien agroalimentaire : l'accent est mis sur la scolarisation pour pousser les jeunes vers des activités agricoles extrascolaires et changer l'attitude sociale selon laquelle le travail agricole est associé à la pauvreté. Les gouvernements dans l'élaboration de leurs politiques devraient reconnaître les problèmes posés par une telle analyse et l'importance du lien logique entre agriculture et alimentation, si l'on veut améliorer les perspectives de succès des objectifs politiques futurs (Anyidoho *et al.*, 2012).

La tendance à qualifier les jeunes de déviants lorsqu'ils sont laissés à eux-mêmes et en même temps de porteurs de l'avenir de la nation est évidem-

ment contradictoire. Elle reflète également une dynamique familiale, dans laquelle le gouvernement assume un rôle paternaliste à l'égard des jeunes du pays. Le gouvernement devient également une source de marginalisation des jeunes lorsque ses politiques soutiennent l'idée que les jeunes sont un groupe homogène. La politique ghanéenne voit des agents de changement dans les jeunes ; ils subissent alors un programme de développement déterminé à l'avance au lieu d'un changement qu'ils prendraient eux-mêmes en main. Lorsqu'un gouvernement tente de transformer les jeunes ruraux en agriculteurs sans consultation préalable qui examine sérieusement leurs aspirations, il estime que soit les jeunes ne veulent pas se lancer dans l'agriculture, soit le secteur n'a pas suffisamment d'incitations pour les attirer. Au lieu d'être un échange productif, l'exercice devient pour les jeunes un exemple de suppression de leur voix dans la définition des problèmes qui les affecteront (*ibid.*).

Le document de référence qui analyse les Perspectives économiques en Afrique 2012 présente « Cinq problèmes du chômage chez les jeunes » et « Cinq principaux domaines d'action ». Les problèmes du chômage sont notamment : a) la tra-duction minimale de la croissance économique en emplois en nombre suffisant pour les jeunes ; b) les pressions démographiques exercées sur les marchés du travail par une forte population de jeunes ; c) la médiocre qualité des emplois offerts aux jeunes, avec de nombreux jeunes travailleurs qui restent pauvres malgré leur travail ; d) des pourcentages plus élevés de jeunes découragés que de jeunes sans-emploi ; e) le fait que les femmes sont plus désavantagées par certains problèmes, ce qui entraîne une déperdition des ressources humaines féminines. Les principaux domaines d'action sont : a) la réduction des obstacles à la croissance et à la création d'emplois par les entreprises et les entrepreneurs, b) la réduction de l'écart entre les systèmes éducatifs et les compétences demandées par les employeurs, c) une meilleure information des jeunes Nord-africains au sujet des marchés du travail pour produire des attentes réalistes, d) la mise en place de conditions égales pour les nouveaux demandeurs d'emploi et e) l'amélioration de l'efficacité des programmes gouvernementaux qui favorisent l'emploi des jeunes (OCDE, 2012). Les solutions dépendent du rôle du gouvernement dans

la solution des problèmes, car sans une révision des politiques gouvernementales nord-africaines, peu de changements sont possibles (*ibid.*).

Lorsque l'on examine la disparité entre le grand nombre de jeunes instruits et le nombre de jeunes employés, on constate que la désinformation renforce les attentes irréalistes (*ibid.*).

Cependant, les données sectorielles sur l'emploi et le chômage fournies par les bureaux nationaux de statistique peuvent s'avérer très utiles aux étudiants pour prendre des décisions judicieuses sur le choix des filières et de la formation avant d'entrer sur le marché du travail. Les taux de chômage par niveau d'instruction devraient également être indiqués. Ces données devraient être facilement accessibles (*ibid.*). Les universités devraient également aider à diffuser ces informations auprès des étudiants afin qu'ils soient au courant des secteurs qui leur offriront des possibilités et des emplois plus sûrs. Les programmes gouvernementaux qui encouragent l'emploi des jeunes seront plus efficaces s'ils fournissent un mécanisme clair et durable pour faire correspondre les demandes et les offres d'emploi (OCDE, 2012). En raison du pacte qui existe entre l'État et la société sur le rôle du gouvernement dans l'économie, de nombreux jeunes Nord-Africains s'attendent à travailler dans le secteur public ; une meilleure information sur les options offertes aiderait à dissiper les attentes irréalistes en matière d'emploi ; il faut aussi que l'information soit largement diffusée et qu'une approche à long terme soit adoptée. Les solutions peuvent inclure une coopération entre différents secteurs pour produire des programmes plus efficaces que ceux qui sont exclusivement institués et mis en œuvre par les autorités.

Les questions relatives au développement des jeunes se trouvent dans tous les domaines de l'activité humaine. Il y a des problèmes majeurs dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'emploi. Dans le domaine de l'éducation, l'un des principaux obstacles est le manque d'accès à l'enseignement secondaire, alors que pour l'emploi, le problème concerne le manque d'emplois pour une population croissante. Les décideurs africains et les partenaires de développement devraient adopter une démarche plus large qui tienne compte de toutes les dimensions du bien-être des jeunes,

par exemple la ratification de la Charte africaine de la jeunesse. Les gouvernements et le secteur privé devraient soutenir le développement de programmes de stages (CEA, 2009).

Les décideurs et les partenaires du développement devraient maintenir une démarche holistique qui tienne compte de toutes les dimensions des problèmes que rencontrent les jeunes (sociaux, économiques et politiques), au lieu de s'attaquer aux problèmes d'une manière qui ne serve pas le bien-être des jeunes dans son ensemble. Les jeunes devraient être informés s'il s'agit de questions de santé, de marché du travail ou de politique. Il faudrait également redoubler d'efforts pour collecter des données et des statistiques afin d'élaborer des politiques et des plans plus précis pour les jeunes. La santé est également importante dans les considérations liées à l'emploi.

Il faudrait examiner sérieusement les incidences des problèmes des jeunes Africains et la manière dont ils sont structurellement liés au marché du travail et à l'éducation formelle. Il est nécessaire de mieux aligner l'élaboration des politiques des systèmes éducatifs africains sur les politiques actives du marché du travail qui peuvent être appliquées pour faciliter la transition entre l'institution d'enseignement et le travail, et de veiller à ce que les jeunes ne soient pas coupés du marché du travail pendant de longues périodes (CEA, 2005).

La région du Maghreb est à la fois le voisin le plus proche de l'Europe et le foyer des populations les plus importantes et les plus en expansion du monde arabe. Les interactions de l'Europe, et en particulier celles du Royaume-Uni, avec la région sont principalement liées à la sécurité en termes de lutte contre le terrorisme, de contrôle des migrations et de sécurité énergétique. Le public et les médias caractérisent la région par la crainte d'une migration incontrôlée et d'un extrémisme violent (Spencer, 2009). Ces considérations doivent être réexaminées et modifiées, car tant le Maghreb que l'Europe peuvent bénéficier économiquement d'une relation qui aille au-delà de la seule lutte contre la propagation de l'extrémisme.

Comment aborder au mieux les problèmes qui se posent aux jeunes et les empêchent de jouer un rôle plus important dans l'économie mondialisée ?

De nombreux programmes et initiatives ont été conçus pour autonomiser les jeunes et leur offrir des possibilités économiques, mais il faut élaborer des politiques qui anticipent les problèmes de la mondialisation et favoriser l'intégration mondiale des économies et des sociétés. L'économie mondiale comporte des possibilités et des exigences que les gouvernements doivent étudier pour mieux adapter leurs programmes et initiatives afin d'aider les jeunes à réaliser leur potentiel dans ces domaines. Il est nécessaire d'avoir une définition homogène du terme « jeune » dans les évaluations, car la diversité des définitions devient problématique lorsqu'on tente d'aborder un groupe aussi hétérogène.

Les problèmes qui touchent de manière négative les possibilités pour les jeunes d'entrer dans l'économie mondialisée comprennent les conditions politiques, les crises économiques, l'analphabétisme, la répression sociale et l'accès au financement (Adewale, 2009). Les problèmes d'infrastructure, bien qu'ils ne soient pas mentionnés, constituent aussi d'énormes obstacles pour les jeunes entrepreneurs. Les jeunes Africains sont encore largement marginalisés s'agissant de participer en grand nombre à la révolution numérique et aux secteurs les plus rentables de l'économie mondiale. Pour lutter contre ces obstacles, les jeunes doivent aussi exiger l'inclusion, et le meilleur moyen d'y parvenir est d'accroître leur participation organisée dans les domaines économique, politique, social et culturel. Les gouvernements doivent répondre aux préoccupations des jeunes et mettre en place des mécanismes pour réduire encore ces obstacles par des initiatives dans le domaine de l'éducation, un soutien financier aux entreprises et des services de santé (*ibid.*).

Le sommet de 2014 de l'Union africaine à Addis-Abeba (Éthiopie) a balisé la marche à suivre durant les 50 prochaines années et il est axé sur le développement durable. Le continent a surmonté des crises financières et adopté des politiques qui ont suscité un intérêt accru chez les investisseurs qui veulent tirer parti de la classe croissante des consommateurs africains et des ressources naturelles du continent. L'Afrique étant désormais alignée sur le reste du monde en matière de développement et de croissance, la question se pose de savoir comment l'Afrique s'engage stratégiquement dans les priorités mondiales dans sa position

actuelle. Les questions importantes comprennent le changement climatique, les migrations, la stabilité du système financier et les modèles de développement. Cependant, ces préoccupations ont été temporairement écartées avec l'approbation par l'Union africaine d'une position commune sur le Programme de développement pour l'après-2015 lors des discussions sur les objectifs du Millénaire pour le développement (Wall, 2014).

Certaines des solutions appliquées au chômage pourraient ne pas produire les résultats escomptés. Bhaduri et Moughari (2015) suggèrent que les programmes de travaux publics pour la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée doivent être repensés et utilisés pour pousser les sociétés vers le plein emploi. La mondialisation a entraîné le passage de la création d'emplois productifs et de l'expansion des marchés intérieurs à un accent mis sur la compétitivité des exportations. Ce changement, qui s'ajoute à la crise mondiale que connaissent les pays industrialisés et les pays en développement, a entraîné une hausse sensible du chômage et une baisse des salaires réels. Les programmes de travaux publics sont des solutions économiques et sociales possibles aux problèmes du marché du travail (Bhaduri et Moughari, 2015).

5. La question de l'égalité entre hommes et femmes

On reconnaît de plus en plus l'existence d'une discrimination fondée sur le sexe dans l'emploi, qui a une incidence sur la rémunération, les conditions de travail, les avantages sociaux et l'avancement professionnel. La proportion de la main-d'œuvre féminine varie considérablement d'un pays à l'autre, mais les taux d'activité des femmes sont inférieurs à ceux des hommes dans tous les pays africains. Dans les zones rurales, les femmes se trouvent surtout dans l'agriculture et la production alimentaire, tandis que le travail dans le secteur formel offre très peu de possibilités aux femmes. Dans les villes, la plupart des femmes sont travailleuses indépendantes comme coiffeuses, couturières ou petites commerçantes. Cela est dû aux contraintes structurelles et culturelles qui les empêchent de participer effectivement aux activités économiques, et qui vont du droit coutumier qui empêche les femmes de travailler aux préjugés sexistes dans les

ressources de développement comme l'éducation et la formation.

Les disparités entre les sexes exacerbent le chômage des jeunes en Afrique et sont devenues un sujet de préoccupation croissant pour les gouvernements dans le continent. Il est maintenant clair qu'avec de telles contraintes pour les femmes, le chômage est devenu une question d'identité sexuelle qui doit être traitée comme telle (Okojie, 2003). On se rend bien compte que l'éducation des femmes donne de nombreux avantages, y compris un accroissement de l'emploi (Badawi et Harders, 2017), mais il y a des obstacles considérables à surmonter, car les statistiques montrent encore d'importantes disparités dans l'accès des femmes à des emplois décents et à de véritables possibilités de carrière dans l'économie formelle. Tous les pays ne sont pas également touchés. Il existe de grandes variations entre les sexes et entre les générations relatives aux niveaux de chômage dans les pays du sud de la Méditerranée :

Les taux de chômage des femmes et des jeunes âgés de 15 à 24 ans sont plus élevés que la moyenne nationale, le taux de chômage des jeunes femmes atteignant le chiffre stupéfiant de 57 % en Égypte en 2015, l'un des taux les plus élevés au monde... Ce qui est remarquable, c'est que le taux de participation au marché du travail est très différent entre les sexes : les femmes participent peu au marché du travail et restent pour la plupart sans activité économique durant toute leur vie (Badawi et Harders, 2017).

Un aspect important et grave du chômage et des programmes visant à en atténuer les effets concerne l'égalité des sexes et la façon dont cette question est liée aux moyens de subsistance et aux choix de carrière, et comment elle modifie la perception des femmes touchées par le chômage. On en parle rarement dans les discussions récentes et plus anciennes sur le chômage. Au mieux, les problèmes auxquels les femmes font face sont mentionnés dans une petite section avec quelques recommandations abordant cet aspect du chômage. Cependant, le chômage est un problème sexospécifique qui affectera le développement national et régional sur le continent africain. Les contraintes

structurelles et sociales empêchent les femmes d'accéder aux mêmes possibilités que leurs homologues masculins. Il est nécessaire de concevoir des programmes et des politiques qui visent à lutter contre ces obstacles. Le simple fait de les signaler et de reconnaître leur existence est une chose, mais il faut faire un effort pour concevoir des programmes et des politiques de promotion de l'emploi qui aideront les femmes d'une manière apte à satisfaire leurs besoins (Okojie, 2003).

On manque de données ventilées par sexe pour évaluer pleinement l'ampleur de la féminisation du chômage. Malheureusement, la question du chômage sexospécifique est négligée, car les programmes et les types de données collectées ne reflètent pas une préoccupation due à la dimension sexospécifique de l'emploi. Il ne s'agit pas seulement d'une perte d'une source précieuse de main-d'œuvre, mais aussi d'un obstacle à la croissance économique qui préoccupe beaucoup le reste du monde. Les femmes constituent un groupe particulièrement vulnérable, comme en témoigne la nécessité d'avoir des programmes qui enseignent aux femmes les dangers de la traite à des fins de prostitution. Faute de débouchés dans le secteur formel, les options des femmes se limitent aux travaux agricoles dans les régions rurales et au secteur informel dans les zones urbaines. Dans le secteur informel, l'emploi comporte des dangers constants en raison de l'absence de réglementation et de protection juridique. Si les gouvernements et d'autres organisations veulent vraiment s'attaquer au chômage, il faut reconnaître la dimension sexospécifique de la question et l'aborder de manière appropriée pour que la démarche soit couronnée de succès (Okojie, 2003).

Le chômage des jeunes en Afrique du Nord ne peut être combattu avec succès sans repérer et comprendre les moteurs de l'inégalité entre les sexes dans l'emploi. Cette inégalité est une question qui mérite notre attention, non seulement parce que l'égalité entre les sexes dans l'emploi est essentielle dans la lutte contre la pauvreté, mais aussi parce que l'égalité des chances pour tous est un droit fondamental (Anyanwu, 2016). L'égalité entre les sexes peut également produire des gains macroéconomiques importants, une augmentation du PIB ce qui contribuera beaucoup à l'augmentation de la population active et au développement écono-

mique. Une étude réalisée en 2015 par le McKinsey Global Institute montre que si les femmes participaient à l'économie sur un pied d'égalité avec les hommes, cela représenterait annuellement 28 000 milliards de dollars d'augmentation du PIB mondial en 2025. Il peut même être plus coûteux de maintenir les obstacles artificiels qui empêchent l'emploi des femmes dans le secteur formel, car cela augmentera les coûts de la main-d'œuvre et réduira la compétitivité internationale.

L'Afrique du Nord connaît des taux d'emploi des femmes (11,0 %) qui sont de 22,7 points de pourcentage inférieurs à la moyenne mondiale (33,7 %) (Anyanwu, 2016). La région peut connaître une croissance appréciable moyennant un effort de vérification plus résolu, et l'Afrique du Nord court le risque de prendre du retard si elle ne s'attaque pas au problème de l'inégalité des sexes dans l'emploi. L'égalité entre les sexes est un idéal qu'il convient de rechercher parce qu'il peut contribuer positivement à l'emploi des jeunes et au développement durable. Les jeunes femmes sont une source de main-d'œuvre inexploitée qui peut potentiellement être le moteur de la croissance économique et un remède à la stagnation économique. La question appelle une recherche et une attention supplémentaires.

L'Indice mondial de l'écart entre les sexes mesure les performances des pays en matière de lutte contre les disparités hommes-femmes dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'économie et de la politique. Le Soudan, par exemple, ne fait pas partie des 144 pays qui établissent l'indice (Forum économique mondial, 2016). Le Soudan a ratifié sans réserve en 1990 la Convention relative aux droits de l'enfant. Il a adhéré au Protocole facultatif concernant la participation d'enfants dans les conflits armés en 2005 et au Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants en 2004 (UNICEF, 2011). Il y a d'importants problèmes à résoudre au Soudan : le pays doit lutter contre le travail des enfants, et l'âge du mariage est de 15 ans pour les garçons et 10 ans pour les filles (*ibid.*). Cela a des répercussions sur l'alphabétisation, l'éducation et la participation au marché du travail, ainsi qu'une incidence sur le développement économique. En ce qui concerne l'alphabétisation, les taux d'abandon scolaire et le niveau

d'instruction, les femmes accusent un retard par rapport aux hommes. Selon les estimations de la Banque mondiale, le taux d'activité des femmes est passé de 27 % en 1990 à 24 % en 2016 (Banque mondiale).

Le Maroc, par exemple, a fait des progrès dans la promotion de la parité et la reconnaissance des droits des femmes. En 2004, la loi sur la *Moudawana* (Code de la famille), qui régit le droit de la famille et les relations entre hommes et femmes, a été modifiée. Cette réforme a défini les normes et les devoirs au sein de la famille et contribué à rééquilibrer les relations familiales. Le Code de la citoyenneté a également été réformé en faveur des femmes et, en 2008, le Maroc a levé ses réserves à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Malgré les progrès réalisés dans les domaines politiques, les femmes dans la pratique continuent d'être victimes de discrimination et d'inégalité dans l'accès aux ressources. La dernière enquête menée par le Haut-Commissariat à la planification (HCP) sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes montre que 62,8 % des femmes âgées de 18 à 64 ans ont subi des violences (physiques, psychologiques, sexuelles, économiques et/ou juridiques).

L'Algérie, par exemple, s'est prononcée en faveur de l'égalité de salaire pour un travail égal, mais aucun pays arabe ne dispose d'un quota légal sur le pourcentage de femmes qu'il doit inclure dans les conseils d'administration des entreprises. Les femmes des zones rurales vivent une double vulnérabilité, l'une fondée sur le sexe et l'autre sur la région géographique, où les obstacles sociaux s'ajoutent au manque de possibilités. Il est nécessaire, pour exploiter le potentiel existant dans un contexte rural, de voir davantage d'action et de plaider en faveur de l'autonomisation des femmes (Laaredj-Campbell, 2016). L'Algérie a mis au point une stratégie d'intégration socioéconomique des femmes avec un plan d'action pour sa mise en œuvre établi par le Ministère de la solidarité nationale, de la famille et de la condition féminine (République algérienne démocratique et populaire, 2014). Deux agences ont été créées à cet effet : l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), qui cherche à lutter contre le chômage

et la précarité dans les zones urbaines et rurales, et vise surtout les femmes, et l'Agence de développement social, dont la mission est de financer et d'exécuter des programmes sociaux destinés aux couches défavorisées de la société. L'initiative comprend un programme d'aide sociale et de développement qui bénéficie à environ 53,6 % des femmes. Il y a un système d'insertion professionnelle des diplômés nouveaux demandeurs d'emploi, dont deux tiers sont des femmes. Toutefois, la main-d'œuvre féminine continue de se heurter à de nombreux obstacles et ne représente que 17,2 % de la population active. Les modifications apportées en 2005 au Code de la famille ont amélioré les droits des femmes. En 2015, le Parlement a examiné un projet de loi visant à modifier le Code pénal afin de renforcer les sanctions contre la violence et la discrimination à l'égard des femmes au foyer et sur le lieu de travail. Depuis 2012, le système de quotas relatif aux assemblées élues a fait que plus de 30 % des députés sont des femmes.

En Tunisie, par exemple, des améliorations majeures ont été apportées au Code du travail ou au Code pénal, ce qui a renforcé la place de la femme dans la société tunisienne. Dans le domaine de l'éducation, on constate depuis une forte augmentation du nombre de filles scolarisées. Malgré cela,

la participation des femmes dans l'activité économique est encore faible. La Tunisie a ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en 1985, bien qu'avec des réserves sur certains articles qui incluent le droit de choisir son propre domicile et les droits relatifs au mariage et au divorce. Toutes ces réserves ont été levées en 2014.

Le Ministère tunisien de la condition féminine est l'institution officielle chargée de la promotion et de la protection des droits de la femme. Il dispose de ressources propres pour appliquer ses programmes et projets, mais travaille également avec des ONG pour la mise en œuvre des programmes. Le Conseil national de la femme, de la famille et des personnes âgées réunit des organisations gouvernementales et des ONG qui travaillent sur ces questions (Freedom House, 2010). En 2007, le Gouvernement a mis en place la Stratégie nationale visant à prévenir les comportements violents dans la famille et la société, la violence sexiste et la violence à l'égard des femmes. Selon le dernier rapport de la Tunisie sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (2009), les organisations de la société civile offrent des abris (deux selon le rapport de Freedom House), des services de conseil et une aide juridique aux femmes

Tableau 1: Indicateur sexospécifique de développement (GDI) comparé

	Espérance de vie à la naissance		Années de scolarisation escomptées		Années de scolarité (moyenne)		RNB par habitant		Valeur IDH		Ratio hommes-femmes
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Valeur IDH
Tunisie	77,4	72,7	15,1	14,2	6,7	7,8	4,662	15,967	0,680	0,752	0,904
Libye	74,8	69,0	13,6	13,2	7,7	7,0	7,163	21,364	0,691	0,727	0,950
Maroc	75,3	73,3	11,05	12,6	3,8	6,4	3,388	11,091	0,579	0,700	0,826
États arabes	72,8	69,1	11,4	12,1	5,9	7,6	5,455	23,810	0,621	0,726	0,856
Valeur IDH	77,7	73,4	14,1	13,6	7,8	8,3	10,214	17,384	0,728	0,760	0,958

	IDH ajusté aux inégalités	Perte d'ensemble	Coefficient de l'inégalité humaine (%)	Inégalité dans l'espérance de vie à la naissance (%)	Inégalité dans l'éducation (%)	Inégalité dans le revenu (%)
Tunisie	0,562	22,5	21,9	12,2	34,6	18,9
Maroc	0,456	29,5	28,3	16,0	45,8	23,0
États arabes	0,498	27,5	27,1	17,9	37,1	26,2
Valeur IDH	0,597	20,0	19,6	10,5	18,3	30,0

victimes de violence. Selon les données les plus récentes du PNUD, l'indice de développement humain (IDH) de la Tunisie pour 2015 est de 0,725, ce qui place le pays dans la catégorie des pays et territoires à développement humain élevé, à 97 sur 188, rang partagé avec le Suriname. Entre 1990 et 2015, la valeur de l'IDH de la Tunisie, qui mesure la moyenne des réalisations d'un pays en matière de développement humain de base, est passée de 0,569 à 0,725, soit une augmentation de 27,3 %.

Cependant, l'IDH de la Tunisie pour 2015, de 0,725, une fois actualisé pour l'inégalité (IHDI), tombe à 0,562. À titre de comparaison, le Maroc affiche des pertes de 29,5 % dues à l'inégalité. La perte moyenne due à l'inégalité pour les pays à IDH élevé est de 20 %, et de 27,5 % pour les États arabes. Le coefficient d'inégalité humaine pour la Tunisie est égal à 21,9 %.

L'IDH ajusté aux inégalités

L'Indicateur sexospécifique de développement (GDI), basé sur l'Indice de développement humain ventilé par sexe, reflète les inégalités entre les sexes en matière de réalisations dans trois mêmes dimensions de l'IDH : santé, éducation et contrôle des ressources économiques. Le Rapport mondial sur le développement humain de 2015 donne le calcul pour 160 pays. La valeur de l'IDH féminin pour la Tunisie est de 0,680, contre 0,752 pour les hommes, soit une valeur GDI de 0,904. En comparaison, les valeurs du GDI pour la Libye et le Maroc sont respectivement de 0,950 et 0,826.

Le Parlement tunisien a approuvé un amendement visant à assurer une plus grande représentation des femmes dans la politique locale. Il inclut une proposition de parité « horizontale et verticale » à l'article 49 de la loi électorale ; la parité horizontale garantira la participation effective des femmes au processus de décentralisation, puisqu'elle exige un nombre égal d'hommes et de femmes inscrits sur les listes électorales municipales. La parité verticale signifie qu'un candidat et une candidate doivent alterner dans chaque liste. Les deux amendements ont été adoptés par l'Assemblée des représentants

du peuple, le Parlement tunisien, le 15 juin 2016. Sur 134 représentants, 127 ont accepté la nouvelle mesure. Selon le Rapport 2015 d'ONU-Femmes sur l'écart entre les sexes, sur 145 pays, la Tunisie occupe le 69e rang en matière d'émancipation politique. Cela permettra une meilleure représentation au sein des conseils et constitue un progrès sensible vers un gouvernement inclusif, l'égalité des chances et l'égalité des sexes³.

En Libye, par exemple, les femmes ont réussi à s'intégrer dans la société civile, mais il est reconnu qu'il existe toujours des obstacles à leur participation à la vie politique. Néanmoins, on admet généralement que les femmes ont beaucoup profité de la révolution. Selon des chiffres récents, 20 % des femmes seulement participent à des activités générales civiques ou politiques. Le conflit en cours et l'insécurité qui prévaut dans tout le pays sont les principaux problèmes qui empêchent les femmes de travailler. Les groupes de défense des droits des femmes font pression pour obtenir un système de quotas qui leur assurera une forte présence au nouveau Parlement, et la jeune génération du pays est déterminée à assurer sa place dans l'avenir de la Libye. Parmi les travailleuses libyennes, 73 % choisissent une carrière dans l'un des deux secteurs principaux : l'éducation ou la médecine⁴. Il ne semble pas exister de données concrètes sur les taux nets de scolarisation ou de fréquentation scolaire en Libye, mais l'Institut de statistique de l'UNESCO estime que le taux d'alphabétisation des jeunes est de près de 100 % pour les jeunes hommes et les jeunes femmes⁵. L'augmentation du nombre d'étudiantes dans l'enseignement supérieur est un aspect positif de la politique éducative libyenne. Le nombre d'étudiantes a augmenté de façon spectaculaire : au cours de l'année scolaire 1980-81, il n'y avait que 405 étudiantes, soit environ 21 %. Au cours de l'année scolaire 1999-2000, cette proportion est de 51 %, sans compter les étudiantes inscrites dans les instituts techniques supérieurs.

³ ONU-Femmes, 2016.

⁴ Women for Democratic Transformation, réseau basé à Tripoli qui encourage les futures femmes politiques.

⁵ Profil d'égalité des sexes – Situation des filles et des femmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 2011.

PARTIE 2: MONOGRAPHIES PAR PAYS

1. Algérie

1.1. Données démographiques

La population algérienne est estimée à environ 40 millions d'habitants. Elle a plus que triplé entre 1966 et 2015, passant de 12,1 millions à 39,96 millions. Les caractéristiques de la situation démographique de l'Algérie sont les suivantes : un taux brut de mortalité de 5,7 pour 1 000 et une espérance de vie à la naissance passée de 46,14 ans en 1966 à 77,1 ans en 2015 (estimation). Le pays achève actuellement sa transition démographique, grâce surtout aux efforts faits au cours des 40 dernières années pour améliorer l'accès de la population aux services de santé et autres services de base, notamment l'eau, l'électricité et l'assainissement, le logement et une meilleure alimentation.

Il convient de noter qu'il y a actuellement une légère hausse du taux de natalité et de fécondité, en grande partie en raison d'un accès plus facile au logement et probablement en raison d'une meilleure situation sécuritaire. Les jeunes de moins de 15 ans représentent 28,8 % de la population totale, les 15-64 ans comptent pour 65,3 % et les plus de 65 ans,

6 %. Le taux de dépendance, égal au nombre de personnes à charge (personnes âgées de moins de 15 ans et plus de 60 ans) pour 100 personnes en âge de travailler (15 à 59 ans) est estimé à 60,1 % en 2015.

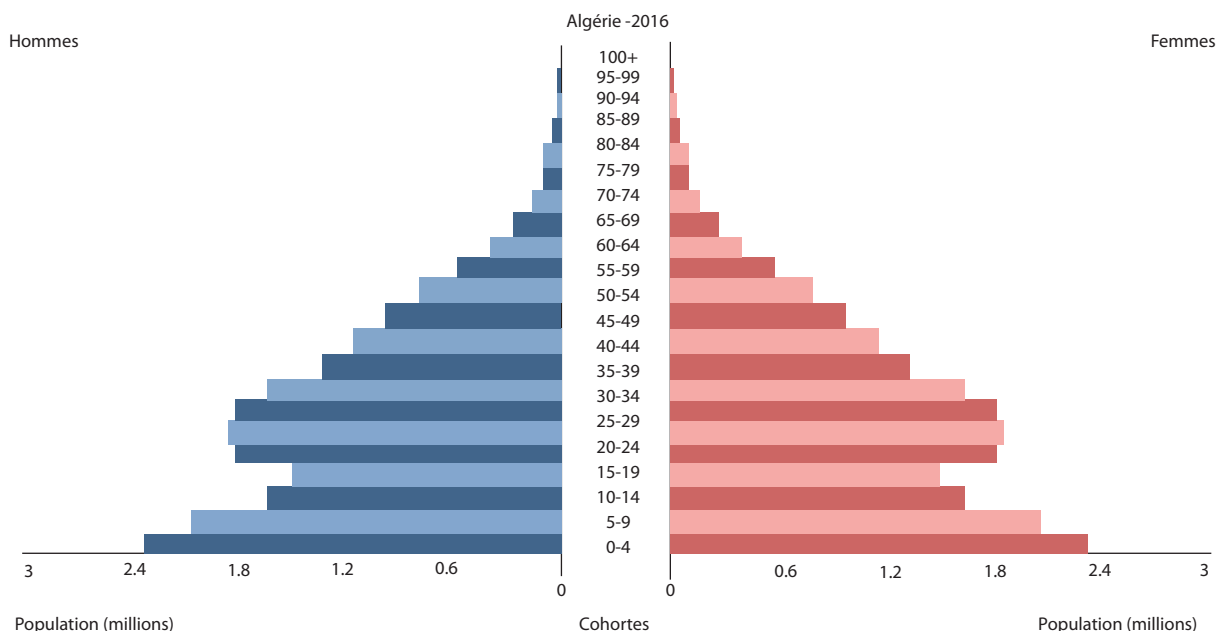
Le poids démographique des jeunes est très prometteur en Algérie. Selon l'Office national des statistiques (ONS), 26 % de la population algérienne est âgée de 15 à 29 ans. Chaque année, des milliers de jeunes sortent de l'université, le taux d'éducation des femmes est élevé et le pays dispose d'une bonne infrastructure dans les domaines de l'éducation, des services de santé et autres équipements collectifs.

1.2. Éducation

1.2.1. Taux d'alphabétisation, éducation et abandon scolaire

Les efforts de l'Algérie ont permis de progresser dans l'accès quasi universel à l'enseignement primaire, d'améliorer les conditions de scolarisation, de prolonger singulièrement la durée de la scolarisation de la population et de réduire l'analphabétisme. Le taux d'alphabétisation de la population

Figure I: Structure par âge et par sexe, en pourcentage de la population



adulte masculine est de 87,17 % (13 525 229 personnes), tandis que celui de la population adulte féminine est de 73,13 % (11 287 016 personnes). Les taux d'alphabétisation des jeunes, âgés de 15 à 24 ans, sont de 95,65 % pour les jeunes hommes et de 95,53 % pour les jeunes filles, le taux global étant de 95,59 %⁶. L'éducation est gratuite à tous les niveaux, et l'enseignement est obligatoire de 6 à 16 ans. De nombreux jeunes ont un niveau d'instruction élevé, 41 % des hommes et 59 % des femmes fréquentant les universités et les établissements d'enseignement supérieur. Les taux globaux de scolarisation sont conformes aux moyennes de la région Moyen Orient-Afrique du Nord : 97,06 % dans le primaire, 97,6 % dans le secondaire et 37 % dans l'enseignement supérieur. Moins de la moitié de ceux qui terminent leurs études secondaires obtiennent le baccalauréat. Les taux d'abandon scolaire sont beaucoup plus élevés dans le secondaire, environ la moitié des élèves n'achevant pas leurs études. Le système comporte de nombreuses lacunes⁷, comme le manque de locaux scolaires et d'équipements adéquats dans les écoles et le manque de personnel spécialisé. Néanmoins, l'Algérie crée actuellement des établissements de formation des enseignants et il existe des cours de perfectionnement des enseignants. Les programmes doivent encore être restructurés : un guide méthodologique sur le programme d'éducation préparatoire a été publié en 2009 par la Commission nationale des programmes, mais aucune formation à son utilisation n'a été dispensée. Toutefois, l'Algérie s'efforce d'aligner les contenus pédagogiques sur les normes internationales, d'adopter une démarche axée sur les compétences et d'introduire progressivement les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement.

Les politiques sociales mises en œuvre par l'État en faveur des familles défavorisées, en particulier celles qui ont un effet direct sur la scolarisation des enfants (cantine gratuite, transport, manuels scolaires et allocations), sont de nature à assurer la continuité de la scolarisation. Ces programmes sont particulièrement nécessaires, surtout dans les zones rurales. Le système éducatif, avec ses trois composantes (éducation, formation professionnelle et enseignement supérieur), doit être complémentaire

pour assurer l'utilisation optimale du cadre existant pour le développement du pays et le développement durable.

1.2.2. Enseignement supérieur

Les universités algériennes ont été réformées en s'inspirant des systèmes européens et américains : trois ans pour une licence et deux ans supplémentaires pour une maîtrise. Plusieurs réformes ont façonné l'institution universitaire actuelle. La dernière, lancée en 2004, et connue sous le nom de « Réforme LMD », vise à rapprocher l'enseignement supérieur de la vie économique. Cette réforme, qui s'est fixé pour objectif d'améliorer la qualité de la formation, cherche à :

- a) Satisfaire les besoins de l'économie et de la société dans la recherche de performance et de compétitivité, en les dotant de ressources humaines de qualité, capable d'innovation et de créativité et en participant activement au développement de la recherche et du développement ;
- b) Être conforme aux exigences internationales en matière de qualifications et de compétences. L'enseignement supérieur doit, outre sa fonction d'acquisition des connaissances et de transmission du savoir, être en mesure de s'élever à un niveau qui lui permette de doter l'économie nationale de personnes créatives, novatrices, formées et compétentes.

1.2.3. Répartition des effectifs dans l'enseignement supérieur

L'orientation de l'éducation vers les sciences humaines et sociales n'a pas changé après l'application du système LMD. L'objectif principal de la réforme était d'aligner l'enseignement supérieur sur les besoins de l'économie.

En ce qui concerne l'enseignement post-universitaire, le secteur des technologies et sciences exactes occupe la première place avec un total de 21 396 inscrits en 2013, contre 9 228 en 2003. Le secteur des sciences occupe le deuxième rang avec

⁶ UNESCO. Institut de statistique de l'UNESCO (consulté le 13 mars 2016).

⁷ Algérie. CNES, Rapport national sur le développement humain, 2013-2015.

21 171 étudiants inscrits en 2013, contre 14 574 en 2003.

1.2.4. Formation professionnelle

Le système de formation professionnelle en Algérie est géré par le Ministère de l'éducation et de la formation et le Ministère du travail et des affaires sociales. La formation professionnelle a été élargie et diversifiée pour être accessible au grand nombre d'élèves qui terminent l'enseignement primaire, mais ne sont pas qualifiés par leur disposition ou par leur nombre d'années scolaires pour poursuivre les études secondaires. Il a été conçu à l'origine pour rationaliser la transition des diplômés vers le marché du travail et leur fournir un emploi immédiat.

La formation professionnelle assure cinq niveaux de qualifications, du travailleur qualifié au technicien supérieur. L'enseignement comprend quatre formes : résidentielle, apprentissage, cours du soir et téléenseignement. Il implique le gouvernement, les entreprises et les organisations syndicales et il a un double objectif : assurer la formation d'une main-d'œuvre qualifiée qui réponde aux besoins et aux exigences du marché du travail, notamment par la formation résidentielle et l'apprentissage ; et la formation continue des travailleurs selon l'évolution des besoins du marché du travail (recyclage des compétences)⁸. La plupart des cours dans les matières techniques sont encore en français, de sorte que l'enseignement n'est pas adéquat pour tous les élèves et peut exclure ceux qui sont incapables de comprendre le français. L'absence de placement institutionnalisé en milieu de travail fait que les diplômés se retrouvent dans des postes qui sont sans rapport avec leur formation. Il existe plus de 1 400 centres qui offrent plus de 400 cours qui cherchent à élargir l'éventail des compétences pour répondre aux besoins du marché du travail. Le nombre d'élèves en formation professionnelle en 2015-2016 a augmenté de 14 % et dépasse 377 000 inscrits. Dans le cadre du plan 2010-2014, 178 milliards de dinars (1,9 milliard de dollars) ont été alloués à la formation professionnelle, à la modernisation des infrastructures et à la construction de 220 instituts, de 58

internats professionnels et 82 centres de formation⁹. Une formation des enseignants à une utilisation accrue des solutions technologiques et des collaborations locales et étrangères sont quelques-uns des principaux éléments nécessaires au développement du secteur. Le plan du gouvernement pour 2014-2018 constitue la base de la réforme du système d'éducation et de formation et comprend les priorités suivantes¹⁰ :

- a) L'accès à l'éducation sera amélioré grâce à la construction de nouvelles écoles ;
- b) Des programmes de formation spéciaux seront mis au point pour cibler des groupes sociaux particuliers, surtout dans les zones rurales.

En ce qui concerne la qualité de la formation, le plan comprend :

- a) Des mécanismes d'assurance qualité pour les activités pédagogiques, ainsi qu'une gestion financière et administrative ;
- b) La formation du personnel éducatif, en particulier des formateurs ;
- c) L'amélioration des services d'orientation et d'orientation professionnelle ;
- d) La réorganisation des programmes de formation professionnelle et éducative ;
- e) La création de centres d'excellence dans les domaines de l'agriculture, de la construction, de la mécanique automobile, des énergies renouvelables et des technologies de pointe ;
- f) Des programmes de suivi, d'échange et de coopération ;
- g) Un suivi de l'informatisation et la création de réseaux scolaires.

⁸ Ministère de la formation et de l'enseignement professionnels. Algérie.

⁹ The Report : Algeria 2015. Oxford Businesses Group.

¹⁰ Fondation européenne pour la formation, 2015.

Quant aux partenariats avec le secteur des affaires, le plan comprend :

- a) Le développement du système d'apprentissage pour impliquer davantage d'entreprises dans le processus de formation ;
- b) Le renforcement de la coordination avec les partenaires du secteur socioéconomique pour adapter l'offre aux besoins du marché du travail ;
- c) L'ouverture du réseau de développement pédagogique aux institutions de recherche et au secteur économique.

1.2.5. Zones urbaines et zones rurales

En Algérie, 66,3 % de la population, qui croît rapidement, vit dans les zones urbaines, contre 31 % en 1966. Après avoir été un pays à forte prédominance rurale pendant les premières années de l'indépendance (69 %), l'Algérie a progressivement réduit son manque de villes à un taux d'urbanisation estimé à 70 %.

Les zones urbaines et rurales semblent partager des niveaux similaires de scolarisation des enfants (71 % et 69 %, respectivement). Les différences entre les régions sont plus marquées, avec plus de 13 points de pourcentage de différence entre le Nord-Est (75 %) et le Nord-Ouest (61 %). Selon le quintile de richesse, l'Initiative de développement de la petite enfance est presque identique pour les enfants vivant dans les milieux les plus pauvres (71 %) et les enfants vivant dans les milieux les plus riches (72 %). L'éloignement des écoles et collèges dans les campagnes prive les enfants, en particulier les filles, de la possibilité de poursuivre leur scolarité.

1.3. Politiques relatives à la jeunesse

L'Algérie dispose de divers règlements et programmes qui touchent les jeunes. La Constitution de la République algérienne démocratique et populaire prévoit le droit à l'éducation gratuite pour tous jusqu'à l'âge de 16 ans (article 53).

Le Ministère de la jeunesse et des sports dispose, dans chacune des provinces, de directions chargées des centres locaux de jeunesse, des centres

d'hébergement, mairies et installations sportives. C'est la principale agence gouvernementale pour les questions de jeunesse, mais d'autres acteurs publics participent également à l'application des programmes de coopération connexes : le Ministère de la santé, le Ministère chargé de la sécurité et de l'administration locale, le Ministère de la culture, etc. Le caractère transversal des actions les rend moins efficaces et les résultats ne sont pas toujours satisfaisants.

Dans le domaine de la culture et des loisirs, l'État cherche avant tout à renforcer l'identité et l'appartenance nationale par la préservation du patrimoine culturel, la participation aux activités culturelles et récréatives dans le cadre du développement intégral, ainsi que la promotion de la création artistique et de la présence culturelle algérienne dans le monde.

En ce qui concerne l'emploi des jeunes, le Gouvernement a renouvelé sa politique d'encouragement grâce à deux programmes supplémentaires :

Le premier, sous l'égide du ministère de l'emploi et de la sécurité sociale, est intitulé « Plan d'action pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage ». Son onzième objectif cherche à renforcer la promotion de l'emploi des jeunes et améliorer le taux de recrutement actuel de 12 %, pour qu'il atteigne 33 % ;

Le Ministère de la solidarité nationale a mis en place la même année (2008) un nouveau programme d'insertion des jeunes diplômés, destiné aux jeunes âgés de 19 à 35 ans qui ne perçoivent aucun revenu, mais qui ont soit un diplôme d'enseignement supérieur, soit un diplôme de technicien hautement qualifié.

1.4. Emploi

Le taux de chômage des jeunes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord est trois fois plus élevé que celui des adultes. La tendance suggère un taux de chômage stable d'environ 11 %. Ce taux, chez les jeunes, était de 28,7 % en 2012 et devrait légèrement augmenter pour atteindre 30 % en 2019. L'Algérie affiche les mêmes proportions que la région Moyen-Orient-Afrique du Nord, le taux de chômage des jeunes étant de 29,9 % en 2015.

Le taux de chômage moyen est relativement faible (11,2 %), mais la situation générale reste préoccupante, car la plupart des personnes concernées sont des chômeurs de longue durée (72 %). Le taux de 29,9 % en 2015 (26,7 % pour les hommes et 45,3 % pour les femmes) accroît la pression sur la société et l'économie algériennes.

Le taux de chômage est plus faible chez les personnes peu instruites et il augmente en fonction du niveau d'instruction, atteignant 15,4 % pour les personnes ayant fait des études supérieures (ONS). Quatre facteurs semblent déterminer le profil des chômeurs algériens : être jeune, être femme, être diplômé du supérieur, et enfin être citoyen. Certaines réformes ont déjà été entreprises pour améliorer la qualité du système éducatif, mais cela n'a pas encore eu d'impact sur l'amélioration de la situation de l'emploi des étudiants qui terminent leurs études.

Le cas des jeunes femmes est particulièrement préoccupant, le chômage étant quatre fois plus élevé que le taux global de 2015, trois fois plus élevé que celui des femmes (tous âges confondus) et le double de celui des jeunes hommes du même groupe d'âge. Le taux de chômage en Algérie a augmenté, passant de 10,5 % en septembre 2016 à 12,3 % en avril 2017 (ONS, 2017), soit 1,8 point de pourcentage sur une très courte période. Ces données cachent de grandes différences selon les catégories de population. Chez les jeunes de 15 à 24 ans, ce taux atteint environ 29 %. Parmi les jeunes non qualifiés, le taux est de 10 % selon les chiffres d'avril 2017, de 14,8 % parmi ceux qui ont une formation professionnelle et de 17,6 % parmi les diplômés de l'enseignement supérieur.

En ce qui concerne le taux de dépendance – le rapport âge-population entre les personnes inactives et celles qui le sont – l'Algérie a un grand nombre de personnes de moins de 15 ans (environ 40 % de la population). D'ici à 2035 le pays devrait atteindre un taux de dépendance global très élevé, de 60 %, situation qui sera encore aggravée par le problème de l'accès à l'emploi et à revenu qui en découle.

Près de 75 % des Algériens pauvres vivent dans les zones urbaines, où ils occupent des emplois

informels ou dépendent de l'agriculture de subsistance. Le travail dans le secteur privé tend à être précaire et jouit d'une mauvaise réputation auprès des jeunes en raison de l'absence de contrats à durée indéterminée et de droits à la sécurité sociale (indemnisation, vacances, assurance maladie, etc.). Il existe une forte demande d'emplois dans le secteur public parce qu'il offre des avantages qui font défaut au secteur privé, tels que l'assurance maladie et les contrats à durée indéterminée, spécialement dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des services de sécurité et de l'administration, qui sont les principaux employeurs en Algérie (SAHWA, 2014a).

En 2013, un quart des personnes employées ont déclaré qu'elles étaient à la recherche d'un autre emploi – 57 % étaient motivées par l'instabilité de l'emploi actuel et 33 % étaient des employés non permanents. Ces deux éléments mettent en évidence l'existence de certaines formes d'insécurité de l'emploi. L'emploi salarié non permanent augmente en Algérie, passant de 22,9 % en 2004 à 27 % en 2015, alors que sa part n'était que de 19 % en 2000. Cette part dans le secteur salarial est passée de 38 % à 50 % entre 2004 et 2014, mais il y a eu une baisse de 39 % des effectifs en 2015. La non-affiliation à la sécurité sociale touche un peu moins de la moitié des personnes ayant un emploi (42,5 %). En effet, 9 jeunes sur 10 (88,2 %) âgés de 15 à 24 ans qui travaillent dans le secteur privé n'ont pas accès à la sécurité sociale, et 75 % d'entre eux n'ont pas de diplôme.

1.5. Politiques de l'emploi

Les mesures mises en place par l'État pour faciliter l'accès à l'emploi et les activités entreprises au cours des 20 dernières années doivent être maintenues. L'orientation politique de ces programmes touche les jeunes de moins de 30-35 ans. Dans le cadre des efforts déployés pour diversifier l'économie nationale et affirmer davantage l'orientation vers un développement plus inclusif et équitable, le Gouvernement algérien a adopté en 2008 le Plan d'action pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage, qui place l'emploi au cœur des politiques économiques et sociales. Sept objectifs principaux ont ensuite été fixés¹¹ :

11 Plan d'action pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage.

- a) Lutter contre le chômage par une approche économique ;
 - b) Améliorer les qualifications de la main-d'œuvre nationale ;
 - c) Promouvoir l'esprit d'entreprise ;
 - d) Adapter les filières et les profils de formation aux besoins du marché du travail ;
 - e) Améliorer et consolider l'intermédiation sur le marché du travail ;
 - f) Soutenir les investissements créateurs d'emplois ;
 - g) Moderniser les mécanismes de suivi, de contrôle et d'évaluation.
- a) En améliorant les compétences des demandeurs d'emploi ;
 - b) En accordant des incitations fiscales et budgétaires aux employeurs qui recrutent des demandeurs d'emploi ;
 - c) En soutenant davantage les employeurs au moyen de contrats de travail assistés.

2.5.2. Le Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle

Les employeurs reçoivent 60 % du coût de la formation des demandeurs d'emploi pour les adapter à l'emploi disponible. S'ils recrutent dans le cadre du contrat de travail assisté, ils reçoivent une contribution de l'État sur le salaire de l'employé en question, calculée selon le niveau d'instruction et l'expérience de celui-ci. Les microentreprises créées dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes et de la Caisse nationale d'assurance-chômage peuvent recruter deux premiers demandeurs d'emploi. Pour réaliser ces objectifs, la Commission se réunit périodiquement et élabore un rapport semestriel sur la situation du marché du travail ; elle examine aussi des propositions pour lutter contre le chômage.

Un fonds spécial a été créé pour soutenir les jeunes promoteurs de projets par une aide sous forme de prêt à taux réduit : Le Fonds national de soutien à l'emploi des jeunes. Au cours de la période 2008-2014, il a financé 184 676 projets dans divers secteurs et créé 413 780 emplois. Le secteur des services offre la plus grande part des emplois, soit 29 % des emplois créés, suivi du secteur du fret (17 %), de l'agriculture (14 %), l'artisanat (13 %) et du bâtiment et travaux publics (12 %). Les 13 % restants sont répartis entre les autres secteurs (industrie, maintenance, transport public, professions libérales, pêche et domaine hydraulique).

L'Agence nationale de gestion du microcrédit (AN-GEM) s'appuie sur un nouveau cadre juridique de lutte contre le chômage et la précarité dans les zones urbaines et rurales en favorisant le travail indépendant, l'artisanat notamment féminin, et en encourageant les populations rurales à rester dans leur zone d'origine. Au cours de la période 2008-

En outre, quatre types d'outils ont été utilisés par le Gouvernement pour maîtriser cette situation :

- a) Des travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre ;
- b) L'« Algérie Blanche » ;
- c) L'intérêt général ;
- d) Le programme d'activités d'insertion sociale.

2.5.1. La Commission nationale de promotion de l'emploi (CNPE)

Cette Commission a été créée en 2010 pour assurer un système d'information et d'analyse du marché du travail (également par secteur), examiner les mesures possibles qui peuvent assurer la création d'emplois, le caractère adéquat de la formation aux emplois disponibles et l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

Pour ce faire, la Commission favorise le développement de partenariats entre l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et la Caisse nationale d'assurance-chômage ; l'ANSEJ encourage aussi l'emploi rémunéré par les moyens suivants :

2014, le financement de l'ANGEM a permis de créer 243 288 emplois pour les jeunes.

Le risque de chômage, en particulier parmi les jeunes, et la qualité inhérente de l'emploi, laissent encore à l'Algérie certains problèmes auxquels le pays devra faire face dans les prochaines années.

Certaines mesures pourraient être mises en place pour lutter contre le chômage dans le pays :

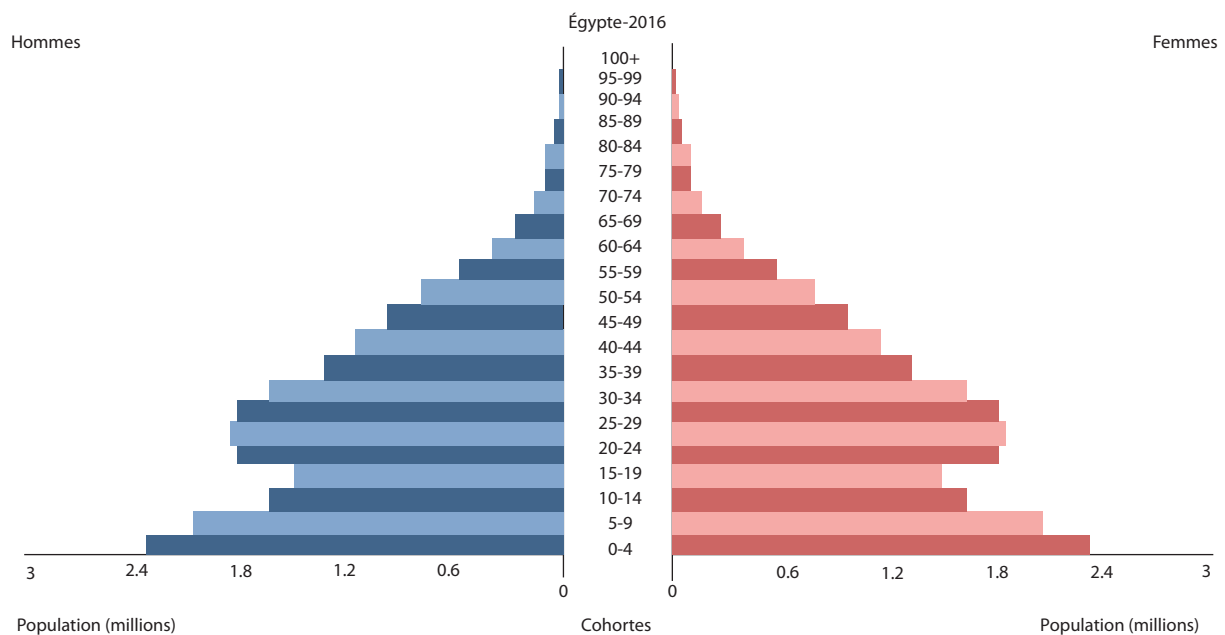
- a) Encourager l'esprit de recherche dans les entreprises et établir des mécanismes pour faciliter la création de passerelles entre chercheurs universitaires et acteurs socio-économiques. Le système d'information actuel devrait être adapté et mis à jour pour informer les décideurs de la situation de l'emploi conformément aux normes internationales, en tenant compte des spécificités nationales et territoriales ;

- b) Renforcer la coordination parmi les responsables de l'emploi en créant un organe de supervision pour examiner et évaluer les dispositifs adoptés ;
- c) Améliorer la communication et la publicité autour des dispositifs, facilités et avantages accordés aux jeunes entrepreneurs ;
- d) Introduire des modules sur l'entrepreneuriat et les capacités de gestion dans le système éducatif.

2. Égypte

2.1. Données démographiques

Figure II : Structure par âge et par sexe, en pourcentage de la population



Source : Central Intelligence Agency (CIA) (2017a).

Contexte socioéconomique		
RNB par habitant, méthode Atlas (dollars É.-U. courants)	2015	3,340.0
Taux de mortalité des moins de 5 ans (milliers)	2015	24,0
Croissance démographique (pourcentage annuel)	2015	2,1
Population âgée de 0 à 14 ans (pourcentage du total)	2015	33,2
Population âgée de 0 à 14 ans, total	2015	30,344,337
Population totale	2015	91,508,084
Prévalence du VIH, total (pourcentage de la population âgée de 15 à 49 ans)	2015	0,1
Chômage (pourcentage de la population active totale)	2014	13,2

Figure III: L'éducation en Égypte, bref aperçu

Indicateurs de l'éducation		Filles	Garçons	Total
Taux net de scolarisation, préprimaire	2014	27	28	27
Taux net de scolarisation, primaire	2014	98	98	98
Taux d'achèvement du cycle primaire	2013	104	103	104
Enfants non scolarisés en âge d'aller à l'école primaire	2014	33 219	80 080	113 300
Indice de parité entre les sexes pour le taux brut de scolarisation, primaire	2014			1
Taux net de scolarisation, secondaire	2014	82	81	82
Taux brut de scolarisation, enseignement supérieur	2015	36	37	36
Taux d'alphabétisation des adultes, 15 ans et plus, (%)	2013	67	83	75

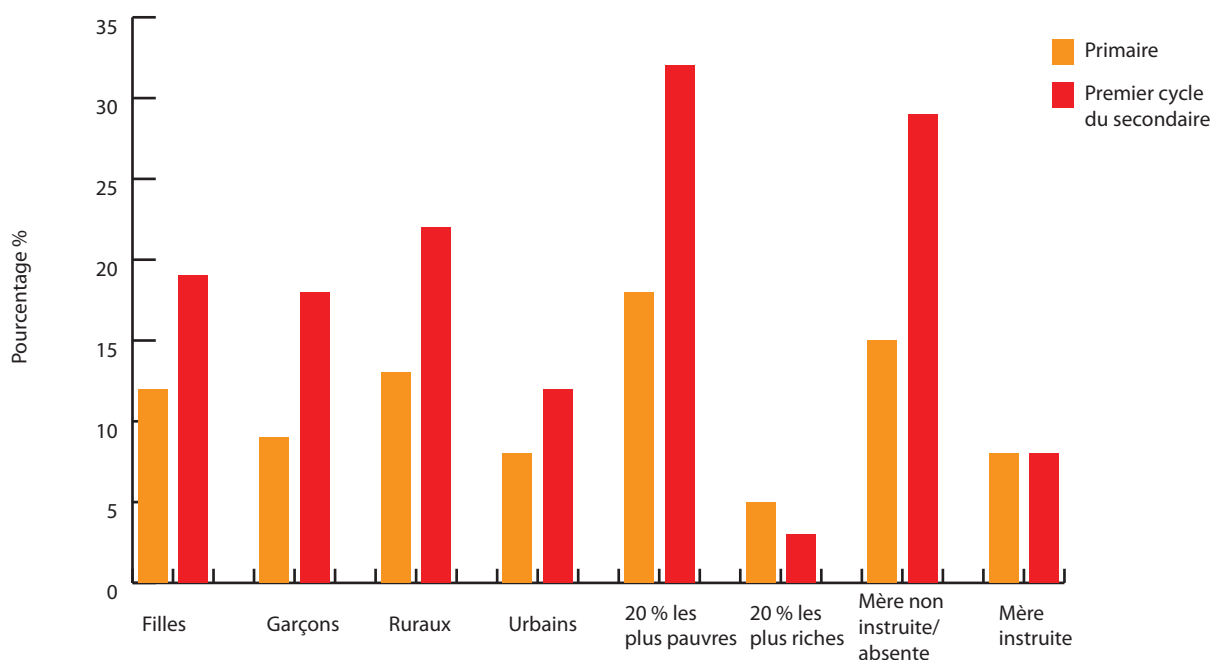
2.2. Éducation

Le nombre d'enfants non scolarisés en âge d'aller à l'école primaire a diminué progressivement depuis 2000, mais à un rythme variable. Les taux d'exclusion des enfants du premier cycle de l'enseignement secondaire ont connu une baisse spectaculaire. En outre, bien que les chiffres soient encore

élevés, la proportion d'enfants d'âge pré-primaire non scolarisés a diminué.

À l'heure actuelle, ne sont pas scolarisés 319 126 enfants en âge d'aller à l'école primaire (2,9 %), 331 074 enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire (6,6 %) et 1 297 354 enfants en âge de fréquenter l'école maternelle (69,2 %). Le taux

Figure IV: Taux d'abandon scolaire



Les taux d'abandon scolaire pour les enfants les plus pauvres sont bien plus élevés que pour les enfants les plus riches : trois fois plus élevés dans le primaire et dix fois plus élevés dans le premier cycle du secondaire

Les abandons scolaires sont aussi plus élevés chez les filles, les enfants des zones rurales et les enfants dont la mère n'est pas instruite ou est absente.

Alphabétisation

Définition : âgé de 15 ans et plus sachant lire et écrire

Population totale : 73,8 %

Hommes : 82,2 %

Femmes : 65,4 % (estimation 2015)

d'abandon, de 3 %, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire reste important. Les pauvres sont les plus durement touchés. Les garçons des zones urbaines et les filles des zones rurales sont les plus susceptibles d'abandonner l'école (UNICEF, 2017).

2.3. Politiques relatives à la jeunesse

L'Égypte ne dispose pas de définition d'une tranche d'âge homogène et clairement définie de la jeunesse. Selon le rapport Euromed 2010 sur l'Égypte (Abdelhay), le Conseil national de la jeunesse, prédécesseur de l'actuel ministère d'État pour la jeunesse, a défini la jeunesse comme la tranche d'âge 18-30 ans. Cependant, des programmes récents du Ministère, comme l'accord de coopération signé avec le Programme de développement participatif en milieu urbain en janvier 2013, définissent les jeunes comme étant âgés de 18 à 35 ans (Youthpolicy.org, 2014).

Le Ministère d'État pour la jeunesse est responsable du développement de l'enfance et de la jeunesse en Égypte. Ses objectifs pour 2013-2017 comprennent le renforcement de la participation politique des jeunes, la sensibilisation culturelle et le développement de la formation et de la recherche sur la jeunesse. Selon *Egypt Independent* (El-Hennawy, 2012), le Ministère était un poste fraîchement établi au sein du premier Cabinet organisé après la révolution de 2011, bien qu'il semble avoir repris le rôle de l'ancien Conseil national de la jeunesse, qui était le principal organe gouvernemental chargé de la programmation relative à la jeunesse comme décrit dans le rapport Euromed 2010 (Youthpolicy.org, 2014). Le projet de budget pour la jeunesse, la culture et les affaires religieuses pour 2012-2013 est de 20,4 millions de livres égyptiennes (République arabe d'Égypte, 2012) ; le pourcentage consacré exclusivement à la jeunesse n'est pas précisé. S'agissant de l'éducation, l'idée est moins vague. La Banque mondiale affirme que l'Égypte a consacré 11,93 % des dépenses publiques et 3,76 % de son PIB à l'éducation en 2008 (Banque mondiale, 2017). Il s'agit du dernier calcul enregistré par la Banque (Youthpolicy.org, 2014).

2.4. Emploi

Le chômage reste omniprésent dans toute l'Égypte. Le chômage des jeunes a augmenté de 50 % au cours des dix dernières années, passant de 28 % en

2000-2002 à 42 % en 2012-2014, du fait des faibles perspectives économiques. La disjonction entre les besoins du pays et les systèmes d'éducation et de formation persiste, notamment dans l'enseignement général et l'apprentissage technique et professionnel. Des progrès importants ont été accomplis dans les taux de scolarisation, notamment chez les filles. Mais plus les jeunes sont instruits, plus ils sont au chômage. Plusieurs facteurs joueraient un rôle dans les taux de chômage élevés des personnes instruites. Ces jeunes ont peut-être de plus grandes attentes s'agissant des types d'emploi recherchés, ils ont peut-être des mécanismes de soutien (comme la famille) qui leur permettent de chercher un emploi plus longtemps ou d'attendre jusqu'à ce qu'ils trouvent un emploi correspondant à leurs espérances. En outre, les emplois peuvent tout simplement ne pas exister pour les personnes très instruites, soit parce que les entreprises sont incapables de créer des postes correspondants (ou le font rarement), soit parce qu'il existe un décalage entre les compétences acquises par les jeunes très instruits et celles recherchées par les entreprises (OIT, 2017). En outre, il y a des disparités marquées entre les sexes, le taux de chômage des jeunes femmes s'établissant à 64,9 % en 2012, contre 23,8 % pour les hommes (OIT, 2012).

Lorsqu'ils sont ventilés par sexe, le chômage et l'analphabétisme semblent être les principaux facteurs d'exclusion parmi les femmes. La pauvreté et le chômage contribuent relativement davantage à l'exclusion des hommes. Les niveaux de pauvreté ont également augmenté à des degrés divers selon le sexe. Cela montre la nécessité d'interventions politiques sexospécifiques dans les secteurs économiques et sociaux afin de s'attaquer aux principaux facteurs qui entraînent l'exclusion humaine selon le sexe.

Il existe également des différences criantes dans la participation au marché du travail entre hommes et femmes. Les hommes ont des taux de participation plus élevés que les femmes, en raison de nombreux facteurs, notamment les normes culturelles et sociales (OIT, 2015). Alors que le chômage des jeunes hommes est inférieur à celui des jeunes femmes, il n'empêche qu'il est baissé de 16 % en 2009 à 29 % en 2013, selon les statistiques nationales. En revanche, le chômage des jeunes femmes est resté élevé, mais il a légèrement diminué, passant de

56 % à 52 % au cours de la même période. La baisse marginale du chômage des jeunes femmes pourrait être due aux programmes d'action corrective et d'autonomisation des femmes mis en place par le Gouvernement, en particulier les programmes de formation et de renforcement des compétences visant à rendre les jeunes plus employables.

Une réserve accrue d'emplois décents et une meilleure éducation, suivis d'un accès équitable aux possibilités économiques, amélioreraient la situation actuelle où les jeunes se trouvent contraints d'accepter des emplois marginaux qui les exploitent. Si cela réussit, le pays aura tout à gagner à bien des égards et contribuera en définitive à un développement durable.

Le marché du travail égyptien a subi de nombreux chocs, mais les problèmes découlent de tendances établies de longue date, comme les difficultés disproportionnées que connaissent les femmes et les jeunes et qui les entravent dans l'accès à des emplois de qualité. Le taux de chômage masque à lui seul la nature réelle du marché du travail, car il cache le fait que les emplois de qualité sont rares. Les trois tendances à long terme qui pèsent actuellement sur le marché du travail égyptien sont l'expansion de l'emploi dans le secteur privé informel, la diminution des emplois dans le secteur public et leur stagnation dans le secteur privé formel. Les jeunes ont du mal à entrer sur un marché du travail qui ressemble peu au marché du travail précédent. Cela est particulièrement troublant dans le contexte actuel de l'explosion démographique de la jeunesse.

Un examen spatial du marché du travail est particulièrement important, car des disparités évidentes existent entre les zones métropolitaines et la périphérie rurale. En plus de ces disparités, il y a un manque de migration, comme en témoignent ceux qui vivent dans la périphérie lorsqu'ils prennent la décision de prendre un emploi plus près de chez eux. Les ressources sont beaucoup plus importantes dans les régions métropolitaines, surtout parce que les entreprises s'y installent pour avoir un meilleur accès aux capitaux. Les principales différences dans le marché du travail entre les zones urbaines et la périphérie concernent la rémunération, le caractère formel de l'emploi et le chômage. Plus on s'éloigne de la zone métropolitaine, plus

le caractère formel du travail diminue, en même temps que le chômage augmente sensiblement. L'aspect le plus positif de cette question est qu'il n'y a plus de disparité en matière d'éducation entre les zones centrales et la périphérie, mais ce gain ne compense pas les disparités dans les segments du marché du travail. Un problème qui prend de l'ampleur actuellement est le fait que la périphérie rattrape les zones urbaines tandis que celles-ci commencent à prendre du retard. Cela indique un rétrécissement de l'écart salarial, mais met en évidence une détérioration de la situation dans les zones urbaines au lieu d'un progrès dans la résolution du problème du chômage.

Le caractère informel de l'emploi a augmenté en raison de l'accroissement du nombre de travailleurs en situation irrégulière, ce qui rend le marché du travail encore plus vulnérable aux chocs, pousse davantage de travailleurs sans emploi vers le secteur informel, éloigne l'Égypte des secteurs à forte productivité et crée des salaires plus élevés dans le secteur informel (par rapport aux salaires du secteur formel). L'augmentation du caractère informel de l'emploi va de pair avec un accroissement du sous-emploi et d'une plus grande dépendance à l'égard du secteur informel en tant qu'employeur de dernier recours. Les microentreprises familiales sont les principaux employeurs de travailleurs informels, mais la plupart des microentreprises sont extrêmement vulnérables et ne survivent pas longtemps. Il y a donc un important travail à faire pour « démêler les réactions structurelles et les réactions cycliques du marché du travail » afin de comprendre, analyser correctement et répondre de manière proactive aux tendances du marché.

L'Égypte peut améliorer son efficacité et chercher à égaliser les chances ; c'est un exercice qui exige beaucoup de doigté, car s'il devait échouer le pays serait dans une situation très précaire. L'ordre du jour devrait inclure une plus grande concurrence, la promotion d'un esprit d'entreprise et la création d'emplois, en même temps que la lutte contre le travail informel et l'édification d'un avenir inclusif. Il est nécessaire d'envisager des solutions telles que la création de signaux crédibles pour assurer la transparence et la responsabilisation dans le secteur privé. Pour aborder la question du travail informel, il faut adopter une démarche multidimensionnelle comprenant des changements institutionnels

qui évaluent rigoureusement les entreprises. Pour un avenir inclusif, il faut mettre au point des politiques actives du marché du travail.

L'économie égyptienne a fait face à de nombreux problèmes de nature institutionnelle et structurelle au fil du temps qui contribuent à la détérioration du marché du travail actuel. Par conséquent, le marché du travail ne réussit pas à servir sa main-d'œuvre de manière équitable. L'inégalité et le caractère informel nuisent à son marché, et ce ne sont là que deux des tendances qui indiquent des défaillances à long terme.

2.5. Politiques de l'emploi

En Égypte, quatre initiatives politiques méritent d'être soulignées :

- a. **Le Plan d'action national pour l'emploi des jeunes**, qui a été élaboré dans le cadre d'un vaste processus de consultation lancé en mai 2009. L'OIT, la *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (GIZ) (Coopération allemande) et les Nations Unies ont soutenu le Ministère de la main-d'œuvre dans la préparation de la version préliminaire du Plan d'action national pour l'emploi des jeunes 2010-2015. Le plan visait à créer des emplois plus décents et plus productifs, à préparer les jeunes au marché du travail et à faire correspondre l'offre de travail et la demande ;
- b. **L'Observatoire égyptien pour l'éducation, la formation et l'emploi** a été créé en 2006-2010 par un financement de la Fondation européenne pour la formation (ETF), sous les auspices du Centre d'information et d'aide à la prise de décisions (IDSC) ; il est rattaché au Cabinet du Premier Ministre. Un comité directeur public-privé a été formé avec des représentants du Gouvernement, des milieux d'affaires et de la société civile. Il a mené des analyses du marché du travail et des activités de renforcement des capacités, et émis l'idée d'un observatoire du marché du travail ;
- c. **Le Forum égyptien pour la promotion de l'emploi des jeunes** (Egypt-YEP). Sa mise en place a été encouragée par l'OIT et la GIZ, et financée par l'Allemagne, l'Australie et le Canada en 2014. Egypt-YEP est une initiative pu-

blic-privé de haut niveau qui a rassemblé des décideurs politiques nationaux (les ministères de l'éducation, de la planification et de la main-d'œuvre), des acteurs privés, des syndicats, des organisations de la société civile, des spécialistes et des jeunes qui s'efforcent de prendre des mesures collectives et pragmatiques pour résoudre les problèmes urgents du marché du travail, notamment du chômage, que connaissent les jeunes en Égypte ;

- d. **Workforce Improvement and Skill Enhancement** (WISE) (Amélioration de la main-d'œuvre et renforcement des compétences) est une collaboration de trois ans, lancée en 2016 entre le Gouvernement égyptien, le secteur privé et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), sur un projet de formation professionnelle. Cette initiative d'un montant de 22,1 millions de dollars vise à réformer le système d'enseignement secondaire technique (par la mise au point de programmes et la formation d'enseignants) et à renforcer les compétences des jeunes de façon à répondre aux besoins du marché du travail.

Les institutions du marché du travail sont importantes, car elles recherchent des solutions viables au chômage des jeunes. Ce sont des institutions juridiques chargées de coordonner l'offre et la demande de travail. L'Égypte dispose d'institutions du marché du travail chargées de planifier et de coordonner les initiatives de promotion de l'emploi, comme le décrit l'Organisation internationale du Travail. Elles sont notamment :

- a. Le Ministère de la main-d'œuvre, chargé de faciliter l'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre, d'aider à accroître les compétences employables de la main-d'œuvre et de surveiller la demande du marché du travail. Il gère ses propres centres de formation, qui sont principalement axés sur la formation de ceux qui abandonnent l'école et des travailleurs licenciés. Le Ministère organise un programme d'information sur l'emploi, qui prépare des statistiques sur le marché du travail et publie le Bulletin mensuel des offres d'emploi. Il organise également un recensement annuel auprès de toutes les entreprises de plus de 10 travailleurs pour recueillir des données sur les

besoins de formation. Le Ministère collabore avec les employeurs et les travailleurs, par les soins du Conseil supérieur de la valorisation des ressources humaines et aussi directement, à l'élaboration des politiques de formation, tout en encourageant les entreprises privées à créer leurs propres centres de formation et en leur fournissant des conseils méthodologiques et des accréditations ;

- b. Le Conseil supérieur de la valorisation des ressources humaines est le principal organe chargé de coordonner les politiques de formation de tous les ministères. Il est dirigé par le Ministre de la main-d'œuvre et comprend de hauts fonctionnaires de tous les autres ministères concernés. Le Conseil se réunit quatre fois par an et annonce les besoins nationaux de formation. Les différents ministères sont censés les intégrer dans leurs programmes de formation pour les adapter aux besoins du marché du travail ;
- c. Le Centre d'information et d'aide à la prise de décisions (IDSC) est rattaché au Cabinet ministériel. Il a élaboré le Programme national pour l'emploi des jeunes. De plus, l'IDSC entreprend une analyse de la demande de main-d'œuvre fondée sur les offres d'emploi dans les journaux ;
- d. Les agences pour l'emploi font partie du Ministère de la main-d'œuvre et ont une structure territoriale ;
- e. Le Fonds social pour le développement est un organisme gouvernemental semi-autonome placé sous l'autorité directe du Premier Ministre. Il a été créé en 1991, dans le cadre d'une initiative conjointe du Gouvernement égyptien, de la Banque mondiale et du PNUD qui vise à atténuer les effets négatifs de la réforme économique sur les groupes les plus vulnérables de la population et à promouvoir le développement économique dans les régions défavorisées. Le Fonds social pour le développement est très actif dans le domaine de la création d'emplois et gère plusieurs programmes pour l'emploi ;

f. Certaines nouvelles institutions du marché du travail ont récemment été ou seront introduites dans le système égyptien en vertu de la Loi 12/2003 sur le travail (« Loi sur le travail »). Parmi ces institutions, il faut noter le Conseil national des salaires, chargé de fixer les salaires minima [OIT et Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques (CAPMAS)]. Le Caire, 2012.

L'Égypte a ratifié la convention de 1970 (No 131) de l'OIT sur la fixation et la réglementation des salaires minima, ce qui indique qu'elle prend ses obligations au sérieux.

Les lois du marché du travail et les politiques salariales façonnent le droit du travail et la politique du salaire minimum en matière de création d'emplois. Les lois du marché du travail ont deux effets opposés : la réduction du chômage et des obstacles qui s'opposent à l'emploi. Des lois strictes sur le marché du travail pourraient également avoir pour effet de réduire l'accès à l'emploi de populations déjà marginalisées qui devraient avoir la possibilité d'avoir un accès accru, par exemple les femmes et les jeunes (*ibid.*).

L'économie informelle est importante, avec une part de 47 % de l'emploi total. Il en résulte que la réglementation du travail n'augmente pas nécessairement la réserve d'emplois et peut aussi contribuer à réduire les offres d'emploi décent (*ibid.*).

L'Égypte dispose d'un système de sécurité sociale complet qui offre une couverture étendue et inclusive aux fonctionnaires, aux employés des secteurs public et privé et des entreprises informelles. Elle protège également les Égyptiens qui travaillent à l'étranger et certains groupes vulnérables. Cependant, ses taux de cotisation sont élevés et découragent les employés et les employeurs de verser leurs cotisations et de déclarer les salaires réels. En outre, le salaire maximum sur la base duquel les cotisations de sécurité sociale sont calculées est très faible. Un autre inconvénient important du système est son manque de viabilité financière (*ibid.*). Les jeunes ont l'avantage d'être couverts par la sécurité sociale, mais peuvent se trouver dans des situations où les employeurs ne versent pas de cotisations, ce qui élimine les avantages présumés.

Les salaires des fonctionnaires sont déterminés par des paramètres établis par la loi, mais le secteur privé a tendance à ignorer la loi et les travailleurs ont peu de recours, car les syndicats sont rares dans ce secteur. Les conditions sont encore plus précaires dans le secteur agricole et dans l'économie informelle, où les employeurs ont encore plus de latitude dans la détermination des salaires et où il n'existe pas de syndicat. Selon la législation égyptienne, les hommes et les femmes doivent recevoir un salaire égal pour un travail égal. Mais il n'y a aucune prescription pour qu'ils soient rémunérés de la même manière pour un travail de valeur égale, conformément à la convention (No 100) sur l'égalité de rémunération, 1951 (*ibid.*).

L'Égypte a pris de nombreuses initiatives de formation professionnelle. Certaines sont parrainées par le secteur privé, d'autres par des ONG égyptiennes et des partenaires de développement internationaux. Le Gouvernement parraine également des programmes de formation et d'autres encore sont

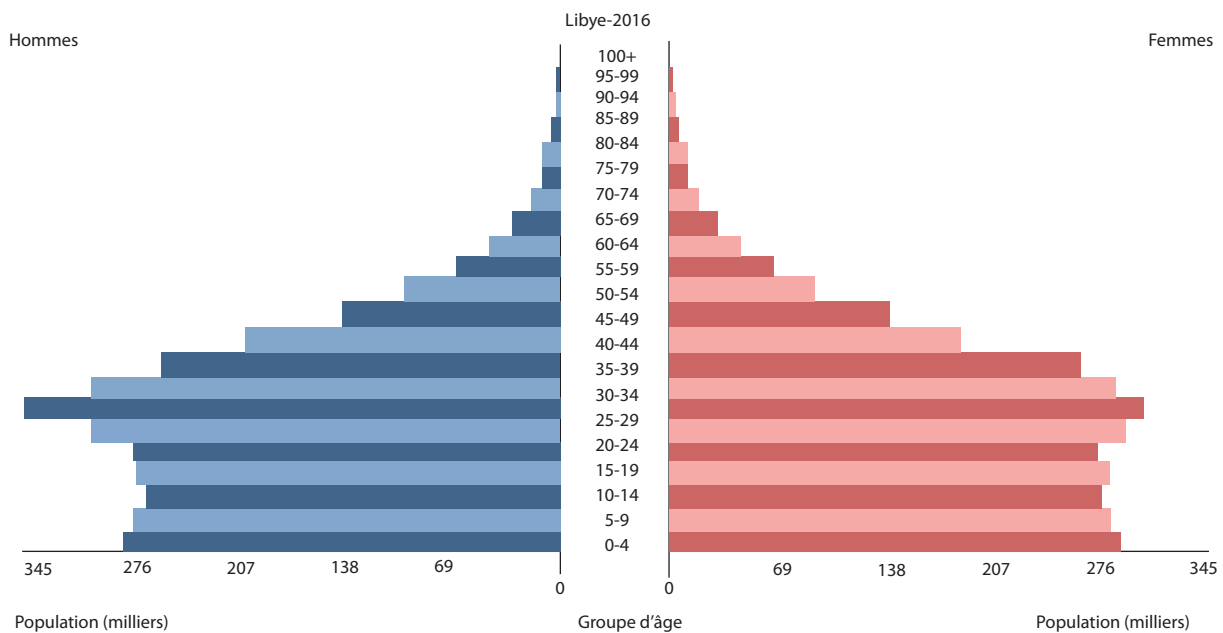
structurés comme des initiatives public-privé. Leur impact et leur efficacité n'ont pas été évalués. Une telle évaluation est nécessaire pour déterminer les pratiques optimales et augmenter leurs chances de succès.

3. Libye

3.1. Données démographiques

Selon les estimations des Nations Unies, la population de la Libye était de 6 413 395 habitants en juillet 2017. L'âge moyen est de 27,8 ans, avec 17 % de la population dans la tranche d'âge de 15 à 24 ans. Tout au long du XXe siècle, la population de la Libye a doublé 12 fois, mais au cours des 20 dernières années elle n'a cessé de diminuer. Selon certaines projections, la population dépasserait les 14 millions d'habitants en 2030, tandis que d'autres prévoient une population de 11 millions d'habitants d'ici à 2050.

Figure V: Pyramide des âges



Source: Central Intelligence Agency (CIA) (2017a).

0-14 ans : 26,17 % (garçons 875 430/filles 836 272) ;

15-24 ans : 17,41 % (hommes 586 713/femmes 552 531) ;

25-54 ans : 46,99 % (1 613 168 hommes et 1 460 987 femmes) ;

55-64 ans : 5,21 % (hommes 174 023/femmes 167 072) ;

65 ans et plus : 4,22 % (hommes 137 409/femmes 138 343) (estimation 2016).

Tableau 2: Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en Libye, 1975-2000

Année	Nombre d'étudiants dans les universités	Nombre d'étudiants dans les instituts supérieurs techniques	Total
1975-76	13,418	-	13,418
1980-81	19,315	1,130	20,445
1984-85	32,770	3,080	35,850
1989-90	50,475	3,916	54,391
1992-93	101,093	12,921	114,014
1993-94	116,473	16,912	133,385
1995-96	160,000	28,106	188,106
1996-97	160,112	54,080	214,192
1997-98	168,123	58,512	226,635
1998-99	165,447	58,887	224,324
1999-00	204,332	64,970	269,302

3.2. Éducation

L'enseignement supérieur libyen est financé par le budget public. Le rapport national libyen pour le programme Éducation pour tous de l'UNESCO indique que le taux de scolarisation en première année est d'environ 98 %. Le problème concerne plutôt la qualité de l'éducation ainsi que la pertinence et le type de l'offre éducative au niveau secondaire.

Le Livre vert (philosophie politique), constituait, du temps de Kadhafi, un élément central du programme d'enseignement primaire et secondaire libyen. Les élèves âgés de 9 à 18 ans devaient suivre un cours de gouvernement : les Études de la *Jamahiriyah*. Pour faire respecter ces points de vue, tous les concepteurs de programmes devaient faire partie des *Lijan Thawriyah* (comités révolutionnaires), comités locaux dédiés à l'interprétation du Livre vert (Morgana, 2012). En 1975, il n'y avait que deux universités et 13 418 étudiants inscrits dans l'enseignement postsecondaire, mais déjà en 2004, il y avait neuf universités et 84 écoles techniques et professionnelles avec plus de 270 000 étudiants. Les écoles professionnelles proposent des programmes pour 44 métiers différents dans sept grands domaines : électricité, mécanique, menuiserie, bâtiment et architecture, industrie des services, agriculture et pêche maritime.

En raison du nombre croissant d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur depuis 1981, l'université a été restructurée et le nombre d'universités a été porté à 13 en 1995, soit 76 facultés spécialisées et plus de 344 départements scientifiques spécialisés. Le nombre d'étudiants universitaires est passé

de 13 418 pour l'année scolaire 1975-76 à 269 302 en 1999-2000. Il y aurait un déséquilibre entre les inscriptions en sciences humaines et en lettres, d'une part, et en sciences de base et en technologie, d'autre part. Environ 35,4 % des étudiants âgés de 18 à 24 ans sont inscrits dans des universités et des instituts supérieurs professionnels. Le nombre total d'étudiants inscrits à différents niveaux de l'enseignement en Libye était de 1 786 270 en 1996, soit 40,3 % de la population (*International Network for Higher Education in Africa – Réseau international pour l'enseignement supérieur en Afrique*).

En raison du nombre élevé d'étudiants universitaires et de la pression budgétaire que cela engendre, des universités et des établissements d'enseignement supérieur ont été créés dans le secteur privé qui seront financés par des investisseurs.

Aucune étude officielle n'indique la répartition des inscriptions dans les universités libyennes, mais il semble exister un déséquilibre entre le nombre d'étudiants inscrits dans les sciences humaines et les lettres et celui des étudiants en sciences et en technologie (El-Hawat, 2003). Le problème de l'insuffisance des qualifications offertes pour entrer sur le marché du travail avait déjà commencé à se faire sentir dans les années 80, lorsque le Gouvernement a pris conscience du problème et entrepris des réformes pour le résoudre, à commencer par la création du Ministère de la formation technique et professionnelle. Il existe une disjonction marquée entre le système universitaire et les exigences des employeurs. Les étudiants n'ont pas accès à des services d'orientation professionnelle à l'université

et participent rarement à des stages pendant leurs études.

Le manque d'enseignants qualifiés et d'inscriptions dans la formation professionnelle a conduit à engager des étrangers pour occuper des postes d'enseignants, des postes techniques et d'autres postes hautement qualifiés.

En 1980, pour rétablir l'équilibre, la Libye a adopté la « Nouvelle structure éducative ». Les programmes scolaires ont été restructurés en faveur des matières techniques et, en sciences humaines l'accent a été mis sur la langue arabe et l'enseignement coranique. L'enseignement de l'anglais a commencé à partir de la septième année. Le programme permet aux élèves qui abandonnent l'école avant d'avoir terminé les neuf années d'éducation de base de s'inscrire à ces programmes. L'objectif principal est de préparer les étudiants à un niveau de spécialisation à l'université et de fournir aux étudiants qui ne vont pas suivre la filière de l'enseignement supérieur, une base professionnelle pratique pour se préparer au marché du travail. Au niveau de l'enseignement secondaire, le plan a permis la création d'écoles professionnelles et techniques spécialisées, ainsi que des institutions d'enseignement technique et professionnel supérieur ; le nombre d'établissements techniques et professionnels supérieurs a ainsi augmenté.

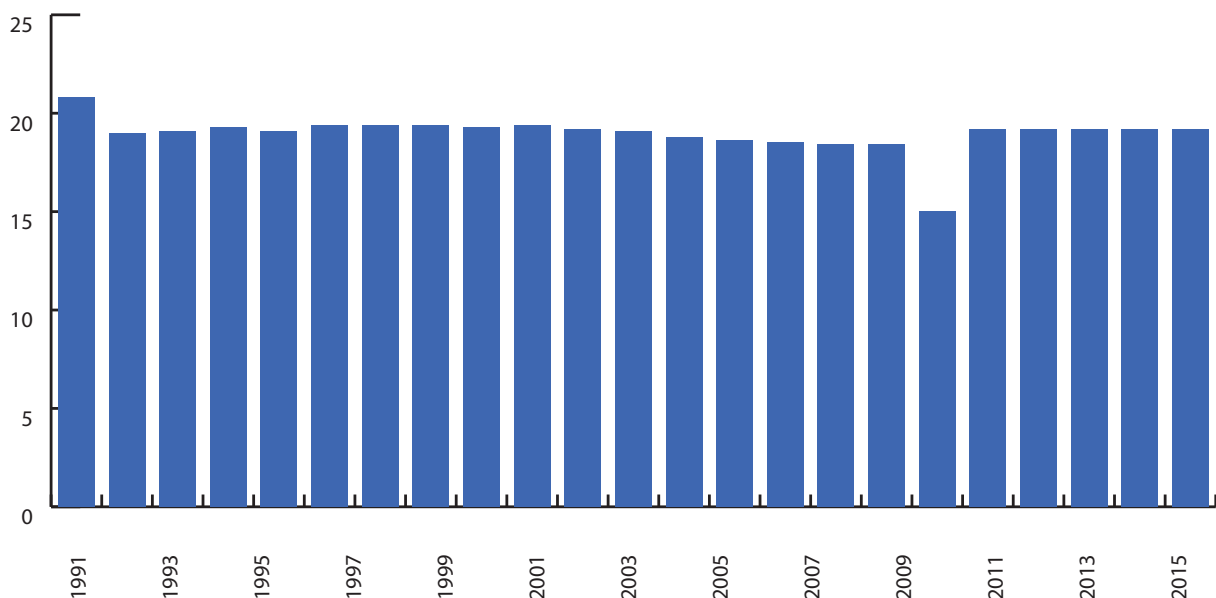
Le Ministère de l'éducation et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ont été tenus d'élaborer des plans stratégiques pour des objectifs immédiats ou à court terme (UNESCO, 2012), à savoir : l'entretien des écoles endommagées pendant le soulèvement de 2011 ; l'accueil des enfants des familles déplacées dans les écoles de leur zone de résidence initiale ; la révision des programmes, notamment en histoire, éducation civique et langue arabe. Par ailleurs, la formulation de nouvelles politiques éducatives et de plans sectoriels pour la réforme de l'éducation, de plans d'éducation inclusive, d'un cadre réglementaire de l'enseignement privé, l'introduction de l'apprentissage électronique, la formation des enseignants et le développement des capacités institutionnelles sont d'autres domaines qui doivent être améliorés.

3.3. Politiques relatives à la jeunesse

Après la révolution de 2011, le Conseil national de transition a publié une Déclaration constitutionnelle. L'article 5 de cette déclaration stipule que l'État s'occupe des enfants, des jeunes et des handicapés.

Le principal problème de la Libye est maintenant de rétablir la confiance de la population au moyen de la transparence. La propriété privée doit être protégée et défendue, et une gouvernance fon-

Figure VI: Taux de chômage en Libye



dée sur des règles doit être assurée. Les Libyens font confiance au secteur public ; sous la tutelle de l'État, la réglementation de la main-d'œuvre prévoit des garanties de sécurité de l'emploi, des programmes de sécurité sociale et des salaires relativement élevés dans le secteur public avec de généreux avantages non salariaux. L'essor du secteur public dans l'emploi est devenu un important facteur de la segmentation du marché du travail, la structure de l'emploi favorisant les diplômés, plus scolarisés, et les femmes. L'aménagement du temps de travail est également favorable par rapport aux heures de travail beaucoup plus longues dans le secteur privé.

3.4. Emploi

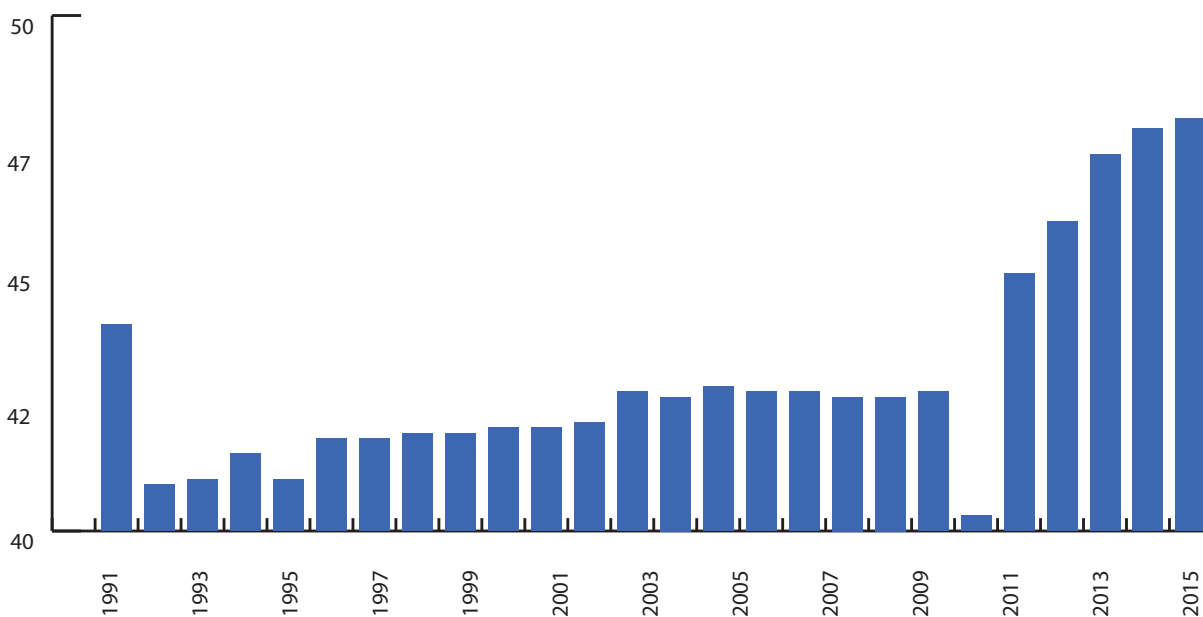
Compte tenu de l'instabilité récente et de la pratique du gouvernement précédent qui consistait à sous-estimer le chômage, il est impossible de fournir des chiffres précis sur l'emploi des jeunes. Certaines données sont disponibles, mais elles semblent être approximatives dans la plupart des rapports. Il est difficile de produire des analyses solides des tendances et des problèmes que connaît le marché du travail, aucune donnée précise ou fiable n'étant fournie par le système d'information

libyen. Les statistiques n'ont pas été officiellement mises à jour depuis la révolution et aucune enquête sur la population active n'a été menée dans le pays¹². La Banque mondiale dispose de données pour la Libye de 1991 à 2016, et la valeur moyenne pendant cette période était de 19,14 %, avec un minimum de 17,14 % en 2011 et un maximum de 20,81 % en 1991.

La Banque mondiale fournit aussi des données sur le chômage des jeunes (15-24 ans) pour les années 1991-2016 ; le taux moyen au cours de cette période est de 43,21 %, avec un minimum de 40,62 % en 2011 et un maximum de 48,12 % en 2016.

Les données disponibles montrent que le secteur public représentait plus de 50 % de l'emploi dans le pays (BAD, 2012). Selon un rapport de la Banque mondiale de 2015, *Labour Market Dynamics in Libya : Reintegration for Recovery* (Dynamique du marché du travail en Libye : la réinsertion pour le relèvement) la Libye est au deuxième rang dans le taux de chômage le plus élevé au monde, soit 19 % en 2012-2014, contre 13 % en 2010. Et le taux pour

Figure VII: Taux de chômage des jeunes Libyens



12 Les chiffres présentés dans ce rapport sont une compilation de diverses sources internationales, dont l'OIT, les Nations Unies, la Banque mondiale et la CIA ; ils sont loin d'être exacts ou fiables, et ils ne sont pas actualisés.

Tableau 3 : Population de la Mauritanie (total 3 758 571, estimation de juillet 2017)

Structure par âge	En pourcentage de la population	Hommes	Femmes
0–14 years	38.56	727 855	721 508
15–24 years	19.81	364 570	379 866
25–54 years	33.21	578 422	669 628
55–64 years	4.67	79 162	96 297
65 years and over	3.76	59 928	81 335

les jeunes Libyens (15-25 ans) est beaucoup plus élevé que pour les femmes : 48 % contre 25 %.

La Banque centrale de Libye a continué de verser les salaires de la fonction publique à la majorité de la main-d'œuvre et de financer des subventions pour le carburant et les denrées alimentaires, ce qui a entraîné un déficit budgétaire d'environ 49 % du PIB. Le chômage était déjà en hausse avant même le soulèvement de 2011, car la population augmentait considérablement et les subventions sur l'alimentation, l'énergie et le logement n'étaient pas suffisantes pour les couvrir toutes. Juste avant l'éclatement du conflit actuel à la mi-2014, la Libye comptait environ 1,9 million d'actifs, dont la majorité appartenait au secteur public (70 %). L'agriculture, principale source économique, n'employait que 1 % de la main-d'œuvre et l'industrie (principalement le pétrole) moins de 10 %. Le secteur privé n'emploie qu'environ 4 % de la population active. Près de 120 000 Libyens sont des travailleurs indépendants, classification qui couvre les groupes de travailleurs indépendants informels (par exemple, les petits commerces de détail) et les travailleurs indépendants (par exemple, les entreprises individuelles informelles). Depuis la chute des prix du pétrole en 2014, l'économie libyenne est en récession et la production pétrolière est d'environ un quart de ce qu'elle était.

3.5. Politiques de l'emploi

L'intérêt que portent les Lybiens au travail dans le secteur public a affecté l'éducation. La volonté de travailler dans ce secteur influence directement les choix éducatifs, et le Gouvernement a encouragé l'investissement dans les types de capital humain qui répondent aux besoins des administrations publiques. Les jeunes cherchent à obtenir des diplômes et des certificats supérieurs pour améliorer leurs chances d'obtenir ce type d'emploi, parfois en accordant moins d'attention à la qualité de l'éducation qu'à la possession d'un véritable diplôme sur papier qui leur permette d'entrer dans la fonction

publique. Quant au secteur privé, il se compose d'un petit nombre d'entreprises formelles privées et étrangères, et d'un plus grand nombre de petites et micro-entreprises essentiellement informelles. Ses principaux obstacles, selon le Rapport sur la compétitivité 2010-2011 du Forum économique mondial, vont de la corruption à l'incapacité du monde des affaires de contribuer à la formulation des politiques. Malgré les niveaux élevés d'alphabétisation et de scolarisation, les hommes d'affaires libyens font souvent état de la disjonction entre les compétences requises sur le marché du travail et celles que les jeunes acquièrent dans le système éducatif.

Le secteur informel représentait environ 30 % de l'économie en 2010 et domine aujourd'hui les activités sur le marché du travail, ce qui représente un autre problème à résoudre, car ce secteur n'est pas réglementé. De nombreuses lois du travail découragent la création d'emplois dans le secteur formel en raison du niveau de salaire minimum, des horaires de travail et de la réglementation sur le travail de nuit. Le commerce, les services et l'agro-industrie sont autant de domaines possibles pour le placement, la formation en cours d'emploi dans les entreprises et l'entrepreneuriat. Des partenariats public-privé émergent déjà au niveau local et ont continué à fonctionner même pendant le conflit actuel. À Tripoli, par exemple, le conseil municipal local et une ONG ont ouvert en 2014 un centre d'aide à la recherche d'emplois qui avait commencé à placer des jeunes dans des entreprises, et fin 2015 ils ont organisé un forum d'investisseurs pour soutenir les jeunes entrepreneurs (Al-Ageli, 2012).

Les principales recommandations que les décideurs politiques libyens doivent prendre en considération, même dans le contexte de la crise actuelle, sont les suivantes :

- a) Mettre en place un système de contrats de partenariat public-privé pour l'entrepre-

- neuriant et le recrutement afin de stimuler la création d'emplois dans le secteur privé ;
- b) Élaborer une stratégie en matière de ressources humaines qui comprenne une révision du système éducatif afin de mieux faire correspondre les compétences acquises dans l'éducation formelle et les exigences d'une économie moderne ;
 - c) Améliorer la formation en cours d'emploi, afin que les jeunes puissent acquérir les compétences nécessaires directement dans l'entreprise. Il s'agit surtout des jeunes semi-qualifiés et des femmes ;
 - d) Créer une base de données consolidée et un système d'information permettant aux demandeurs d'emploi de bénéficier d'un soutien et d'un suivi ;
 - e) Mettre en place un comité de haut niveau pour l'emploi, chargé de fournir des conseils techniques sur les politiques à suivre pour porter au maximum l'emploi des jeunes et leur permettre ainsi d'être représentés et de se faire entendre. L'emploi des jeunes est important non seulement pour la stabilité et l'économie du pays, mais aussi pour sa sécurité. De nos jours, de nombreux jeunes font partie de groupes armés impliqués dans des activités criminelles ; un moyen de les en sortir serait de les encourager à travailler et de leur donner de meilleures perspectives de vie ;
 - f) Prendre en compte les jeunes les plus vulnérables par le biais de programmes d'emploi afin de leur fournir immédiatement des emplois et des possibilités de revenus ;
 - g) Promouvoir la transformation culturelle vers une éthique de la participation sociale et le respect des principes et droits fondamentaux au travail : i) en organisant des campagnes de sensibilisation du public ; ii) en renforçant les capaci-

tés des organisations de travailleurs et d'employeurs d'intégrer les jeunes ; et iii) en renforçant les capacités des associations et groupes de la société civile dans les domaines de la participation socioéconomique et des principes et droits fondamentaux sur le lieu de travail (IOL, 2012b). L'entretien de la Fondation européenne pour la formation (ETF) (ETF, 2014) avec le Ministère de l'économie et le Ministère de la planification en mai 2013 à Tripoli a clairement mis en évidence les secteurs économiques jugés comme les plus importants pour l'avenir par les responsables politiques libyens. Ces secteurs sont les suivants :

- i. **Construction** : Un secteur à fort potentiel de développement, prêt à investir dans des projets d'infrastructures publiques, d'appareils mécaniques et électriques qui offrent de nombreuses possibilités d'emploi à des travailleurs qualifiés. Des plans sont en place pour lancer des projets d'infrastructure nationaux et régionaux à grande échelle, tels que des routes, aéroports, systèmes de traitement de l'eau, services de sécurité, sécurité alimentaire, sécurité énergétique et logement, se traduisant par des milliers de nouveaux emplois nécessitant un enseignement supérieur ;
- ii. **Industrie pétrochimique** : Certaines régions du sud-ouest ont des réserves de pétrole et de gaz qui dureront au moins 100 ans. Un problème auquel il faut s'attaquer est le suivant : comme les recettes pétrolières ont permis au gouvernement de compter sur les travailleurs étrangers pour répondre aux besoins en compétences du marché du travail, les Libyens en ont été exclus. Le nombre total de travailleurs étrangers était estimé à 2 millions avant la révolution ;
- iii. **Secteur maritime et industries connexes** : L'étendue du littoral favorise le développement d'une industrie de construction navale, d'entreposage des navires et de services de transport, ce

qui permettrait à la Libye de devenir le centre commercial du commerce maritime entre l'Europe et l'Afrique.

4. Mauritanie

4.1. Données démographiques

Le taux de fécondité total en Mauritanie est d'environ quatre enfants par femme. Environ 60 % de la population ont moins de 25 ans et la croissance démographique devrait se poursuivre. Depuis les années 1970, les contraintes persistantes, économiques et environnementales, telles que la sécheresse, la pauvreté et le chômage, ainsi que les problèmes de sécurité, ont été les moteurs de l'émigration des Mauritanais.

4.2. Éducation

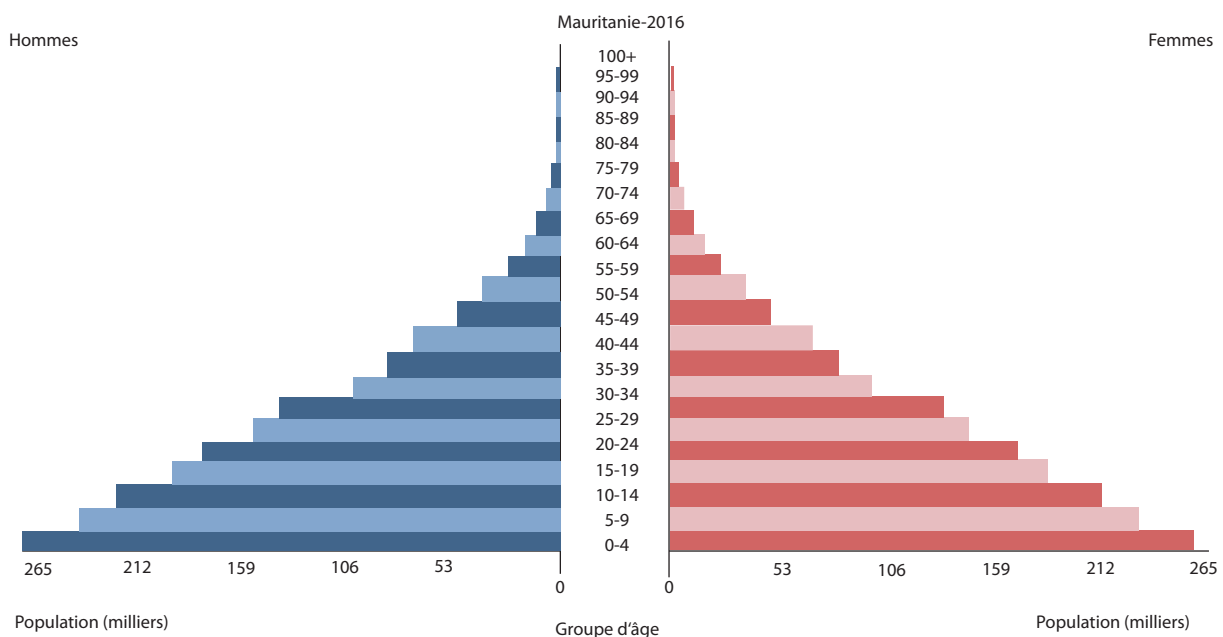
La Mauritanie s'est engagée à développer son secteur de l'éducation. En 1999, le gouvernement a entrepris une réforme structurelle du système éducatif. À moyen terme, il prévoit de réaliser l'objectif de l'achèvement de l'enseignement primaire universel et de réglementer et améliorer la pertinence et la qualité des niveaux post-primaires (Banque mondiale). Des progrès ont été enregistrés dans le

secteur de l'éducation au cours des dernières années, pour la plupart dans l'admission à l'école primaire et l'achèvement du cycle. Entre 2000-2001 et 2012-2013, le taux brut de scolarisation est passé de 88 % à 97 %. Les taux d'achèvement du primaire sont également passés de 53 % en 2002 à 71 % en 2013 (Partenariat mondial pour l'éducation, 2016).

Selon le Partenariat mondial pour l'éducation, les problèmes considérables qui entravent la réalisation de la réforme du secteur de l'éducation en Mauritanie sont notamment l'insuffisance qualitative de l'enseignement de base et l'enseignement secondaire, ainsi que l'accès insuffisant à l'enseignement secondaire ; la participation faible ou nulle des acteurs non gouvernementaux comme le secteur privé, les organismes communautaires et les organisations de la société civile dans le secteur éducatif ; le flux du primaire au secondaire qui se passe de commentaire (55 % des filles et 61 % des garçons en 2013) ; le besoin en personnel qualifié, bien formé et expérimenté au niveau secondaire (*ibid.*).

La Mauritanie a mis au point son deuxième Plan national de développement du secteur éducatif (PNDSE II), pour 2011-2020, et a défini les objectifs suivants, qui visent à la fois à répondre aux pro-

Figure VIII: Structure par âge et par sexe, en pourcentage de la population



Source : CIA (2017b).

blèmes du secteur et à atteindre un meilleur niveau de coordination entre l'éducation et l'emploi :

- a) Faciliter l'accès des groupes défavorisés des zones urbaines et rurales à l'enseignement public préscolaire et communautaire ;
- b) Promouvoir l'accès à l'éducation des enfants non scolarisés et encourager ceux qui sont scolarisés à rester à l'école afin d'achever le cycle primaire universel, d'ici à 2020 ;
- c) Progresser vers l'achèvement de l'enseignement secondaire pour tous et réduire les disparités basées sur le sexe, la situation géographique et les conditions socioéconomiques ;
- d) Réglementer le flux d'étudiants et de personnel enseignant dans l'enseignement secondaire afin de mieux aligner les résultats du système éducatif sur les besoins du marché ;
- e) Mettre au point une formation technique et professionnelle adaptée à la demande sociale et aux besoins des secteurs formel et informel de l'économie ;
- f) Mettre en place une politique de développement équilibrée de l'enseignement supérieur et promouvoir la recherche scientifique ;
- g) Améliorer la qualité de l'enseignement et la pertinence de l'éducation à tous les niveaux ;
- h) Lutter contre l'illettrisme par des programmes d'alphabétisation fonctionnelle et de post-alphabétisation ;
- i) Promouvoir l'enseignement traditionnel et renforcer sa contribution à l'éducation de base ;
- j) Élaborer et mettre en œuvre une nouvelle stratégie de gestion des ressources humaines et du matériel en vue d'une répartition équitable des possibilités d'éducation

et d'une transformation efficace des apports en résultats ;

- k) Renforcer la gestion du secteur en poursuivant le processus de décentralisation, en impliquant toutes les parties prenantes et en mettant au point des outils de gestion.

4.3. Politiques relatives à la jeunesse

La politique nationale mauritanienne de la jeunesse (2004) définit la jeunesse comme la population âgée de 12 à 30 ans. Ses objectifs sont de promouvoir le développement des jeunes dans le cadre des valeurs nationales (République islamique de Mauritanie, ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, 2004). Les priorités stratégiques établies dans la politique de la jeunesse sont les suivantes :

- a) Mettre en place un cadre juridique pour le secteur de la jeunesse ;
- b) Renforcer les capacités des structures administratives ;
- c) Promouvoir l'emploi et l'intégration socioéconomique des jeunes ;
- d) Promouvoir les activités culturelles, récréatives et de loisir ;
- e) Promouvoir et protéger les jeunes et les adolescents.

La Mauritanie a de grandes aspirations pour répondre aux besoins de sa jeunesse. Le Ministère de la culture, de la jeunesse et des sports dispose d'une Direction du développement de la jeunesse chargée de concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques nationales à l'intention des jeunes. La Direction a des bureaux régionaux dans toute la Mauritanie dont la fonction est de soutenir la participation des jeunes, la coopération internationale, l'engagement civique, l'inclusion économique, les activités, ainsi que le renforcement des capacités et la mise en réseau avec les organisations et associations de jeunesse. Il y a un conseiller technique pour la jeunesse qui relève du Ministre de la culture, de la jeunesse et des sports. Les domaines d'action prioritaires sont la participation

des jeunes, l'inclusion sociale, l'esprit d'entreprise, la santé procréative, la paix et la démocratie.

La Politique nationale mauritanienne de la jeunesse (2004) indique que le Conseil national de la jeunesse et des sports n'a jamais fonctionné depuis sa création, et recommande son activation. Selon cette politique, un nouveau conseil de la jeunesse devrait être créé, séparé du sport et comprenant une représentation plus large des associations de jeunes et des conseils régionaux et départementaux de la jeunesse.

La Mauritanie a consacré 12,99 % de ses dépenses publiques et 3,69 % de son PIB à l'éducation en 2011 (youthpolicy.org). On peut extrapoler que la plupart des dépenses d'éducation sont destinées aux jeunes, mais il y a des besoins autres que l'éducation qui doivent être satisfaits.

4.4. Emploi

Les taux d'emploi sont bien inférieurs en Mauritanie que dans les pays voisins. L'économie y est trop dépendante des ressources extractives et autres ressources naturelles. La non-participation au marché du travail est plus élevée chez les femmes, les jeunes et les hommes habitant les centres urbains, dont le manque d'instruction empêche l'enrôlement dans les effectifs de la population active. La non-participation diminue par ailleurs avec l'éducation, sauf chez les jeunes adultes. Le chômage est plus élevé en zone rurale, mais les ruraux pauvres sont plus susceptibles d'être au chômage que les non-pauvres. Les femmes et les jeunes sont confrontés à des taux de chômage plus élevés et les femmes sont plus sujettes au découragement que les hommes. Chez les jeunes, le phénomène est aggravé par le fait que le chômage vient en dépit d'un niveau d'instruction élevé. Le ratio emploi/population est faible en Mauritanie, mais il est particulièrement faible chez les jeunes et les femmes des zones rurales (Puerta, Pontara et Rajadel, 2009).

La non-participation est liée à l'éducation, à l'âge et au genre. Les pauvres sans instruction sont généralement plus enclins à participer au marché du travail que les non-pauvres. Toutefois, lorsqu'ils élèvent leur niveau d'instruction, les pauvres participent moins au marché du travail que les non-pauvres ayant le même niveau d'instruction. De plus, les jeunes, les personnes âgées et les femmes

des ménages non pauvres sont moins susceptibles d'être sur le marché du travail que ceux des ménages pauvres. Les pauvres affichent des taux de chômage sensiblement plus élevés que les non-pauvres, en particulier les 15-24 ans, chez lesquels on constate une corrélation frappante entre pauvreté et chômage. Les ratios emploi/population sont les mêmes pour les pauvres et les non-pauvres. Cependant, les non-pauvres dépendent plus des salaires que les pauvres (ibid.).

D'importantes inégalités fondées sur le genre existent sur le marché du travail. Les femmes sans instruction ont 2,3 fois moins de possibilités d'être sur le marché du travail et trois fois moins de chances d'avoir un emploi. Les femmes semblent plus présentes sur le marché du travail dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Sur les marchés du travail ruraux, les femmes ont tendance à se retirer du marché du travail pour des raisons familiales. Toutefois, la présence d'enfants dans le ménage accroît la participation de femmes plus jeunes et plus âgées au marché du travail. Quant aux marchés du travail urbains, c'est le contraire que l'on constate (ibid.).

L'indicateur de participation des jeunes au marché du travail et le ratio emploi/population sont les plus élevés chez les jeunes pauvres. La participation diminue avec le niveau d'instruction et, lorsqu'ils ont un emploi, il est plus probable que les jeunes peu instruits travaillent pour leur propre compte ou en tant que membres de famille non rémunérés ou apprentis. D'importantes disparités fondées sur le genre existent également dans ce groupe d'âge. Le travail indépendant est moins bien rémunéré chez les pauvres, mais la situation varie d'une région à l'autre. Les salaires sont en moyenne généralement plus bas dans le secteur public que dans le secteur privé, et ils sont également plus élevés dans les zones urbaines. Cependant, ils augmentent avec le niveau d'instruction, et la même tendance s'observe tant chez les hommes que chez les femmes : plus le niveau d'instruction est élevé, plus le salaire est élevé.

La non-participation, le chômage et le sous-emploi ont une incidence négative sur les jeunes, en particulier les jeunes ruraux pauvres. Même avec un niveau d'éducation accru, les jeunes ruraux pauvres connaissent des taux de chômage plus élevés. Avec

un marché du travail caractérisé par de faibles taux de participation, de faibles ratios emploi/population et des taux de chômage élevés, la Mauritanie a un défi de taille à relever. La non-participation, le chômage et l'emploi sont incontestablement fondés sur le genre. Les femmes sont marginalisées de façon disproportionnée sur le marché du travail (ibid.). Cette situation résulte peut-être des barrières et des tâches ménagères traditionnelles (soins à la famille, aux enfants et aux personnes âgées), ainsi que du mariage précoce, mais beaucoup reste encore à faire pour amener les femmes à accroître leur participation. Les femmes des zones urbaines s'en sortent mieux que celles des zones rurales. À l'évidence, les possibilités et les défis auxquels font face les femmes varient selon qu'elles vivent en milieu urbain ou rural, et les politiques devraient être conçues pour y répondre de manière adaptée et appropriée.

4.5. Politiques de l'emploi

En 1997, la Mauritanie a élaboré une Déclaration de politique de l'emploi. Cette politique se caractérise par une approche globale et active du traitement des questions d'emploi et couvre de ce fait tous les facteurs déterminant la création d'emplois, tous les secteurs qui sont de nature à concourir de façon significative à l'amélioration de l'emploi et tous les acteurs concernés directement ou indirectement, qu'ils soient publics ou privés.

Plus récemment, la Mauritanie a mis en place une stratégie nationale de croissance accélérée et de prospérité partagée pour la période 2016-2030. Cette stratégie vise à «promouvoir une croissance forte, inclusive et durable», à favoriser la création de plus de 120 000 emplois entre 2016 et 2020 et à réduire le chômage à 9,9 % à l'horizon 2030.

Les programmes de promotion de la jeunesse et l'utilisation du dialogue social sur les politiques de l'emploi en sont encore à un stade embryonnaire. En outre, la portée de ces programmes reste limitée, en ce sens qu'ils ne visent que les diplômés des universités et des établissements professionnels des zones urbaines. Les investissements consacrés au développement, à court et à moyen termes, de sources de revenus durables pour les jeunes pauvres des zones rurales et périurbaines n'ont guère été importants.

Au niveau de l'offre, les programmes portent essentiellement sur la formation professionnelle et, dans une certaine mesure, sur le micro-entrepreneuriat des diplômés universitaires. S'agissant de la demande, les programmes sont axés sur le renforcement du développement des petites et moyennes entreprises (PME) au regard des réformes réglementaires envisagées à moyen terme pour améliorer le climat des investissements. L'appui institutionnel consacré au renforcement de la coordination et de la gestion interinstitutions de la formation professionnelle reste limité.

Des programmes de travaux publics relatifs aux projets de développement des infrastructures locales sont mis en œuvre dans près de la moitié des communes mauritaniennes, en milieu rural et urbain. Sur un plan plus général, il convient d'évaluer la réglementation du travail et son impact éventuel sur la création d'emplois en Mauritanie, notamment dans certains secteurs (services, commerce et industrie manufacturière) et segments de la population (nouveaux entrants et jeunes femmes).

5. Maroc

5.1. Démographie

Lorsque l'on observe les tendances démographiques générales au Maroc, s'il y a quelque chose qui ressort immédiatement, c'est la jeunesse de la population du pays. Avec 17 % de la population âgée de 15 à 24 ans, les perspectives apparaissent positives. Cependant, un détail important qui mérite attention est que près de 49 % des jeunes Marocains n'ont ni instruction ni emploi. Environ 20 % des jeunes titulaires d'un diplôme d'études supérieures sont au chômage, et, selon les estimations, 300 000 personnes tenteraient chaque année d'entrer sur le marché du travail. Les jeunes sont confrontés à de multiples défis tels que l'analphabétisme. Souvent, leurs parents, également au chômage, ne sont pas en mesure de les aider ou n'ont pas véritablement conscience de l'ampleur du problème. Il est également possible qu'en raison non seulement de leur situation familiale, mais aussi de facteurs externes, ils soient exposés à un risque d'exclusion économique et sociale. Les enfants élevés en milieu rural risquent davantage d'abandonner l'école que ceux élevés en milieu urbain, en raison tout simplement des longues

distances qu'ils doivent parcourir entre leur domicile et l'école et/ou des difficultés de transport. Pour comprendre les origines et les conséquences du chômage des jeunes, plutôt que de se focaliser sur la comparaison entre les parcours professionnels les plus recherchés, les secteurs économiques les plus attractifs et les problèmes spécifiques de l'enseignement supérieur, nous nous devons d'en analyser les facteurs sociaux, économiques et politiques sous-jacents. Les recherches montrent que le fait d'être jeune, de sexe féminin et originaire d'une zone rurale ne fait qu'accroître le risque de chômage au Maroc.

Le pays compte 13,4 millions d'habitants, dont 50,2 % de femmes. La population est jeune, avec 26,6 % de moins de 14 ans. L'espérance de vie à la naissance est de 72,4 ans. Le Maroc a une croissance démographique de 10 pour 1 000, un taux de natalité national de 18,8 pour 1 000 et un taux de fécondité de 2,2 enfants par femme. La baisse des taux de fécondité - le taux de natalité par femme était de sept en 1960 et de quatre en 1990 - atteste des changements sociétaux en cours dans le pays ces dernières décennies, et donne à penser que les normes et valeurs sociales comme l'individualisme s'enracinent dans le contexte marocain.

Dans l'avenir, l'augmentation de la population sera beaucoup plus rapide dans les zones urbaines que dans les zones rurales, principalement en raison d'une urbanisation accrue. La population urbaine devrait être multipliée par 1,6, et passer de 20,4 à 32,1 millions entre 2014 et 2050. Ainsi, en 2050, les villes marocaines devraient accueillir 73,6 % de la population du pays contre 60,3 % en 2014.

La population urbaine en âge de travailler devrait progresser à un rythme légèrement plus rapide à cause de l'exode rural. Elle passerait ainsi de 13,16 millions en 2014 à 19,1 millions en 2050, selon un taux de croissance annuel moyen de 1 % sur la période. En revanche, la population rurale en âge de travailler devrait diminuer à cause de l'exode rural, passant de 7,91 millions en 2014 à 6,61 millions en 2050. Ainsi, l'augmentation annuelle dans ce groupe d'âge serait de -0,5 % sur la période 2014-2050.

Si elle n'est pas gérée en temps utile grâce à des mesures qui favorisent le progrès économique et

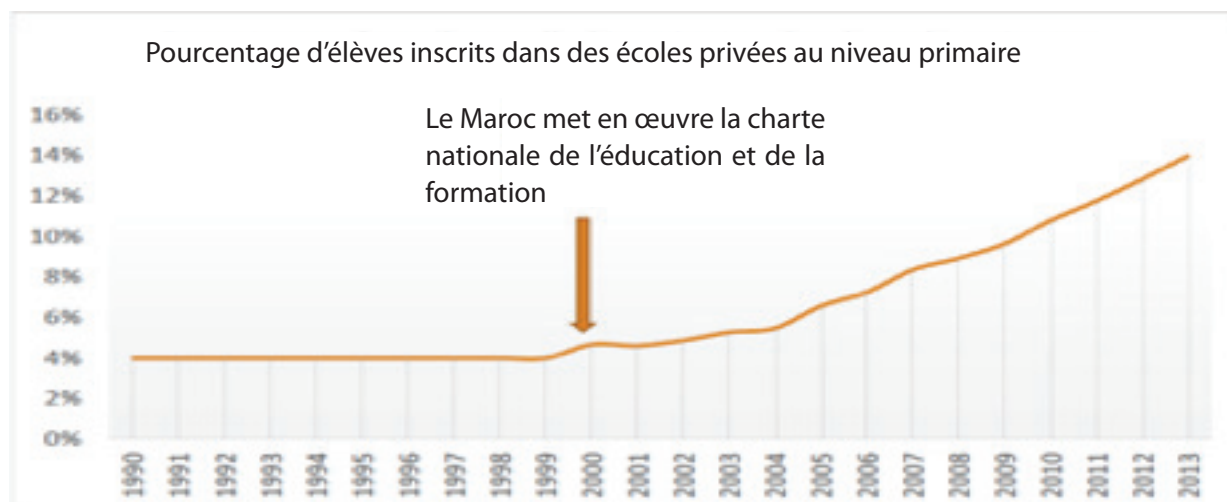
social, l'urbanisation pourrait entraver le développement du pays en produisant des effets négatifs, notamment sur l'emploi et le logement, dont les victimes ont toujours été les migrants urbains.

La proportion de personnes âgées de 60 ans et plus étant appelée à augmenter, le phénomène du vieillissement dans une société jeune où l'emploi est insuffisant constitue un défi. La transition démographique devrait être un bonus, un potentiel positif pour la société, mais tout dépendra de la capacité du pays à réformer le système d'éducation et de formation afin de réduire les déficits persistants, d'améliorer l'efficacité interne et de donner aux bénéficiaires les moyens de s'adapter à une demande du marché du travail de plus en plus exigeante.

5.2. Éducation

Selon le Haut-Commissariat à la planification (HCP), le Maroc comptait 8,6 millions d'analphabètes sur une population de 33,8 millions d'habitants en 2014, contre 10,2 millions en 2004, soit 32 % de la population. Le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus a baissé de 43,0 % en 2004 à 32,0 % en 2014 : 22,1 % pour les hommes et 41,9 % pour les femmes, et 22,2 % en zone urbaine et 47,7 % en zone rurale. Le taux national de scolarisation dans l'enseignement primaire est passé de 52 à 98 % en une décennie seulement. Des améliorations similaires ont été apportées au premier cycle de l'enseignement secondaire (de 18 à 57 %) et dans l'enseignement secondaire (de 6 à 32 %). En conséquence, plus de jeunes âgés de 15 à 21 ans (89 %) que leurs concitoyens âgés de 22 à 29 ans (74 %) sont allés à l'école. Il en est ainsi tant pour les hommes que pour les femmes, en zone rurale comme en zone urbaine. L'amélioration la plus impressionnante s'est vue chez les femmes rurales. Alors que 40 % seulement des femmes rurales âgées de 22 à 29 ans ont déjà fréquenté l'école, cette proportion passe à 73 % chez les femmes rurales âgées de 15 à 24 ans. Toutefois, des écarts importants subsistent entre les sexes et entre zone rurale et zone urbaine. Ces écarts entre les sexes et les zones géographiques restent le reflet de normes sociales et culturelles qui désavantagent les filles, en particulier dans les zones rurales. Dans les zones rurales, seuls 14 % des jeunes hommes et 8 % des jeunes femmes achèvent leurs études secondaires.

Figure IX: Pourcentage d’élèves inscrits dans des écoles privées au niveau primaire



Au primaire, le taux de scolarisation dans l’enseignement privé a rapidement augmenté, passant de 4 % en 1999 à 14 % en 2013, alors que de 1995 à 2010, il a plus que doublé à tous les niveaux, selon une croissance annuelle moyenne de 6 %, comme le montrent la figure IX et le tableau 4.¹³ En ce qui concerne la répartition, 81 % des élèves inscrits dans ce secteur sont scolarisés dans le primaire, 8 % au premier cycle du secondaire et 11 % au deuxième cycle.

L’importante croissance du secteur privé doit être analysée au vu de son impact en ce qui concerne l’égalité des chances et le droit de tous à une éducation de qualité. C’est vrai que, pour les jeunes qui ont étudié dans le secteur privé, les chances d’inclusion sont plus grandes. Les résultats de l’enquête Jeunesse SAHWA montrent que le niveau d’insertion professionnelle est de 37 % pour les jeunes qui ont étudié dans le secteur public.¹⁴ Il est d’environ 52 % pour ceux qui ont fait au moins

une partie de leurs études dans le secteur privé et de 62 % pour ceux qui ont fait toutes leurs études dans le secteur privé. Le Gouvernement marocain est conscient de ce fait et cherche à instaurer une synergie entre enseignement privé et enseignement public. La Vision stratégique pour l’éducation 2015-2030 conçoit l’enseignement privé comme un partenaire de l’enseignement public et comme une partie prenante dans les efforts visant à parvenir à une généralisation universelle et équitable de l’éducation, y compris l’enseignement obligatoire, la diversification et l’amélioration de la qualité. Pour atteindre ces objectifs et renforcer la capacité du système éducatif à obtenir des résultats, la Vision stratégique insiste sur :

- a) L’engagement à respecter les principes du service public, selon lesquels l’enseignement privé doit remplir ses fonctions en pleine synergie avec celles de l’enseignement public ; et à préciser que l’État doit as-

Tableau 4: Projections du pourcentage d’élèves inscrits dans des écoles privées au niveau primaire (2014-2038) en appliquant la croissance annuelle moyenne observée sur la période 2000-2013

Projections du pourcentage d’élèves inscrits dans des écoles privées au niveau primaire (2014-2038) en appliquant la croissance annuelle moyenne observée sur la période 2000-2013								
Année	2000	2005	2010	2013	2020	2023	2030	2038
Pourcentage d’élèves inscrits dans des écoles privées au niveau primaire	4.2%	5.5%	10%	13%	24%	30%	52%	97%

¹³ Institut de statistique de l’UNESCO, 2013.

¹⁴ Le projet SAHWA (SAHWA, 2014b) est un projet coopératif de recherche interdisciplinaire du groupe FP-7, animé par le Centre des affaires internationales de Barcelone et financé par la Commission européenne.

sumer ses prérogatives d'autorisation, définir les méthodes d'organisation et garantir les normes de qualité, l'équivalence des diplômes pour l'accréditation, la supervision et l'évaluation ;

- b) La mise en place d'un système d'audit de gestion systématique et pédagogique des établissements privés ;
- c) L'élaboration d'un nouveau cahier des charges adapté aux différents types d'investissements éducatifs, à leurs caractéristiques et à leur portée géographique ;
- d) L'encouragement du secteur privé à contribuer à la réalisation des objectifs d'éducation non formelle et des programmes de lutte contre l'analphabétisme.

Une éducation de bonne qualité, mesurée à l'aune des compétences cognitives, a un impact positif sur la croissance économique. On part du principe que l'enseignement supérieur devrait contribuer à la croissance économique, grâce aux salaires plus élevés que les diplômés sont censés gagner. En tout état de cause, quel que soit le nombre de diplômes obtenus, si les étudiants n'ont pas les compétences nécessaires acquises uniquement par une formation rigoureuse, leurs chances d'obtenir un emploi sont réduites (Hanushek, 2007).

5.2.1. Taux de scolarisation, d'abandon et d'alphabétisation

Le Maroc a récemment reçu les félicitations des organisations internationales pour l'amélioration de ses taux de scolarisation ; l'accès à l'éducation a progressé, même si des lacunes restent encore à combler.

Il s'agit d'une amélioration rapide et importante de la scolarisation en sept ans seulement, dans les tranches d'âge mentionnées, qui a fait passer les taux nationaux de scolarisation de 52,4 à 98,2 % dans le primaire, de 17,5 à 56,7 % dans le premier cycle du secondaire et de 6,1 à 32,4 % dans le second cycle.

Le Ministère de l'éducation a publié les chiffres pour l'année scolaire 2016/17. Si le nombre

d'élèves a augmenté de 3,3 %, il n'en a pas été ainsi du nombre d'enseignants, qui a diminué de 5,6 % pour s'établir à 210 367, contre 222 736 une année auparavant. Cette baisse concerne à la fois le primaire (-5,6 %), le premier cycle du secondaire (-5,7 %) et le second cycle (-5,2 %). Toutefois, le nombre de salles de classe a augmenté de 11,9 %, passant de 146 634 pendant l'année scolaire 2015/16 à 164 028. Le nombre d'écoles a également augmenté de 10 756 à 10 922, pour cette rentrée. Les internats sont passés de 794 à 845. Par secteur, 87 % des élèves fréquentent les écoles publiques, contre 13 % les écoles privées. On note des disparités entre zones urbaines et zones rurales, 61 % des élèves menant leurs études dans les zones urbaines, contre 39 % dans les zones rurales. Par sexe, la répartition est presque égale, avec 52 % de garçons et 48 % de filles. Pour la formation professionnelle post-baccalauréat, le nombre total d'apprenants est de 492 587, soit un taux d'évolution de 18 %. Il est plus probable que les garçons suivent une formation professionnelle (65 %). Le Gouvernement marocain a apporté des améliorations majeures à son système éducatif. Le Ministère marocain de l'éducation s'emploie à améliorer la qualité de l'éducation et de la formation par une réforme globale du système d'éducation et de formation, l'objectif étant de promouvoir une culture de la qualité en recentrant l'action sur l'étudiant, l'enseignant et l'institution.

Parmi les objectifs fixés par le Ministère et qui constituent les principales lignes d'action de la réforme, il convient de souligner a) l'amélioration de la qualité des infrastructures éducatives devant favoriser la mise en place d'un environnement propice à l'apprentissage ; b) le renforcement des compétences pédagogiques du personnel enseignant par la mise en œuvre de programmes de formation (initiale et continue) qui permettent aux enseignants d'acquérir davantage d'expérience et de ressources pour enseigner ; c) l'appui à la mise en œuvre de la pédagogie de l'intégration par l'organisation d'activités visant à promouvoir le respect des droits de l'homme, la non-violence et l'éducation des citoyens ; d) la promotion de la participation des parents et autres agents sociaux au système éducatif ; et e) l'intégration des filles dans le cycle d'éducation formelle, une attention particulière étant accordée aux zones rurales.

Dans sa Vision stratégique pour l'éducation au Maroc 2015-2030, le Conseil supérieur de l'éducation considère que l'école doit contribuer à la construction d'une société de citoyenneté, de démocratie et de développement. L'école doit donc dépasser son rôle de simple lieu de connaissance pour devenir un lieu de formation de futurs citoyens.

Dans cette perspective et dans le cadre de la révision du système éducatif marocain, le Conseil supérieur de l'éducation invite à changer le rôle de l'enseignant pour qu'il devienne un « acteur pédagogique », et encourage une plus grande implication des familles dans le suivi du parcours éducatif de leurs enfants.

5.2.2. Le système d'enseignement supérieur

Après l'indépendance en 1956, l'université marocaine a connu de multiples changements - d'ordre administratif, scientifique et technique - avec une présence dans de nombreuses villes du Royaume. Depuis 2000, l'enseignement supérieur au Maroc s'est engagé, en même temps que l'ensemble du système éducatif, dans une réforme majeure des aspects pédagogiques et de gouvernance. Aujourd'hui, il existe, comme en Europe, trois niveaux de formation : licence, master et doctorat. Cette réforme a été l'occasion de revoir les programmes et les contenus des formations afin de développer les compétences des étudiants. Aujourd'hui, le système d'enseignement supérieur se heurte à deux grands problèmes : la quasi-absence de programmes de formation qui dotent les étudiants des compétences pertinentes nécessaires pour le marché du travail et l'incohérence de la dualité linguistique du système éducatif. Dans certaines disciplines, les cours sont dispensés en français dans l'enseignement supérieur, alors que, dans les niveaux inférieurs, la langue d'enseignement est l'arabe ; la langue pose une réelle difficulté aux étudiants et peut, pour partie, expliquer les taux d'échec et les taux d'abandon élevés observés au cours de la première année de licence (licence ou premier cycle).

La formation professionnelle post-baccalauréat est dispensée dans les lycées, mais aussi dans les universités. Le Ministère de l'enseignement supérieur s'attache actuellement à développer des programmes qui répondent aux besoins importants du marché de l'emploi, tant dans des établissements

ouverts que dans des établissements élitistes, afin que les étudiants puissent acquérir l'expérience préalable nécessaire pour devenir potentiellement des travailleurs officiels. On note également un important secteur privé de formation professionnelle, souvent créé par des entreprises souhaitant offrir des formations adaptées à leurs besoins.

5.2.3. Formation professionnelle

La formation professionnelle relève en majeure partie de la responsabilité de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion de l'emploi, organisme géré par l'État, les professionnels et les employés. Cette formation est essentielle pour que les gens acquièrent de nouvelles compétences et intègrent un environnement professionnel (et social), ce qui n'est possible que par l'éducation formelle et informelle et la formation sur le tas.

La formation professionnelle au Maroc propose un mélange de formation et d'apprentissages. Elle s'articule autour de trois mécanismes : la formation résidentielle (78 % de la population active) ; la formation en alternance, avec la moitié du temps en entreprise (7 % de la population active) ; et la formation par l'apprentissage (15 % de la population active). Les 380 centres de formation professionnelle couvrent une grande partie des métiers et professions (administration, gestion, commerce, industrie et artisanat).

La formation professionnelle est née dans le but de pallier le chômage des jeunes et le décrochage scolaire, en s'imposant comme outil de développement socioéconomique et de formation d'un grand nombre de jeunes pour répondre aux besoins du marché du travail.

Malgré la manière dont la formation professionnelle est structurée, les perspectives ne sont guère encourageantes pour améliorer les chances des jeunes sur le marché du travail. Le chômage reste très élevé chez les étudiants qui ont suivi une formation professionnelle et ne diffère guère du chômage qui touche les étudiants de l'enseignement supérieur. En 2016, le taux de chômage est passé de 22,1 à 23,2 %, contre 25,3% pour les diplômés universitaires. Cette situation montre que la formation professionnelle présente des faiblesses, dans la mesure où elle a été spécifiquement conçue

pour doter les jeunes des compétences nécessaires pour trouver un emploi.

La Stratégie nationale pour la formation professionnelle 2021 fait partie des 23 mesures prioritaires pour la réforme du système d'éducation et de formation. Elle a été élaborée de manière à permettre la participation de toutes les parties prenantes et de tous les acteurs publics et privés concernés. Elle vise à former et qualifier environ 10 millions de citoyens de 2015 à 2021 pour un budget total de 66 milliards de DH. Ses objectifs, qui sont conformes aux orientations et aux piliers de la Vision stratégique 2015-2030 de la réforme du Conseil supérieur de l'éducation, sont les suivants :

- a) Garantir le droit à la formation professionnelle pour tous et tout au long de la vie, en élargissant l'accès du secteur aux personnes ayant des besoins spéciaux ;
- b) Maximiser l'insertion professionnelle par l'amélioration continue de la qualité de la formation et de la performance des opérateurs. La Stratégie vise à assurer le lien entre le besoin de compétences et l'offre de formation afin de permettre aux travailleurs potentiels de s'insérer sur le marché du travail ;
- c) Renforcer l'intégration de l'enseignement général et de la formation professionnelle ;
- d) Améliorer l'efficacité et l'efficience du système.

La Stratégie instaure un système plus ouvert et une offre de formation élargie et plus inclusive, fondée sur l'adaptation de la formation aux besoins de l'économie nationale et l'amélioration continue de sa qualité.

Le système actuel de formation professionnelle initiale sera étendu et ouvert à un plus grand nombre de jeunes âgés de 15 ans et plus. Les programmes de formation par l'apprentissage seront renforcés en faveur des jeunes issus des quartiers et des communes ciblés par l'Initiative nationale pour le développement humain, des zones rurales et des familles à faible revenu.

La formation continue sera élargie à l'ensemble des salariés en activité et étendue à ceux qui sont en cours de changement d'emploi, de reconversion ou de perte d'emploi, ainsi qu'aux travailleurs indépendants (artisans, agriculteurs, pêcheurs, etc.).

La formation professionnelle doit répondre aux besoins des employeurs et des salariés afin de maintenir le développement des compétences et des qualifications professionnelles et d'améliorer la compétitivité des entreprises. Elle doit également répondre à la demande sociale de formation en adéquation avec les besoins de l'environnement économique et améliorer la qualité de la formation et la performance des opérateurs.

Le financement est assuré par des acteurs marocains et internationaux. Le Ministère de l'éducation nationale comptera sur ses fonds propres et sur l'aide de l'État marocain et de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail. La Banque mondiale, l'USAID et l'Union européenne participent également au financement de la Stratégie.

Les ressources financières du système de formation professionnelle seront diversifiées et optimisées (Ministère de l'économie et des finances, Projet de performance 2016, Formation professionnelle). La Vision stratégique pour l'éducation traite également de la formation professionnelle. Elle assure l'élargissement à court et moyen terme de l'offre de formation professionnelle par l'augmentation continue des moyens qui y sont consacrés, notamment la création de nouveaux établissements et l'amélioration des établissements existants. La stratégie souhaitée devrait mettre l'accent sur le renforcement des liens entre formation professionnelle et réseau économique, formation professionnelle et université, et sur le renouvellement de la formation et l'adaptation continue à l'évolution du marché du travail. Il s'agit d'encourager les entreprises, les associations et les groupes professionnels à dispenser des formations au sein de leurs organismes ; de tirer le meilleur parti des possibilités de formation offertes au secteur du bénévolat ; et de renforcer la formation professionnelle au niveau régional et de l'étendre aux zones rurales, parallèlement à la formation en apprentissage. La stratégie souhaitée prévoit des partenariats avec les acteurs économiques et sociaux afin d'accroître les possibi-

lités de formation et l'expérience pratique dans les petites et moyennes entreprises.

5.2.4. Vision stratégique pour l'éducation 2015-2030

La Vision stratégique repose sur quatre principes essentiels : égalité des chances pour tous, qualité de l'éducation, promotion de l'individu et de la société et direction efficace.

Les réformes mettent l'accent sur l'éducation comme moyen d'accès au développement social et personnel, et sur la facilitation d'un dialogue communautaire qui renforce les liens entre institutions et communautés. Le réaménagement de la Stratégie, tout en répondant aux exigences du marché du travail du XXI^e siècle, vise également à réduire les inégalités en prenant en compte et en promouvant l'éducation des filles, la lutte contre la pauvreté et l'isolement, une attention particulière étant accordée aux zones rurales. Le Roi a souligné que la réhabilitation de l'éducation restait un élément central du développement et qu'elle était essentielle pour assurer l'ouverture et l'émancipation sociales».

Pour atteindre l'objectif de « l'égalité des chances pour tous », la Stratégie vise à assurer la scolarisation et à lutter contre le décrochage scolaire et le redoublement en généralisant l'accès de tous les enfants marocains (filles et garçons) à l'éducation, au niveau de l'enseignement obligatoire de 4 à 15 ans, et pour ceux ayant des besoins spéciaux. Elle entend également a) consolider et étendre le système d'aide financière en faveur des familles né-

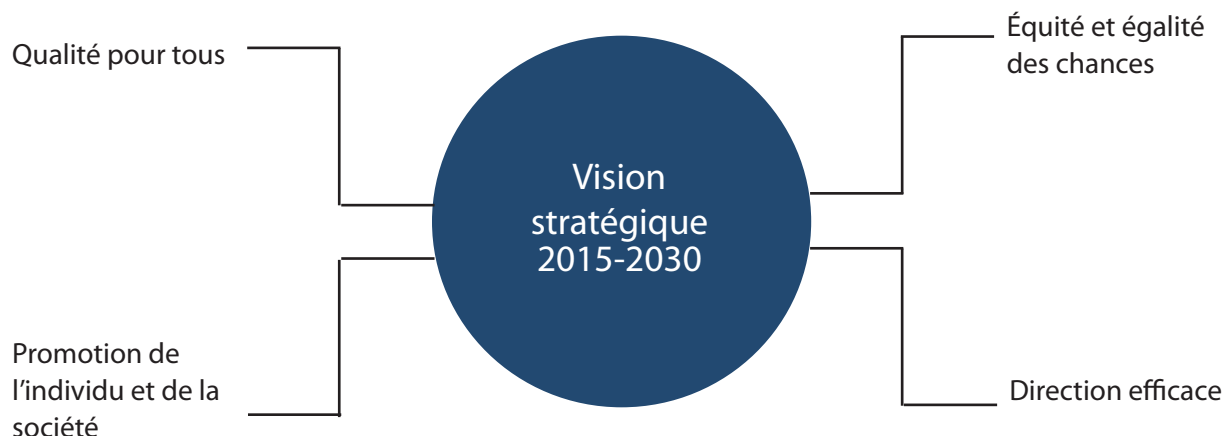
cessiteuses ; b) sensibiliser les familles aux dangers de l'abandon scolaire précoce ; et c) consolider le rôle de l'éducation non formelle pour favoriser la réinsertion des jeunes, soit dans l'éducation formelle ou la formation professionnelle, soit pour les préparer à l'insertion socioprofessionnelle. L'adoption d'un modèle pédagogique spécifique vise à assurer la cohérence et la modernisation du programme, unifié dans ses buts et objectifs et diversifié dans son style et ses méthodes.

La réforme met l'accent sur l'éducation pour le développement social et personnel. La réorganisation qu'elle propose vise également à réduire les inégalités en intégrant et en favorisant l'éducation des filles ; ainsi que la pauvreté et l'isolement en accordant une attention particulière aux zones rurales, tout en répondant aux exigences actuelles du marché du travail.

Dans ce contexte, elle recommande :

- a) L'instauration d'un parcours d'enseignement professionnel à partir du collège ;
- b) Le renforcement de la fonction de spécialisation et de qualification de l'enseignement secondaire, avec l'élargissement de son offre éducative pour rendre possible la diversification des filières du baccalauréat professionnel et la préparation à l'orientation vers la poursuite des études au niveau de l'enseignement supérieur ou de formations professionnelles qualifiantes.

Figure X: Vision stratégique 2015-2030



Les difficultés d'intégration économique et socio-culturelle des diplômés constituent l'un des dysfonctionnements majeurs de l'école et expliquent le manque de confiance de la société en elle. Une école pour le développement individuel et la promotion sociale apparaît comme un choix stratégique et un objectif pour la réforme de l'éducation. Toutefois, la Vision stratégique souligne que le faible niveau d'intégration des diplômés doit également être lié à l'économie elle-même, dont l'offre est limitée par rapport à la demande et au nombre croissant de diplômés.

La «promotion de l'individu et de la société» se fonde sur la stratégie visant à promouvoir la formation professionnelle et à améliorer les compétences qui pourraient être adaptées au marché du travail pour garantir l'emploi des jeunes et le développement du capital humain. Pour y parvenir, le Gouvernement marocain prévoit de mettre au point des programmes qui préparent les étudiants au marché du travail actuel en leur offrant des stages et la formation technique nécessaire.

5.3. Politiques en faveur des jeunes

Le Gouvernement a élaboré une stratégie nationale intégrée pour la jeunesse afin d'améliorer la situation des jeunes en matière d'emploi, de créer des conseils de la jeunesse et de promouvoir un dialogue national avec la société civile sur l'élaboration de lois pouvant garantir leur participation aux décisions. Dans ce cadre, une politique nationale de la jeunesse a vu le jour en avril 2014. Suite à la promotion du dialogue civil, des dialogues et des forums ont été organisés par les jeunes eux-mêmes pour examiner et faire valoir leurs besoins et leurs priorités, ainsi que l'importance des politiques de l'emploi des jeunes qui seront énoncées dans les nouvelles réformes constitutionnelles et qui devront exiger la prise en compte des préoccupations des jeunes dans les budgets et programmes des collectivités locales.

5.3.1. Constitution de 2011 et Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative

Les articles 33 et 170 de la Constitution concernent l'institutionnalisation des affaires concernant les jeunes. Le premier prévoit la création d'un Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative, le second en énonce les attributions.¹⁵¹⁶ Un rôle important de suivi de la mise en œuvre est dévolu au conseil susmentionné, composé de juristes et d'experts de la jeunesse, de représentants de la société civile et des organismes publics qui ont élaboré la loi sur la jeunesse qui a été présentée au Gouvernement en 2014 et qui visait à réglementer un cadre législatif et institutionnel pour les questions relatives à la jeunesse.¹⁷ Le Conseil de gouvernement a adopté le projet de loi sur le Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative en juin 2016. La loi définit les cadres et les engagements d'une politique nationale de la jeunesse en indiquant les ressources administratives et financières qui lui sont allouées. Le Conseil consultatif a pour attributions principales d'émettre son avis sur les questions relatives à la jeunesse dont il est saisi par le Roi, le chef du gouvernement ou les deux Chambres du Parlement, de contribuer aux projets et stratégies élaborés par le gouvernement pour promouvoir la participation des jeunes, ainsi que de mener des études et des recherches sur les questions relatives à la jeunesse et à l'action associative. Grâce à la nouvelle Constitution, il est désormais obligatoire pour les conseils locaux d'associer les jeunes aux processus de décision à travers les associations et les conseils locaux de jeunesse.

5.3.2. Participation des jeunes à la vie politique

On estime à moins de 1 % le nombre de jeunes Marocains militants d'une organisation politique de jeunes, la plupart ne manifestant aucun intérêt

¹⁵ ¹⁵ Article 33 de la Constitution de 2011 : « Il incombe aux pouvoirs publics de prendre toutes les mesures appropriées en vue : étendre et généraliser la participation de la jeunesse au développement social, économique, culturel et politique du pays ; d'aider les jeunes à s'insérer dans la vie active et associative... ; de faciliter l'accès des jeunes à la culture, à la science, à la technologie, à l'art, au sport et aux loisirs... Il est créé à cet effet un Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative. »

¹⁶ Article 170 de la Constitution de 2011 : « Le Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative... est chargé d'étudier et de suivre les questions intéressant ces domaines et de faire des propositions sur tout sujet d'ordre économique, social et culturel intéressant directement les jeunes... »

¹⁷ ¹⁷ Projet de loi 89-15 relatif au Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative.

pour la vie politique ou publique. La société n'est pas marquée par une empreinte culturelle de participation active à la vie politique, les parents n'ayant guère encouragé leur progéniture à le faire dans le passé. L'événement qui a déclenché l'intérêt des jeunes pour une participation active à la vie politique a été le mouvement du 20 février. Les jeunes au Maroc ont jusqu'ici pris une part peu active dans la vie politique, mais ce mouvement a donné une véritable impulsion à leur action de militant. Depuis lors, de nombreuses associations, réseaux et ONG ont été créés, protégés et assurés par la nouvelle Constitution de 2011, de même que leurs partenariats avec des ONG internationales.

Depuis 2011, les revendications sociales ont réaffirmé l'obligation du Gouvernement d'être transparent et digne de confiance, tout en renforçant et en garantissant les droits civils, économiques et politiques des jeunes.

En mai 2016, le Maroc a lancé sa stratégie de lutte contre la corruption avec une composante critique qui requiert l'inclusion du public et des jeunes dans ce processus.¹⁸ En 2015, le Gouvernement marocain a adopté la Stratégie nationale intégrée de la jeunesse 2015-30 pour guider, coordonner et accroître la cohérence des interventions politiques en faveur des jeunes. Le processus d'élaboration de la nouvelle stratégie nationale pour la jeunesse, qui a débuté en 2009, a également stimulé la participation des jeunes, au moins à la vie politique et aux processus de prise de décisions. De nombreux forums et conférences ont été organisés aux niveaux régional et national, et à ces occasions, des milliers de jeunes ont pu se faire entendre par les acteurs politiques et les décideurs.

5.3.3. Stratégie nationale intégrée de la jeunesse

La Stratégie nationale intégrée de la jeunesse a été soumise à l'appréciation de près de 27 000 jeunes lors du débat national de la jeunesse organisé le 22 septembre 2012.¹⁹ Le débat a permis de recueillir les réactions des jeunes, ainsi que des propositions

pour améliorer leur situation. Le projet de texte y afférent a constitué un grand progrès en ce qui concerne l'importance désormais accordée à la voix des jeunes et à leur travail. Cette évolution s'est traduite par un engagement ferme du Gouvernement marocain en faveur des jeunes, secteur désormais pris en compte dans tous les domaines d'action par l'adaptation des programmes à leurs besoins particuliers. La Stratégie accorde une attention particulière aux jeunes chômeurs et précise que tous les jeunes devraient «avoir les capacités et les possibilités nécessaires pour réussir leur passage à l'âge adulte, grâce à une éducation de qualité, à l'accès à l'emploi, à des services de santé appropriés et à la participation active à la vie politique, sociale et culturelle». Actuellement, le Ministère de la jeunesse et des sports est chargé de coordonner l'élaboration de la stratégie et du Plan d'action, mais cette fonction sera assumée par le Conseil consultatif. Bien que le Ministère en ait assuré la conception et l'élaboration, la stratégie n'est pas sectorielle, mais plutôt intégrée et coordonnée entre tous les organes publics pour assurer la convergence des actions ciblant les jeunes dans tous les domaines (éducation, emploi, culture, etc.). La stratégie s'articule autour de cinq axes stratégiques :

- a) Accroître les opportunités économiques pour les jeunes et promouvoir leur employabilité ;
- b) Accroître l'accès des jeunes à des services essentiels de qualité et réduire les disparités géographiques ;
- c) Promouvoir la participation civique active des jeunes dans la vie sociale et dans la prise de décisions ;
- d) Promouvoir le respect des droits de l'homme ;
- e) Renforcer les dispositifs institutionnels de communication, d'information, d'évaluation et de gouvernance efficaces.

¹⁸ Stratégie nationale de lutte contre la corruption 2016. Ministère de la fonction publique et de la modernisation de l'administration.

¹⁹ Dans la présente section, toutes les phrases en lettres cursives sont tirées directement et littéralement du document officiel - Stratégie nationale intégrée de la jeunesse 2015-2030.

La Stratégie met l'accent sur tous les aspects analysés jusqu'à présent, montrant ainsi que le Gouvernement marocain est conscient de la situation des jeunes et prend des mesures pour y remédier, en tenant compte des différences entre les jeunes selon les territoires et en définissant des domaines clés et des mesures stratégiques en fonction des objectifs : au total 62 mesures prioritaires à l'horizon 2020. Il s'agit là de réalisations importantes, mais encore faut-il les mettre en œuvre. Un plan d'action a été mis en place dans ce but, qui facilite l'exécution de la stratégie, dans la mesure où il comprend des mesures prioritaires, une démarche, des indicateurs de suivi et d'évaluation, des aspects financiers et des mécanismes de coordination.

5.3.4. Maisons des jeunes

Le principal moyen auquel recourt le Gouvernement pour faire participer les jeunes dans la vie publique est le réseau des maisons des jeunes, qui sert de lien direct entre les jeunes et le Gouvernement et dont la fonction principale est d'appuyer et de faciliter les programmes et activités menés par les ONG et associations locales de jeunesse, essentiellement dans le domaine des sports et loisirs. C'est aussi un moyen pour les jeunes de s'adonner à des activités, même lorsqu'ils sont au chômage, en évitant ainsi les conséquences comme la criminalité et la toxicomanie. Le réseau qui compte environ 500 maisons des jeunes poursuit des objectifs différents :²⁰

- a) Soutenir le développement des jeunes grâce à des initiatives de sensibilisation et de mentorat individuelles menées par des animateurs socio-éducatifs ;
- b) Soutenir et renforcer les capacités des associations de jeunes agréées ;
- c) Stimuler l'inclusion et la participation sociales en associant les jeunes locaux issus de milieux sociaux et culturels différents aux activités du réseau.

Les maisons des jeunes sont également confrontées à de nombreux défis : a) le nombre de maisons

est trop faible pour une population de jeunes aussi importante ; b) elles manquent de fonds ; c) la plupart sont mal équipées et se trouvent dans des bâtiments dont les normes de construction sont médiocres, en particulier dans les zones rurales ; et d) elles ne sont pas réparties de manière équitable sur le territoire. Enfin, les jeunes ne savent même pas qu'elles existent et encore moins, quels services elles offrent.

Les autorités nationales ont reconnu que le réseau des maisons des jeunes avait des lacunes. Dans la Stratégie nationale de la jeunesse, le Ministère de la jeunesse et des sports a appelé l'attention sur les investissements nécessaires pour améliorer le réseau des maisons des jeunes, les principaux besoins étant l'accessibilité des jeunes, les nouvelles compétences des formateurs, les ressources financières et les campagnes d'information pour que les jeunes prennent conscience de leur propre existence.

5.4. Emploi

Le taux de chômage élevé touche plus durement les populations urbaines (dont le taux est supérieur à 20 %). L'aspect le plus dramatique du chômage au Maroc est sa corrélation positive avec les niveaux d'éducation atteints par la population active. Déjà au début des années 1990, le chômage urbain et rural était paradoxalement plus faible chez les travailleurs sans éducation formelle, alors qu'il était plus élevé parmi ceux qui avaient achevé l'enseignement de base obligatoire.²¹ Le chômage des diplômés a également pris des proportions alarmantes et constitue l'un des symptômes visibles de la crise du système éducatif. Ainsi, non seulement l'éducation ne réduit pas nécessairement le risque de chômage, mais elle peut même l'aggraver. Plus ce phénomène persiste, plus il est probable que la désillusion augmente, avec des conséquences sans doute dramatiques à long terme. Le dualisme qui a caractérisé les modèles nationaux de développement à l'aube du XXI^e siècle, conjugué au phénomène du chômage des diplômés des grandes agglomérations urbaines, représente un risque potentiel tant pour le processus de développement humain et social que pour la transition politique

20 Emploi des jeunes au Maroc et projets de participation des jeunes au niveau local. Unité régionale d'appui et de renforcement des capacités du Programme EuroMed Jeunesse IV, 2014.

21 Éducation au Maroc : Analyse du secteur.

amorcée à la fin des années 90. Le Gouvernement marocain tente actuellement d'adopter des réformes et de moderniser les secteurs en plein essor afin de redonner espoir aux millions de demandeurs d'emploi marocains. L'emploi est l'une des principales voies d'intégration sociale, la meilleure façon d'améliorer les conditions de vie et de lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité, et l'indicateur le plus approprié de cohésion sociale dans un pays. Il joue un rôle important dans la création de richesses et la répartition des revenus. L'évolution cyclique du marché du travail a amené les pouvoirs publics à promouvoir une stratégie nationale de la jeunesse au Maroc. Malgré l'augmentation du nombre d'entreprises étrangères dans le pays, les jeunes marocains, urbains comme ruraux, sont frappés par un chômage catastrophique. Le Gouvernement marocain tente toutefois d'adopter des réformes et de tirer le meilleur parti des secteurs en plein essor afin de redonner espoir aux millions de demandeurs d'emploi. Les politiques du marché du travail au Maroc ont été la source de profondes disparités de revenus, entre les travailleurs du secteur formel (en particulier du secteur public) et le reste de la population active ; par conséquent, l'évolution démographique figure parmi les facteurs qui expliquent l'ampleur du chômage des jeunes. En ce sens, la création nette d'emplois par secteur d'activité a évolué, tandis qu'on peut expliquer la participation au marché du travail et le taux de chômage au Maroc, d'une part, par l'existence d'une main-d'œuvre abondante qui n'est peut-être pas suffisamment qualifiée pour occuper les emplois disponibles, d'autre part, par une offre insuffisante d'emplois appropriés pour les travailleurs qualifiés.

5.4.1. Participation à la vie active et taux de chômage au Maroc

Le taux d'activité est le pourcentage de la population économiquement active âgée de 15 ans et plus. La population économiquement active comprend les personnes occupées et les chômeurs. Au Maroc, le marché du travail se caractérise par de faibles taux de participation à l'économie formelle. Selon les données de l'Enquête nationale sur l'emploi, moins de la moitié de la population en âge de travailler (47,4 %) participait à l'activité économique en 2015. Comparativement à 2000, où il était de 52,9 %, ce pourcentage fait apparaître une

baisse de 5,5 points. En outre, le taux d'activité des femmes était d'environ 24,8 % en 2015, soit 22,6 points de moins que la moyenne nationale.

Il ressort des données de la Banque mondiale sur le Maroc pour la période de 1990 à 2016 que la valeur moyenne du pays au cours de cette période était de 52,24 %, avec un minimum de 50 % en 2010 et un maximum de 54,6 % en 1999.

Le taux de participation des femmes au marché du travail est d'environ 24 %. De nombreux facteurs expliquent cette situation :

- a) Il y a moins de 20 ans, l'espace public n'appartenait qu'aux hommes. L'entrée des femmes dans la vie publique au Maroc est relativement récente ;
- b) Les femmes travaillent, mais le type d'emploi qu'elles occupent n'apparaît pas dans les chiffres et les statistiques publiques, et 54,2 pour cent des femmes des zones rurales travaillent sans contrat. Être femme au foyer n'est pas considéré comme un «emploi», et ne compte pas comme tel. Les conditions de travail des domestiques n'ont pas été traitées jusqu'ici ;
- c) Comme déjà mentionné, les femmes des zones rurales sont les plus touchées par la situation au Maroc, et elles souffrent encore beaucoup d'illettrisme et d'analphabétisme.

Le marché du travail marocain se caractérise par un fort taux de chômage dû à l'évolution démographique et à l'impact de la crise économique mondiale sur les secteurs du développement économique. Selon les données de l'Enquête nationale sur l'emploi (2014), il importe que les interventions de promotion de l'emploi ciblent également les chômeurs ayant un faible niveau d'éducation. Ces derniers sont vulnérables et ont un accès limité au capital humain ou aux ressources financières, ce qui ne leur permet pas de s'épanouir sur le marché du travail. Près de 60 % de la population active potentielle (population âgée de 15 ans et plus) ne sont pas diplômés. Un peu moins d'un tiers de la population en âge de travailler a un diplôme et

seulement 1 sur 10 a un diplôme d'études supérieures (licence au moins).

5.4.2. Principales caractéristiques structurelles du marché du travail marocain²²

Les principales caractéristiques du marché du travail marocain sont les suivantes: a) taux de chômage élevé, désengagement intense, main-d'œuvre importante insuffisamment qualifiée et ayant des attentes irréalistes en matière d'emploi ; et b) travailleurs qualifiés sur le plan académique, mais sans compétences pratiques, création d'emplois insuffisante, cadre réglementaire faible, forte prévalence de l'activité informelle et possibilités d'expression limitées pour les travailleurs qui souhaitent attirer l'attention sur ces problèmes et exiger des réformes dans ce domaine. L'évolution démographique de ces dernières décennies au Maroc a entraîné un changement dans la structure par âge de la population. Cette situation s'explique principalement par un déclin de la population de moins de 15 ans et par l'accroissement de la population en âge de travailler (15-59 ans). Depuis 2007, on observe une différence moyenne de 1,8 point de pourcentage entre les taux de chômage des hommes et des femmes. Les jeunes sont les plus exposés au chômage, qui touchait en 2015 20,8 % des jeunes actifs âgés de 15 à 24 ans, contre 9,7 % au niveau national.²³ Les diplômés, en particulier ceux de l'enseignement supérieur, sont ceux qui souffrent le plus du chômage. En 2014, étaient touchés 15,5 % des titulaires d'un diplôme de niveau moyen (22,4 % ayant suivi une formation professionnelle) et 21,1 % des titulaires d'un diplôme de niveau supérieur (24,1 % ayant des diplômes universitaires). Dans les zones urbaines, la proportion de chômeurs de longue durée est relativement plus faible (44,7 %) que dans les zones rurales (66 %). Il y a une grande disparité entre les deux zones. Lorsque l'on compare le chômage de longue durée par diplôme en 2014, on constate qu'il est prédominant parmi les diplômés, en particulier parmi ceux qui sont titulaires d'un diplôme supérieur (76,4 %). Ce pourcentage est plus faible pour les non-diplômés : 41,9 %. Il convient de noter que ce sont les femmes très instruites des zones urbaines qui sont

les plus touchées par le phénomène du chômage de longue durée. Dans un marché du travail dont l'accès est devenu problématique, la détention d'un diplôme constitue une relative protection contre le risque de chômage. En principe, l'entrée dans le marché du travail est plus facile avec un diplôme, qui permet souvent une insertion plus rapide et dans des conditions plus stables.

Au Maroc, les nouvelles générations sont beaucoup plus qualifiées sur le plan académique que les générations précédentes, mais ce bilan ne s'est pas accompagné d'offres d'emploi pour les diplômés. Les données de l'Enquête nationale sur l'emploi (2014) montrent que les diplômés sont très durement touchés par le chômage.

Ces taux de chômage, en particulier ceux des chômeurs diplômés, sont symptomatiques de l'inadéquation entre les compétences acquises par les jeunes Marocains sortant de structures d'éducation et de formation et les compétences dont ont besoin les entreprises et l'économie. Le taux élevé de chômage chez les diplômés est également imputable à la baisse de la création d'emplois dans le secteur public, principale source d'emploi pour les détenteurs de diplômes.

5.5. Politiques de l'emploi

Depuis les années 1990, l'employabilité des jeunes a commencé à être considérée comme un véritable problème. Des programmes d'emploi actif ont été mis en œuvre par le Ministère de l'emploi et des affaires sociales pour faciliter l'intégration des jeunes sur le marché du travail.

Des programmes d'emploi actif ont été mis en œuvre par le Ministère de l'emploi et des affaires sociales. Le Ministère promeut l'emploi comme l'une des priorités de son programme, l'objectif étant de réduire le taux de chômage par l'amélioration et la consolidation de mesures visant a) l'adéquation de la formation professionnelle et de l'appui à la création d'entreprises (programme Moukawalati) ; b) l'accès des jeunes à leur première expérience professionnelle et à la formation professionnelle (le programme Idmaj) ; c) le contrat de travail d'insertion professionnelle ; et d) la formation sous contrat

22 Ministère de l'économie et des finances du Maroc. Fiche relative au marché du travail national.

23 HCP Maroc, emploi 2015.

(le programme Taehil). Le programme Taehil vise à améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi en leur permettant d'acquérir des compétences professionnelles dans leurs emplois. Il est ouvert aux diplômés et aux bénéficiaires d'une formation professionnelle. Il comprend trois types de formation : formation contractuelle, formation de qualification ou de conversion et formation d'appui aux secteurs émergents. Le Programme national d'appui à la création d'entreprises «Moukawalati» (en faveur du travail indépendant) soutient les promoteurs de la création d'entreprises et assure la durabilité des réseaux économiques régionaux, à travers un système de suivi des entreprises. Le troisième programme, «Idmaj», vise à améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi diplômés, en les aidant à acquérir des compétences professionnelles dans le cadre de leur première expérience dans l'entreprise. Il s'emploie également à améliorer la gestion des ressources humaines. Ces trois programmes présentaient quelques dysfonctionnements, même si certains objectifs ont été atteints malgré la non-amélioration de la situation des jeunes dans l'emploi. Selon la note de présentation du projet de loi de finances pour 2014, le programme Idmaj a permis l'insertion de 34 626 demandeurs d'emploi pendant la période du 1er janvier au 31 août 2013.²⁴ Le programme Taehil a bénéficié à plus de 101 537 demandeurs d'emploi de 2007 à août 2013. Depuis son lancement en 2007 à août 2013, le programme Moukawalati a porté le nombre de nouvelles petites entreprises créées à 5 139 petites entreprises, ce qui a généré 14 117 emplois. Un des points faibles de ces programmes est qu'ils ne s'intéressent pas à certains groupes (souvent plus vulnérables) de personnes ou n'ont aucun effet sur eux : les jeunes diplômés de petites villes sans tissu économique local, les chômeurs de longue durée et les jeunes ayant des besoins spéciaux.

La Stratégie nationale pour l'emploi 2015-2020 vise à promouvoir un emploi productif et décent. Elle indique qu'en raison de la transition démographique, le pays sera confronté d'ici 2025 à une forte demande d'emplois décents et à des changements

sociétaux. Elle révèle que les politiques publiques ne parviennent pas à stabiliser le marché du travail ou à améliorer la qualité des emplois et souligne que les programmes et mesures d'emploi actif ne ciblent pas suffisamment les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, par une analyse également des politiques macroéconomiques et sectorielles, du cadre institutionnel de la gouvernance et du respect de la réglementation du marché du travail.²⁵ La promotion de l'emploi au niveau marocain est marquée par plusieurs observations :

- a) Faible couverture et coordination des programmes pour l'emploi : une multitude d'acteurs interviennent dans la promotion de l'emploi, mais sans une réelle coordination des différents programmes et mesures ainsi que des différents acteurs publics qui en font partie. On en dénombre plusieurs, mais leurs actions ne sont pas bien articulées. Le nombre d'agences de placement privées agréées est relativement faible (45 agences approuvées en 2013) ;
- b) Les politiques actives du marché du travail ont certaines limites : les jeunes chômeurs urbains sont la cible principale, alors que plus des deux tiers des chômeurs n'ont pas de diplôme ni même bénéficié d'une éducation primaire. Les mesures en faveur de travailleurs non formés, analphabètes et inactifs sont limitées ;
- c) Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC) : l'ANAPEC assure l'intermédiation, la circulation de l'information, le conseil en emploi, etc., mais malgré un réel effort de diffusion, son réseau d'agences ne couvre pas complètement le territoire. Le système d'information reste fragmentaire, statique et non coordonné, et l'accès à l'information est très limité ; il ne répond pas aux besoins des acteurs locaux. De même, le système d'information sur le marché du travail ne per-

24 Le Projet de loi de finances 2014 prévoit une augmentation de 5,5 % des salaires bruts.

25 « La SNE élargit les cibles sociales : -jeunes diplômés exposés au chômage de longue durée ; -jeunes déscolarisés précocement et confrontés à un travail précaire ; -femmes soumises à l'inactivité et à la discrimination à l'emploi ; des travailleurs des TPE et de l'économie informelle. »

met pas de suivre l'impact des politiques sectorielles sur la création d'emplois.

En outre, il n'existe pas de cadre formel pour le suivi et l'évaluation des programmes pour l'emploi et les organes consultatifs sur l'emploi restent peu opérationnels et mal coordonnés. Le Conseil supérieur pour la promotion de l'emploi a une structure qui ne comprend pas les départements ministériels chargés des questions d'emploi.²⁶ Les conseils régionaux et provinciaux de promotion de l'emploi n'ont pas encore été activés.²⁷ De même, les autres conseils prévus par le Code du travail ne sont pas suffisamment opérationnels. Les ressources budgétaires mobilisées par le Ministère de l'économie et des finances sont affectées au Fonds de promotion de l'emploi des jeunes et aux budgets de fonctionnement de l'ANAPEC. Dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'emploi, ces ressources doivent être augmentées et gérées dans le cadre de la gestion axée sur les résultats. Les ressources budgétaires allouées aux départements sectoriels ne sont pas déterminées par l'impact des plans sectoriels sur l'emploi, bien qu'elles puissent faire l'objet d'un examen approfondi pour maximiser l'impact des plans sectoriels sur la création d'emplois décents. Pour améliorer cette situation, la Stratégie s'organise autour des axes stratégiques suivants (La Stratégie nationale pour l'emploi du Royaume du Maroc. Document de synthèse, 2015) :

- a) Promouvoir la création d'emplois/renforcer le capital humain : cet aspect repose sur trois piliers : la valorisation de la main-d'œuvre féminine, la mise en place d'une éducation et d'une formation de qualité et la protection sociale de l'ensemble de la main-d'œuvre féminine :
 - i. La Stratégie prévoit, d'une part, de faciliter l'accès des femmes à l'emploi par

la mise en place d'un programme spécifique mené par les services d'intermédiation en emploi, d'autre part, d'améliorer leurs conditions de travail ;²⁸

- ii. L'éducation et la formation de qualité, autre pilier du capital humain de la Stratégie, doivent être mises en œuvre à travers trois types de formation : la formation continue, la formation alternative et la formation en apprentissage.²⁹ Le Ministre de l'emploi souhaite également «améliorer l'orientation professionnelle au niveau de l'école» ;
- iii. En ce qui concerne la protection sociale pour tous, le Ministère propose une réforme et une extension des régimes d'assurance sociale (allocations familiales et prestations de retraite), une meilleure prévention des accidents du travail ;
 - b) Améliorer l'efficacité des programmes pour l'emploi et renforcer l'intermédiation sur le marché du travail ;
 - c) Réformer la gouvernance du marché du travail ;

Pour accompagner ces mesures, la Stratégie prévoit la constitution de deux institutions : le Comité interministériel de l'emploi, qui sera chargé d'élaborer et d'adopter le futur plan d'action ; et les Comités régionaux de l'emploi, qui seront chargés d'élaborer des «programmes pluriannuels et annuels».

L'engagement du Maroc dans la lutte contre le chômage s'est traduit au départ par des actions visant parallèlement à consolider le cadre institutionnel en priorité, à mobiliser et à renforcer les capacités

²⁶ Le Conseil supérieur de la promotion de l'emploi est l'organe consultatif chargé de coordonner la politique de l'emploi du gouvernement et de donner son avis sur toutes les questions concernant l'emploi au niveau national.

²⁷ Les Conseils régionaux et provinciaux de promotion de l'emploi sont les organes publics chargés d'activer le dialogue, la concertation, le partenariat entre les différents acteurs et d'assurer la coordination avec toutes les parties concernées au niveau local pour la promotion de l'emploi et l'élaboration de programmes conjoints dans ce domaine.

²⁸ Selon le Ministère de l'emploi, la promotion de la main-d'œuvre féminine passe également par la lutte contre la discrimination à l'égard des femmes.

²⁹ Pour le Ministère de l'emploi, l'État doit veiller à ce que tous les nouveaux entrants sur le marché du travail soient qualifiés, adapter l'offre de formation aux besoins du marché du travail et améliorer le niveau de qualification des travailleurs.

des acteurs pour promouvoir l'emploi, et à gérer les affaires publiques en matière socioéconomique.

Le diagnostic de l'emploi au Maroc met en évidence de nombreux défis en matière de gouvernance du marché du travail. Il s'agit notamment d'une faible couverture de la réglementation du travail, qui ne couvre qu'un tiers des travailleurs, c'est-à-dire les employés ayant un contrat formel. Le système de protection juridique n'est pas adapté à d'autres formes de travail et n'est pas suffisamment inclusif. De même, le champ d'application de l'inspection du travail se limite aux entreprises du secteur formel.

Il convient toutefois de souligner que le diagnostic de l'emploi fait ressortir les opportunités et les avantages de la dynamique de l'emploi au Maroc qui doivent être pris en compte :

- a) Stabilité politique et progrès de la démocratie ;
- b) Adoption d'un projet de société avec un soutien politique ;
- c) Volonté politique de mettre en œuvre et de consolider les réformes structurelles engagées depuis la fin des années 1980 et qui touchent les sphères économique, sociale et politique ;
- d) L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies sectorielles soutenues par un effort d'investissement substantiel dans l'amélioration de l'infrastructure de base ;
- e) Opportunités positives potentielles de coopération internationale ;
- f) La phase positive potentielle de la transition démographique.

Pour faire face au problème du chômage, le Gouvernement marocain a également mis en place des programmes par l'intermédiaire de l'ANAPEC, de la Fondation Mohammed V pour la solidarité et du Centre marocain pour l'innovation et l'entreprise sociale. La Fondation a contribué à la mise en

place de 20 centres de formation professionnelle dont les employés ont été admis aux programmes de formation et de qualification dans les différents corps de métiers et activités comme l'artisanat, le bâtiment et les travaux publics, l'hôtellerie, etc. Par exemple, le centre de formation pour les métiers du bâtiment répond aux besoins de qualification des jeunes de la région de Meknès-Tafilalt, qui vise à promouvoir l'employabilité des jeunes par la formation.³⁰ D'une capacité d'accueil de 1 000 étudiants, et mis en place par la Fondation, le centre dispose d'ateliers d'électricité, de menuiserie, de travaux d'aluminium, de plomberie, de peinture, de vitrage et de bardage de façades, ainsi que d'un laboratoire de génie civil. Le Centre marocain pour l'innovation et l'entrepreneuriat social est une petite ONG dont le siège est à Rabat ; il a été fondé pour trouver des solutions entrepreneuriales et innovantes aux défis sociaux du Maroc, en inculquant un esprit d'entreprise aux jeunes, en les sensibilisant aux opportunités qu'offre l'entreprise, en renforçant les capacités des petites ONG de jeunesse, en menant des activités recherches et en offrant un espace aux jeunes qui ont des idées. Mais ces types de centres ne bénéficient toujours pas de soutien technique ni de financement structurel appropriés.

6. Soudan

6.1. Démographie

6.2. Éducation

Taux de scolarisation, d'abandon et d'alphabétisation

Le Soudan a de gros problèmes de scolarisation. Elle a «le plus grand nombre et le taux le plus éle-

³⁰ Institut royal d'études stratégiques, 2015.

vé d'enfants non scolarisés de la région». Environ 3 millions d'enfants âgés de 5 à 13 ans ne vont pas à l'école. Ce chiffre comprend «490 673 enfants de 5 ans qui devraient être au niveau pré-primaire (50 %), 1 965 068 enfants en âge de fréquenter l'école

Tableau 6: Population du Maroc (37 345 935 selon les estimations de juillet 2017)

Structure par âge	% de la population	Hommes	Femmes
0-14 ans	38,68	7 335 613	7 111 552
15-24 ans	21,04	4 033 787	3 823 098
25-54 ans	32,77	5 943 906	6 293 921
55-64 ans	4,24	824 577	760 014
65 ans et plus	3,27	655 795	563 672

Figure XI: Structure par âge et par sexe en pourcentage de la population

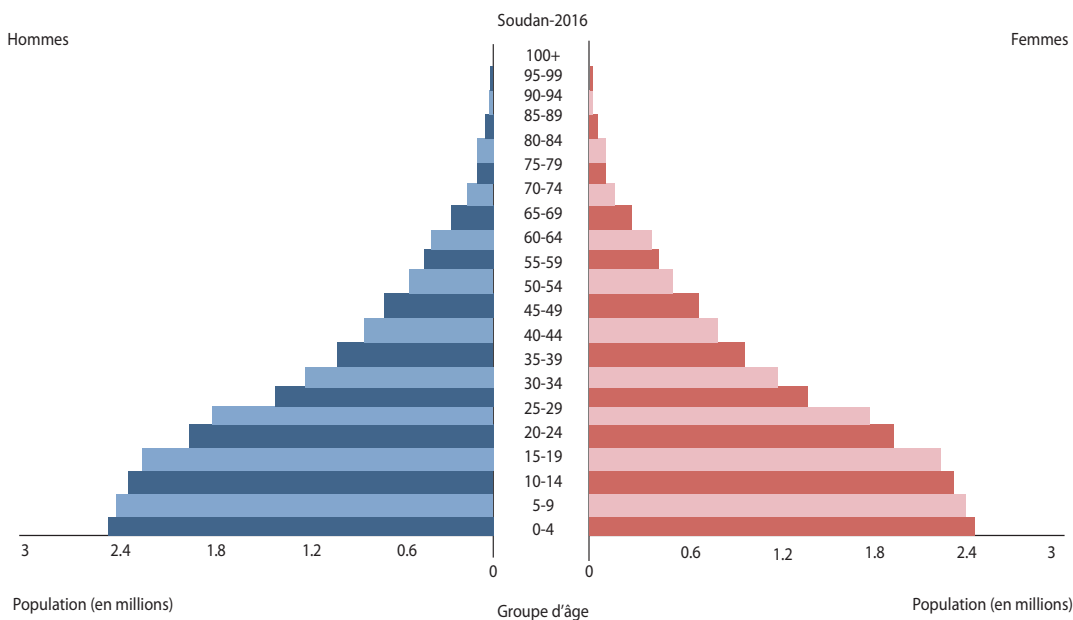
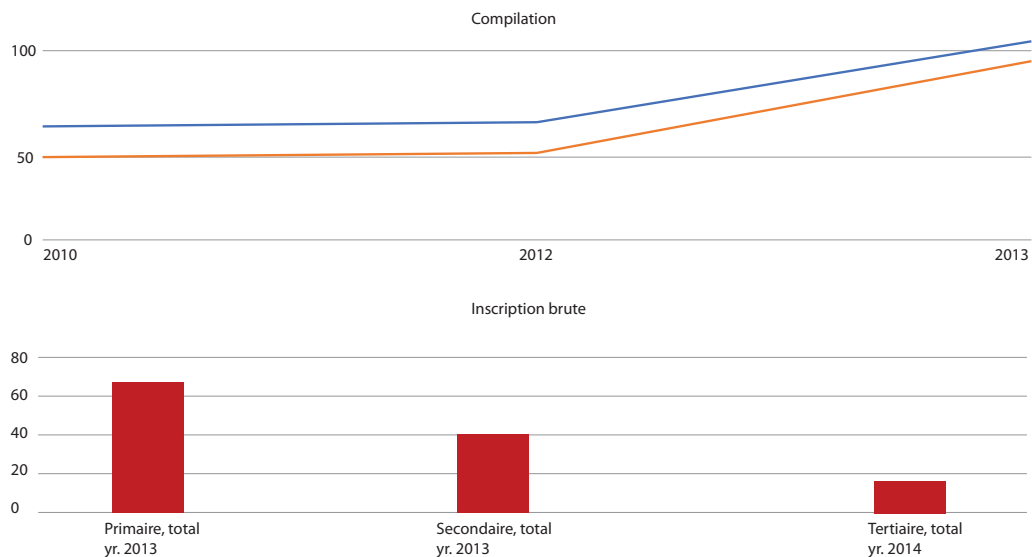


Figure XII: Données sommaires sur l'éducation, Soudan



primaire (37 %) et 641 587 enfants en âge d'être au

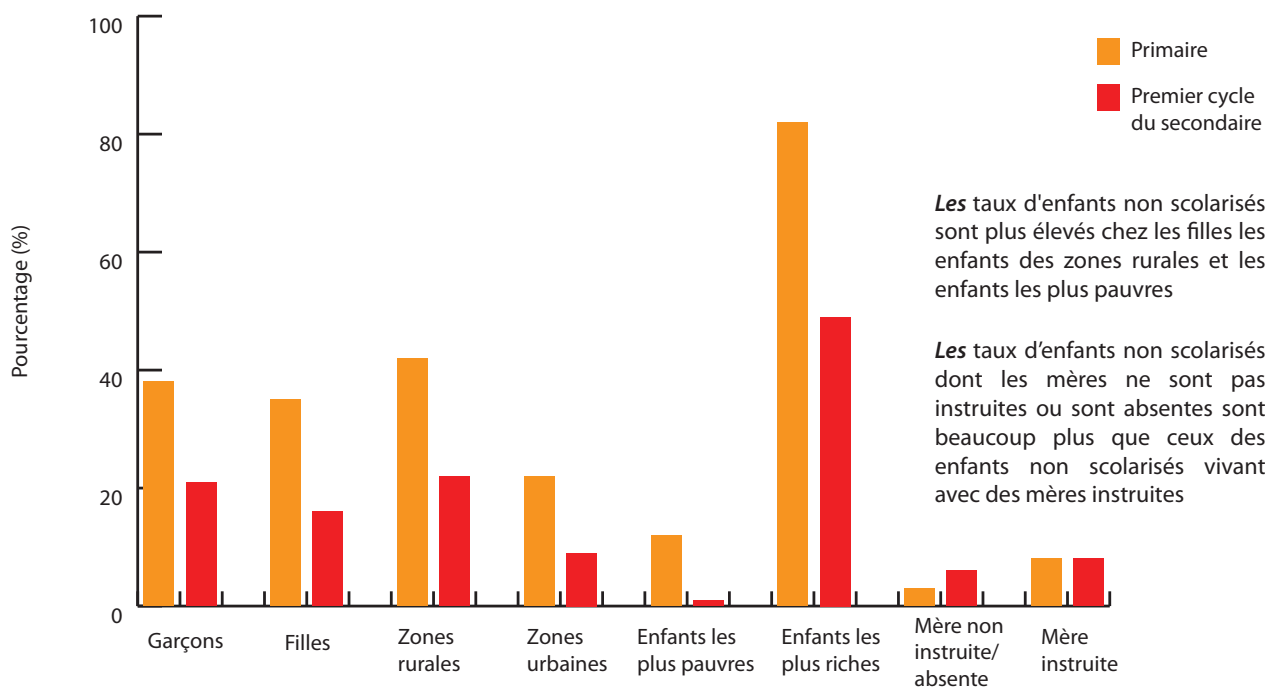
Tableau 7: Indicateurs et dépenses d'éducation

Indicateurs de l'éducation		Femmes	Hommes	Total
Taux d'inscription net, enseignement primaire	2012	56	52	54
Taux d'achèvement des études primaires	2013	54	59	57
Nombre d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire	2012	1 298 832	1 413 736	2 712 568
Indice de parité des sexes pour le taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire	2013			1
Taux brut d'inscription dans l'enseignement supérieur	2014	17	16	16
Taux d'alphabétisation des adultes, 15 ans et plus, (%)	2008	47	60	54

Dépenses			
Dépenses d'éducation en % des dépenses publiques totales (%)		2009	10,8
Dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB (%)		2009	2,2

Contexte socioéconomique			
RNB par habitant, méthode Atlas (dollars É.-U. courants)		2015	1 840,0
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000)		2015	70,1
Croissance de la population (en % annuel)		2015	2,2
Population âgée de 0 à 14 ans (% du total)		2015	40,5
Population âgée de 0 à 14 ans (total)		2015	16 296 440
Population, total		2015	40 234 882
Prévalence du VIH, total (% de la population de 15 à 49 ans)		2015	0,1
Chômage, total (% de la population active)		2014	13,2

Figure XIII: Taux d'enfants non scolarisés



ALPHABÉTISATION

Définition : enfants âgés de 15 ans et plus qui savent lire et écrire Population totale : 75,9 % Hommes : 83,3 % Femmes 68,6 % (estimations 2015)

Source : CIA (2017c).

premier cycle du secondaire (40 %)» (Banque mondiale).

En outre, « 15 % des enfants du primaire risquent d'abandonner l'école avant la dernière année du primaire » (All in School, sans date).

Le taux d'alphabétisation au Soudan est de 75,9 % et il devrait être amélioré. Il existe également de très grandes disparités entre les taux d'alphabétisation des hommes et des femmes, comme on peut le voir ci-après.

6.3. Politiques en faveur des jeunes

Le Soudan n'a encore élaboré ni rendu publique sa politique en faveur des jeunes. La définition qu'il donne des jeunes vient de la catégorisation établie par ses partenaires de développement. Par exemple, dans son étude sur le chômage des jeunes au Soudan, les Perspectives économiques en Afrique 2012 définissent un jeune comme une personne âgée de 15 à 24 ans (BAD, OCDE, PNUD, CEA, 2012).

Youthpolicy.org retrace ci-après l'expérience soudanaise de la mise en œuvre de politiques en faveur des jeunes :

Selon le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) dans son document «Donner la priorité aux jeunes» (FNUAP, 2013), le FNUAP affirme avoir soutenu et élaboré la Stratégie nationale pour la jeunesse (2007-2031), mais le texte n'est disponible en ligne. Le FNUAP a également soutenu la politique et les programmes en faveur des jeunes aux niveaux national et national. On peut lire dans les Perspectives économiques en Afrique (2012) que le programme «Créer des opportunités pour l'emploi des jeunes au Soudan» a été lancé en 2008 pour un montant de 15,7 millions de dollars. Le programme, géré par le Ministère de la jeunesse et des sports (pas de profil en ligne), vise à former 5 millions de jeunes et à leur fournir un soutien en microfinance. On notera toutefois que l'impact de ces initiatives a été limité. Le programme du PNUD, «Youth Volunteers 'Rebuilding Darfur' (Jeunes volontaires pour la reconstruction du Darfour)», a dispensé une formation à la gestion et à la planification de l'environnement, l'accent étant mis en particulier sur la création de moyens de subsistance durables et l'entreprenariat (PNUD, sans date).

Le Ministère de la jeunesse et des sports est responsable des affaires de la jeunesse. Il n'a pas de profil en ligne. Conformément au document «Donner la priorité aux jeunes» (FNUAP, 2013), le FNUAP a élaboré la Stratégie nationale pour la jeunesse (2007-2031) en partenariat avec le Ministère, et il soutient la participation des jeunes, ainsi que les structures et programmes relatifs aux politiques les concernant. Les Perspectives économiques en Afrique (2012) font état de projets de partenariat axés sur le chômage des jeunes mis en œuvre par le Ministère de la jeunesse et des sports.

Aucune information n'a pu être trouvée sur l'existence d'un Conseil national de la jeunesse au Soudan. Conformément au document «Donner la priorité aux jeunes» (FNUAP, 2013), le FNUAP a créé des parlements des jeunes dans tous les États du Soudan et a soutenu la participation des jeunes à l'élaboration et au suivi des politiques. Ces actions ont pu être menées grâce au renforcement des capacités des groupes de jeunes, à des formations sur l'encadrement, la gestion, la sensibilisation et la planification stratégique, à la promotion de partenariats entre adultes et jeunes et à la recherche sur les politiques.

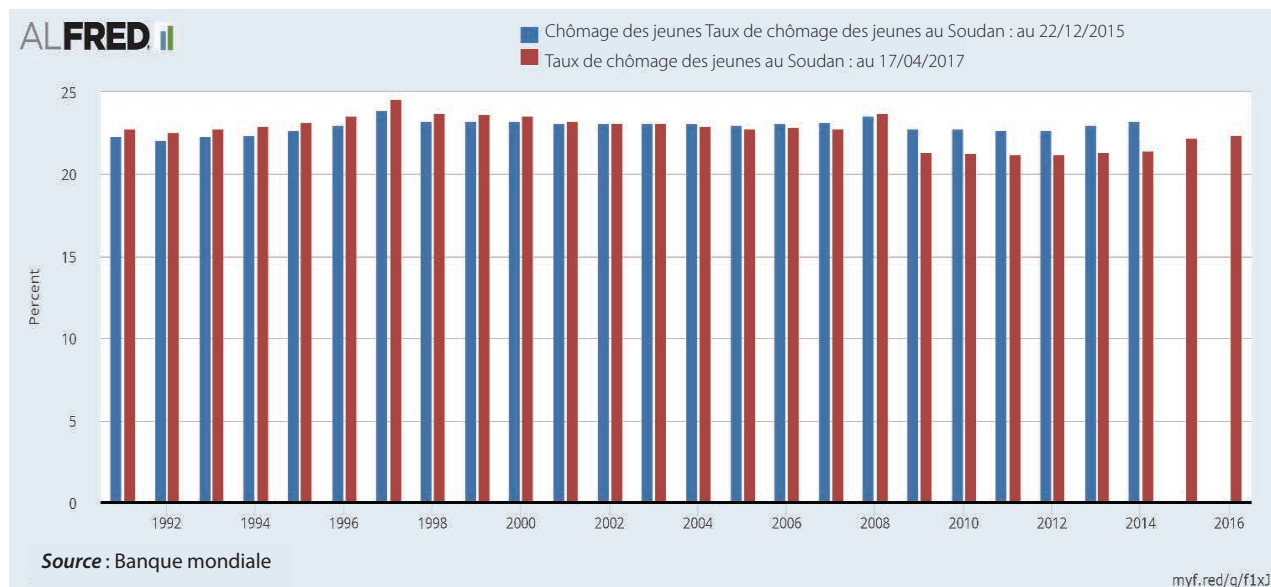
6.4. Emploi

Selon les résultats de l'Enquête sur la population active de 2011, le taux de chômage national au Soudan est d'environ 18 %. Il varie en fonction :

- a) De la localisation : le chômage dans les zones urbaines (22,8 %) est plus élevé que dans les zones rurales (15,3 %) ;
- b) De l'âge : Le taux de chômage des jeunes (33,8 %) est presque le double du taux national ; et
- c) Du sexe : Le taux de chômage des femmes âgées de 15 à 24 ans est de 57,9 %, tandis que celui des jeunes hommes est de 22,2 %.

La répartition de la population active par secteur d'activité fait apparaître 44,6 % de travail dans le secteur agricole (39,8 % pour les hommes et 60,2 % pour les femmes), 15,32 % dans le secteur industriel (15,7 % pour les hommes et seulement 3,8 % pour les femmes) et 40,1 % dans le secteur des services (44,5 % pour les hommes et 35,5 % pour

Figure XIV : Chômage des jeunes



les femmes). Les estimations indiquent également que le fait d'avoir un emploi ne sort pas automatiquement la personne concernée de la pauvreté ; Les personnes qui travaillent au Soudan appartiennent pour 30 % à des ménages considérés comme pauvres, malgré l'exercice d'un emploi régulier.

Les résultats au niveau national indiquent un niveau d'exclusion humaine très élevé, avec une tendance à la baisse au cours de la période 2007-2015. Cette amélioration est d'autant plus importante qu'elle coïncide avec la perte des revenus pétroliers et les réformes en cours dans le pays.

6.5. Politiques de l'emploi

Les politiques nationales de l'emploi sont souvent axées sur la promotion d'une politique active de l'emploi à travers la mise en place d'un système efficace de services de l'emploi, l'élaboration de programmes de promotion de l'emploi, la réduction de l'emploi informel, le soutien à la protection de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail et l'appui au dialogue social. Les services publics de l'emploi au Soudan sont confrontés à de sérieux défis en ce qui concerne leur capacité à soutenir la promotion d'une politique active de l'emploi. Les inefficacités résultent de lacunes structurelles et fonctionnelles.

Le Code du travail soudanais de 1997 constitue toujours la base juridique des services publics de l'emploi. Les politiques passives du marché du tra-

vail et les institutions formelles de protection sociale sont peu nombreuses au Soudan et un régime d'assurance-chômage n'a pas encore été approuvé. Le Fonds Zakat - qui repose sur les principes islamiques de la charia -, la Caisse de sécurité sociale et la Caisse nationale des pensions ont été créés pour répondre aux besoins des groupes pauvres et vulnérables, mais ces institutions semblent être sous-financées par rapport aux sollicitations croissantes dont elles font l'objet. Les liens informels individuels et familiaux continuent d'être un dernier recours pour de nombreuses personnes.

Le Gouvernement a adopté l'objectif d'une couverture universelle des prestations sociales à l'horizon 2031, et a lancé en conséquence une série de réformes et d'initiatives pilotes qui ont abouti à la création, en 2011, du Programme de soutien social. Le Programme de soutien social, financé par le Ministère des finances sur le budget de l'État et par la Chambre Zakat, comporte cinq volets :

- a) Transferts conditionnels d'espèces aux familles vivant dans l'extrême pauvreté ;
- b) Microfinance ;
- c) Assurance maladie pour le million de familles du quintile inférieur le plus pauvre ;
- d) Logement ; et

- e) Subventions aux étudiants pour leur permettre de suivre des études secondaires et supérieures dans des établissements publics.

Le Ministère du développement des ressources humaines et du travail s'emploie à formuler des politiques de l'emploi qui visent à garantir des normes minimales et la protection des droits des travailleurs, tant dans le secteur formel que dans le secteur informel.

7. Tunisie

7.1. Démographie

La Tunisie compte 11,4 millions d'habitants. La démographie de la Tunisie, comme celle de nombre de ses voisins de la région, se caractérise par une explosion importante de la population de jeunes : 15 % de la population est composée de jeunes âgés de 15 à 24 ans. Plus de 28 % de la population a entre 15 et 29 ans et 51 % a moins de 30 ans. Le taux de chômage global du pays a grimpé de 6 % après la révolution, passant de 13 à 19 %. Pour les jeunes hautement qualifiés, âgés de 15 à 29 ans, le taux de chômage dépasse les 44 %. Le taux de

natalité est en baisse et le nombre de jeunes âgés de 15 à 29 ans devrait tomber à moins de 21 % les années à venir.

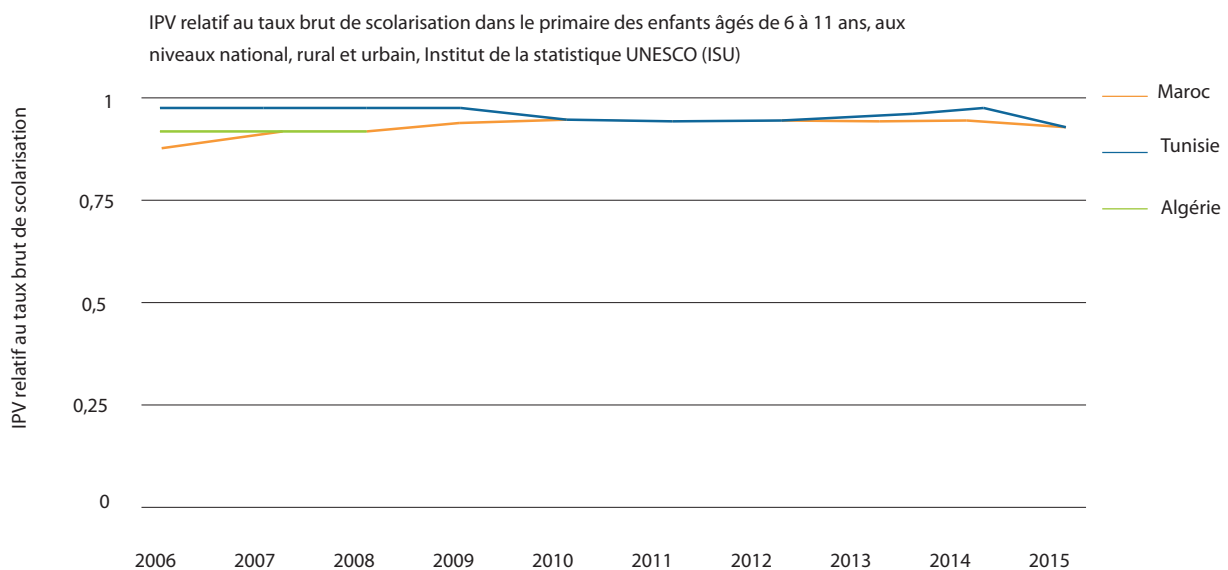
7.2. Éducation

Depuis les années 80, la Tunisie fait de grands progrès dans le domaine de l'éducation, les gouvernements successifs ayant mis l'accent sur le développement d'un système éducatif, faisant ainsi augmenter l'indice de développement humain (IDH) du pays par des investissements dans ce domaine. Entre 1990 et 2015, la valeur de l'IDH de la Tunisie est passée de 0,569 à 0,725, soit une augmentation de 27,3 %. Le nombre d'années de scolarisation a augmenté de 3,7 ans et les années de scolarisation prévues de 4,1 ans. Le RNB par habitant a bondi d'environ 86,2 % entre 1990 et 2015 (PNUD, 2016).

Le budget du Ministère de l'éducation a été doté de 4,862 milliards de TND, ce qui représente 15,1 % du budget général de l'État.³¹ Toutefois, en dépit des investissements consentis, le système éducatif a subi un déclin parce il existe une inadéquation importante entre la demande du marché du travail et les compétences acquises par les diplômés de niveau universitaire. Il y a beaucoup de cours

³¹ Ministère tunisien des finances, Budget 2017.

Figure XV: Indicateur de progrès véritable relatif au taux brut de scolarisation dans le primaire des enfants âgés de 6 à 11 ans



théoriques et une faible préparation à la vie réelle. Nombre de diplômés terminent leurs études sans être préparés à entrer sur le marché du travail. La situation devrait s'améliorer si des possibilités de formation pratique sont offertes aux étudiants.

La Tunisie se situe au 96^e centile pour l'accès à l'éducation. Le taux est de 97 % chez les jeunes, ce qui est inférieur au taux moyen d'alphabétisation des jeunes d'autres pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure), mais élevé si on le compare à celui des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure).

En dépit des réformes menées dans le système éducatif et des résultats quantitatifs obtenus, les performances internes ne se sont pas améliorées. Les taux de redoublement et d'abandon ne cessent d'augmenter. Nombre d'élèves continuent d'abandonner l'école, en particulier dans le deuxième cycle du secondaire (9 %), sans avoir acquis les compétences de base nécessaires pour s'insérer dans la société. Le taux d'abandon dans le secondaire est de 10,1 %.

Pour le baccalauréat, on relève une baisse du pourcentage d'admission (pourcentage de personnes ayant passé l'examen et obtenu le bac), ce qui ne représente que 55,9 % de l'effectif en quatrième année du secondaire en 2012, contre 72 % en 2002. Pour ce qui est de la répartition des admissions et des diplômés du bac par série, les sciences humaines restent prédominantes, bien que les séries économie-gestion et technique aient enregistré une évolution remarquable du nombre de bacheliers. Cette situation a des conséquences évidentes pour l'employabilité.

À la mi-mai 2016, le Ministère de l'éducation a publié «le Livre blanc : projet de réforme de l'éducation en Tunisie», avec le slogan suivant : «Pour une école tunisienne, équitable, hautement performante qui forme le citoyen et relève la patrie».³² Il s'agit d'un document fondateur qui définit les grandes lignes de la nouvelle politique d'éducation et de formation pour les années à venir, à partir des principes énoncés par la nouvelle Constitution et la Deuxième République, et en référence aux choix

philosophiques relatifs à la vision nationale de l'éducation, de la formation et du type de citoyen tunisien que le pays souhaite former et préparer, compte tenu des orientations internationales en matière d'éducation et de formation. Le Livre blanc sur la réforme du système éducatif tunisien a choisi de résumer les différents problèmes de l'éducation en quatre grands défis :

- a) Garantir l'équité et l'égalité des chances dans l'éducation ;
- b) Améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage ;
- c) Assurer l'intégration de l'école dans l'économie et la société. Cette intégration est actuellement absente, selon le rapport. La preuve en est le grand nombre de diplômés au chômage (prédominance de l'éducation fondée sur la connaissance au détriment de l'acquisition de compétences et de capacités, dévalorisation de la formation professionnelle, etc. ;)
- d) Meilleure gouvernance du système éducatif tunisien. Selon le Livre blanc, la réforme doit s'attaquer à ces deux aspects en engageant une révision systématique de la gestion des ressources financières par la mise en place d'une gestion « participative », de transparence et de responsabilité, mais aussi par une réorganisation fonctionnelle de l'administration centrale et régionale.

7.3. Politiques en faveur des jeunes

La nouvelle Constitution de 2014 offre un excellent cadre pour l'intégration des jeunes dans l'élaboration de politiques et de programmes susceptibles d'aider à les propulser sur le marché du travail. Mais la Tunisie souffre de problèmes structurels qui accentuent la crise. L'économie reste faible et les gens comptent trop souvent sur le secteur public pour leur fournir des emplois, comme c'est le cas en Algérie. La plupart des diplômés universitaires entrent dans le secteur public, et seulement 44 % travaillent dans le secteur privé. Ils perçoivent le secteur public comme le secteur qui offre les em-

32 « Projet de réforme du système éducatif en Tunisie » Pour une école tunisienne équitable, hautement performante qui forme le citoyen et relève la patrie .

plois les plus stables à de meilleures conditions, alors que le secteur privé est vu comme précaire et arbitraire.

Le rapport de la Banque mondiale «Surmonter les obstacles à l'intégration des jeunes» (Banque mondiale et Centre pour l'intégration en Méditerranée, 2014) propose une analyse complète des obstacles sociaux, économiques, politiques et culturels auxquels sont confrontés les jeunes Tunisiens. Il s'appuie sur des données quantitatives issues de résultats d'enquêtes, de recherches qualitatives approfondies et de consultations directes avec les jeunes, les prestataires de services et les décideurs pour déterminer les causes profondes et les niveaux d'inactivité générale chez les jeunes. Il conclut que les personnes qui ne travaillent pas ou n'étudient pas ont besoin d'être davantage encouragées à retourner au travail que celles qui se considèrent simplement comme de nouveaux chômeurs. C'est pourquoi il recommande que les programmes du marché du travail soient recentrés sur les jeunes qui ont un faible niveau d'éducation. Il montre également qu'il est nécessaire d'aider un plus grand nombre d'ONG et d'organisations de la société civile à rapprocher les jeunes des institutions locales existantes.

7.4. Emploi

Le chômage des jeunes en Tunisie avait atteint 31 % juste avant la révolution de 2011. La croissance annuelle moyenne de 5 % enregistrée les trois années précédant la révolution masquait en fait une situation économique très difficile pour les jeunes du pays. Selon l'Institut national tunisien de la statistique, le nombre de diplômés au chômage avait doublé en seulement quatre ans, passant de 66 200 en 2005 à 128 100 en 2008. De nombreux diplômés universitaires, une fois sur le marché du travail, n'ont pu trouver un emploi correspondant à leurs qualifications. Une telle situation a été mal vécue par les jeunes et la société tunisienne en général, d'autant plus que le pays avait fait de l'investissement dans l'éducation un pilier de son développement. Ceux qui n'ont pas de diplôme ont plus de chances de trouver un emploi, mais dans de mauvaises conditions et sans possibilités d'avancement. De plus, les employeurs offrent souvent des contrats de courte durée, ne prenant pas le risque

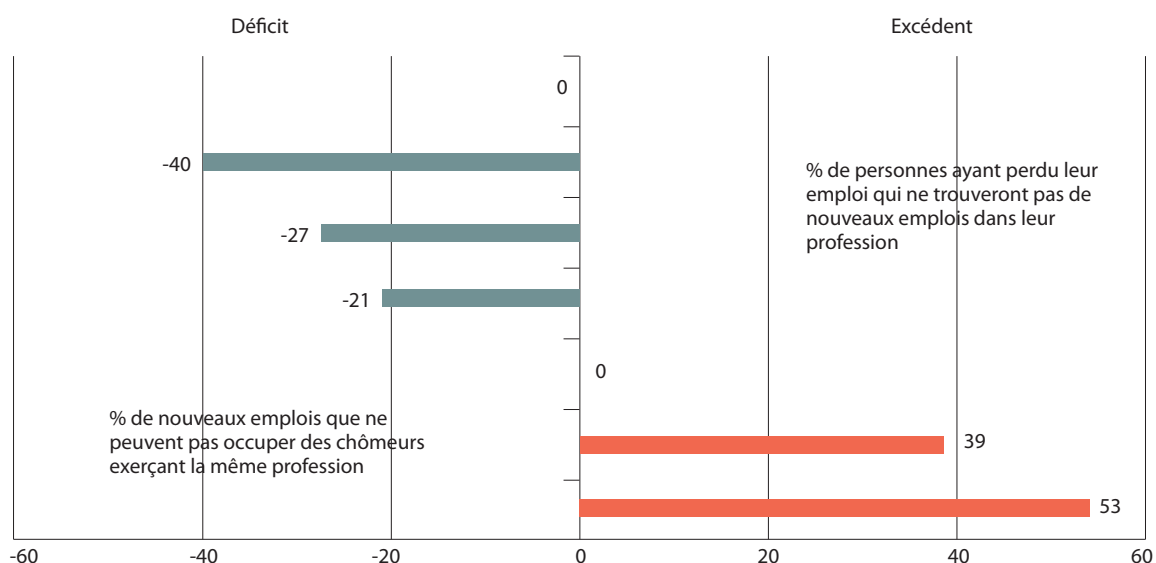
d'embaucher quelqu'un pour une longue durée ou parce que les dispositions légales pour ce type de contrat sont très rigides, laissant ainsi les gens tomber dans l'instabilité.

Les jeunes instruits espèrent non seulement une offre plus importante d'emplois, mais aussi des conditions plus avantageuses. Cependant, plus leur niveau d'éducation est élevé, plus il leur est difficile de trouver un emploi. Dans l'ensemble de la population active, le taux de chômage des diplômés universitaires était supérieur à 20 % en 2010 et dépassait 30 % chez les jeunes diplômés universitaires. Le nombre de chômeurs titulaires de diplômes universitaires était proche de 200 000 en 2011 (sur un total d'environ 700 000 chômeurs) (Global Economy and Development, 2013). Bien que leur taux de chômage soit inférieur à celui des diplômés de l'enseignement supérieur, ils sont les plus désespérés, car ils ne peuvent généralement espérer que des emplois informels mal rémunérés et très peu sûrs. Actuellement, près de 40 % des chômeurs attendent au moins un an avant de trouver un emploi. Le taux de chômage général a atteint 15,6 % en 2016, contre 15,2 % en 2015.³³ Les résultats du recensement national de la population et de l'emploi mené au quatrième trimestre de l'année précédente ont fait ressortir que le nombre de chômeurs était de 632 500 au troisième trimestre de la même année, soit un taux de chômage de 15,5 %. Au quatrième trimestre de 2016, il était de 12,5 % pour les hommes et de 23,1 % pour les femmes. En revanche, le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur au chômage a atteint 262 400 au quatrième trimestre, soit un taux de chômage de 31,6 %. Selon la Banque mondiale, parmi les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, la Tunisie a l'un des taux les plus élevés de jeunes qui ne sont ni dans le système éducatif ni en formation, et qui sont au chômage (environ 33 pour cent).

Ce type de découragement par rapport au marché du travail est particulièrement marqué dans la Tunisie rurale, où plus de 58 % de jeunes hommes et 85 % de jeunes femmes sont touchés. On note une légère amélioration en zone urbaine tunisienne, avec 46 % de jeunes hommes et 42 % de jeunes femmes touchés.

³³ Institut national de la statistique (INS), Tunisie

Figure XVII: Pourcentages de diplômés universitaires en Tunisie



Source : Banque mondiale.

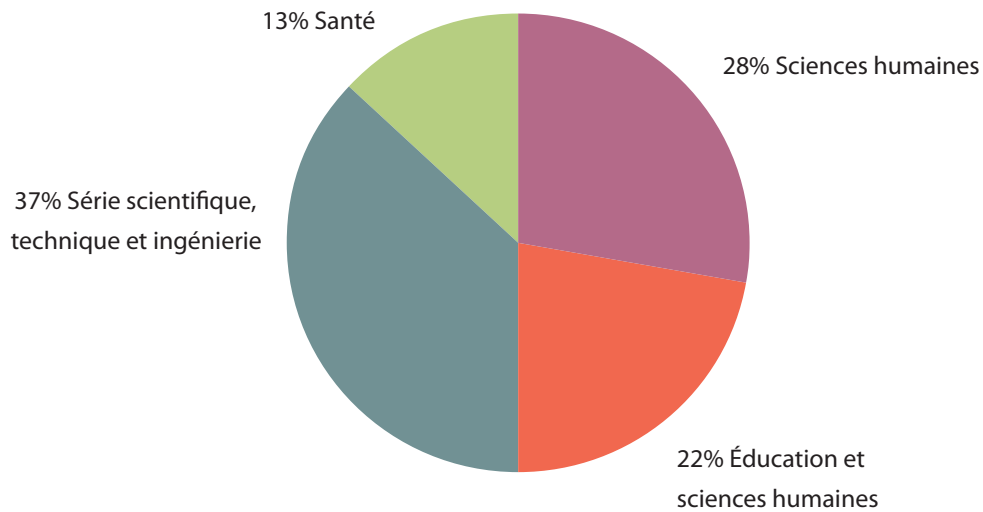
Le rapport de la Banque mondiale «Surmonter les obstacles à l'intégration des jeunes» (Banque mondiale et Centre pour l'intégration en Méditerranée, 2014) propose une analyse complète des obstacles sociaux, économiques, politiques et culturels auxquels sont confrontés les jeunes Tunisiens. Il s'appuie sur des données quantitatives issues de résultats d'enquêtes, de recherches qualitatives approfondies et de consultations directes avec les jeunes, les prestataires de services et les décideurs pour déterminer les causes profondes et les niveaux d'inactivité générale chez les jeunes. Il conclut que les personnes qui ne travaillent pas ou n'étudient pas ont besoin d'être davantage encouragées à retourner au travail que celles qui se considèrent simplement comme de nouveaux chômeurs. C'est pourquoi il recommande que les programmes du marché du travail soient recentrés sur les jeunes qui ont un faible niveau d'éducation. Il montre également qu'il est nécessaire d'aider un plus grand nombre d'ONG et d'organisations de la société civile à rapprocher les jeunes des institutions locales existantes. Les diplômés en sciences humaines représentent 15,9 %. Viennent ensuite les diplômés en informatique et en multimédia avec 15,6 %. Les ingénieurs ne représentent que 10,4 % des diplômés. Dans les pays développés, la relation entre l'obtention d'un diplôme et le taux d'emploi est généralement positive. En Tunisie, cette relation est négative. Ainsi, l'évolution du taux de chômage par niveau d'enseignement sur la période 2005-2010 montre une tendance géné-

rale à la baisse des différents niveaux, à l'exception de l'enseignement supérieur. En effet, le taux de chômage des jeunes ayant un niveau plus élevé a augmenté de 8,9 points, passant de 14 % en 2005 à 22,9 % en 2010. Cette hausse s'est accentuée en 2011, à 29,2 %.

En 2012, plus de 61 000 diplômés de l'enseignement supérieur s'étaient nouvellement inscrits à l'Agence nationale de l'emploi et du travail indépendant. Il y a donc un déséquilibre quantitatif structurel.

La Tunisie a beaucoup investi dans l'éducation, ce qui est en principe quelque chose de positif pour le développement d'un pays. Cependant, on constate aujourd'hui une pénurie de travailleurs non qualifiés et semi-qualifiés en Tunisie, alors que les techniciens et les professionnels sont en surplus. Les compétences de la population active sont une source de préoccupation majeure dans un pays où les niveaux d'enseignement secondaire sont parmi les plus élevés de la région. Les jeunes Tunisiens ont besoin d'une orientation professionnelle plus importante qu'ils n'en reçoivent des universités et des écoles, ainsi que d'une éducation formelle qui devrait dépasser le cadre des salles de classe et porter également sur les compétences techniques, les compétences nécessaires à la vie courante et les langues étrangères.

Figure XVI: Pourcentages de nouveaux emplois et de personnes ayant perdu leur emploi en Tunisie



Ces dernières années, diverses formes d'orientation professionnelle sont apparues de plus en plus dans les établissements d'enseignement scolaire, même plus tôt que dans l'enseignement supérieur ou la formation professionnelle, afin que les étudiants puissent s'orienter vers les filières qui leur conviennent le mieux. Cette évolution profite tant aux étudiants eux-mêmes qu'à la société. Cette méthode mettrait l'accent sur des stratégies visant à refléter plus exactement la situation réelle de l'emploi dans différentes régions du pays, et devrait permettre de répondre plus efficacement aux besoins des élèves.

Le système d'éducation et de formation ne dispose pas de l'information nécessaire pour répondre aux besoins du marché du travail et ce dernier n'a pas la capacité de jouer son rôle dans un système de développement des compétences axé sur la demande. Ceci est particulièrement vrai dans l'enseignement et la formation professionnels, où le rôle des employeurs est crucial si l'on veut garantir la pertinence des compétences acquises pour l'accès au marché du travail. Les compétences entrepreneuriales aident la population active à s'adapter à l'évolution des besoins de l'économie, et les systèmes d'enseignement et de formation professionnels peuvent aider de manière importante de nombreux jeunes à acquérir ces compétences.

La proportion des personnes inscrites dans une formation professionnelle est passée de 27,9 % en 2002 à 73,1 % en 2011.

L'Agence tunisienne pour la formation professionnelle a reçu mandat du Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi pour initier les étudiants à l'entrepreneuriat. Toutefois, le dispositif d'appui fait intervenir plusieurs ministères et organismes, et leurs activités, qui se chevauchent souvent, gagneraient à être coordonnées davantage.

Les principales recommandations adressées à la Tunisie dans ce domaine consistent, d'une part, à mettre au point une stratégie nationale d'appui à l'entrepreneuriat dans le système professionnel et à collaborer avec l'ensemble des acteurs concernés pour coordonner leurs efforts et obtenir des résultats communs, d'autre part, à élaborer une stratégie nationale indiquant comment l'entrepreneuriat devrait être soutenu dans le système de formation professionnelle. L'objectif de cette stratégie nationale devrait être de définir l'esprit d'entreprise dans le contexte de la formation professionnelle en Tunisie, de déterminer les rôles des différents acteurs, de fixer des objectifs à court et à long termes et de mettre au point des indicateurs permettant d'assurer un bon suivi des résultats.

7.5. Politiques de l'emploi

Conformément aux priorités du Gouvernement, la création d'emplois et le développement des com-

pétences occupent une place de choix dans le Onzième Plan de développement (2007-2011). Le Gouvernement reconnaît qu'une approche multi-sectorielle s'impose et que non seulement il faut créer plus d'emplois avec des investissements dans le secteur privé, mais aussi que ces emplois doivent être de bonne qualité et garantir la sécurité sociale et parallèlement, une croissance plus rapide. Ces réformes à elles seules ne suffiraient pas. Le pays devrait également investir dans de nouvelles politiques de jeunesse et d'éducation, la réglementation du travail, le système de protection sociale déjà évoqué et une meilleure coordination entre les acteurs.

La Tunisie a mis en œuvre de nombreuses réformes pour améliorer le climat des affaires. Parmi les organismes et programmes politiques importants associés à l'emploi des jeunes, on peut citer l'Agence nationale tunisienne pour l'emploi, déjà mentionnée, qui a mis en place un réseau de 82 prestataires de services couvrant toutes les régions ; et le programme présidentiel pour la jeunesse du 11e Plan de développement économique, qui s'articule autour de trois priorités :

- a) Les personnes ayant des besoins particuliers ;
- b) L'éducation et la création d'emplois grâce au travail indépendant ; et
- c) L'appui aux entrepreneurs.

Selon le Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, des avantages exceptionnels seront accordés aux entreprises qui recrutent des chômeurs diplômés. Elles bénéficieront d'une prime de formation de 3 000 TND pour chaque recrue, tandis que chaque diplômé recruté aura droit à une indemnité de 200 TND, à charge pour l'État de s'acquitter de 350 TND au titre des émoluments de l'employé pendant un an en cas de recrutement par l'entreprise.

Jusqu'en 2010, le Forum économique mondial a classé à plusieurs reprises la Tunisie comme l'économie la plus compétitive d'Afrique, et le Fonds monétaire international (FMI) comme la Banque mondiale ont érigé la Tunisie en modèle pour les autres pays en développement. La Tunisie a un grand potentiel qui comprend une main-d'œuvre qualifiée, un socle administratif assez stable, une bonne infrastructure routière sur l'ensemble du territoire qui peut être bénéfique pour les marchés et le tourisme, et des ports et aéroports bien reliés. Elle est également bien connectée géographiquement, juste aux frontières de l'Europe, son principal partenaire commercial : 78,1 % des exportations tunisiennes vont à l'Union européenne, et 56,9 % des importations de la Tunisie provenaient de l'Union européenne en 2015.

PARTIE 3: CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Ce rapport montre que les causes du chômage des jeunes sont multiples et interdépendantes, allant du manque d'instruction à l'inaptitude des structures gouvernementales à résoudre les problèmes. Il existe de nombreux programmes qui visent à apporter des solutions au chômage des jeunes, mais beaucoup sont axés sur la quantité - et non sur la qualité - des emplois disponibles, et une grande proportion de jeunes continuent de travailler de longues heures dans de mauvaises conditions, pour une faible rémunération, principalement dans le secteur informel.

De nombreux rapports de la Banque mondiale, du FMI, du PNUD et de l'UNICEF nous donnent un aperçu de la situation socioéconomique des jeunes Africains en période de déclin économique et de restructuration. Faute d'appui institutionnel (pour les soins de santé et l'éducation par exemple) et du fait de la marginalisation sociale, les jeunes dans l'Afrique contemporaine restent une ressource inexploitée, confrontée à de nombreux problèmes structurels qui les enferment dans un cercle vicieux d'instabilité politique et sociale. Le manque d'appui institutionnel résulte pour partie d'une planification et d'un financement insuffisants des programmes gouvernementaux destinés à atténuer la pression économique dont sont victimes les jeunes chômeurs. Les programmes scolaires doivent notamment être adaptés pour doter les jeunes de compétences pratiques qui leur permettront d'exercer un emploi et/ou de fournir des services publics essentiels.

Le lien entre l'éducation des jeunes et l'emploi en Afrique dans le contexte de l'économie mondiale doit être analysé en partant du postulat que l'accès à l'éducation est la condition préalable à la réduction de la pauvreté, à la stabilité politique, à la paix et à la sécurité, et au développement durable. Bien qu'aux niveaux mondial, régional, sous-régional et national, l'on ait accordé une grande importance à l'éducation et à l'emploi des jeunes et que des progrès aient été accomplis dans ces domaines, ces innovations attendent encore d'être intégrées dans les plans et activités macroéconomiques. En outre, il importe au plus haut point que les pays

continuent d'encourager les jeunes à poursuivre des études secondaires et supérieures après l'école primaire afin de leur donner la latitude nécessaire pour faire face à l'évolution du marché du travail mondialisé. Si l'on veut véritablement s'attaquer au chômage chronique, il faut changer d'attitude à l'égard des jeunes, grâce une approche intégrée de l'éducation et de l'emploi, et les pouvoirs publics doivent prendre des mesures proactives pour exploiter le potentiel des jeunes dans l'économie mondiale (CEA, 2011).

Des politiques devraient être mises en place pour aider les jeunes à faire valoir les compétences qu'ils ont déjà acquises pour le marché du travail. Elles contribueront à stimuler la création d'emplois et à assurer l'emploi, et permettront aux mesures qui suivront d'ouvrir des opportunités adaptées au monde d'aujourd'hui. Pour ce qui est de l'éducation et de l'emploi des jeunes, l'accent ne devrait pas être mis sur le nombre d'inscriptions, mais sur l'efficacité, la fréquentation et la pertinence des enseignements. L'Afrique doit continuellement soutenir ses jeunes et les encourager à accéder à des niveaux d'éducation plus élevés, et par la suite au marché du travail, pour faire valoir et améliorer les connaissances et les compétences qu'ils ont acquises. Les groupes les plus vulnérables - notamment les femmes, les handicapés, les personnes déplacées et les réfugiés - sont désavantagés de manière disproportionnée en matière d'éducation et d'emploi. Par exemple, les filles peuvent être victimes de discrimination dès le début de leur scolarité, quand elles sont encouragées à poursuivre des études en sciences humaines et en lettres plutôt qu'en sciences de la vie et en ingénierie (CEA, 2011).

Les pays africains peuvent tirer des enseignements utiles des politiques menées aux niveaux mondial, régional, sous-régional et national. Au niveau mondial, au nombre des déclarations et conventions qui peuvent accompagner les efforts visant à lutter contre le chômage des jeunes, on peut citer la Déclaration de 1965 concernant la promotion parmi les jeunes des idéaux de paix, de respect mutuel et de compréhension entre les peuples ; le Pro-

gramme d'action mondial pour la jeunesse ; et les objectifs du Millénaire pour le développement. Au niveau régional, la Charte africaine de la jeunesse et les Cinquième et Septième Forums pour le développement de l'Afrique s'avèrent utiles. Au niveau national, des améliorations peuvent être apportées au type d'institution comme les Conseils nationaux de la jeunesse et les Ministères de la jeunesse que l'on trouve dans plusieurs pays africains. Ces approches devraient être regroupées en une seule pour trouver des solutions efficaces aux problèmes de l'éducation et de l'emploi des jeunes. Pour ce faire, les pays africains devraient intégrer ces approches dans leurs politiques macroéconomiques afin de surmonter les obstacles sur le marché du travail et d'engranger ainsi le succès de toutes les initiatives antérieures.

L'examen par Nirvana Sarangi du lien entre « croissance économique, emploi, pauvreté et inégalité » dans les économies en développement de la région arabe fournit une explication empirique des facteurs qui ont une incidence sur la réduction de la pauvreté et la parité de pouvoir d'achat (PPA). Les données et les conclusions mettent en évidence les facteurs qui doivent être pris en compte lors de l'évaluation des méthodes qui permettent d'améliorer la qualité de la croissance économique. Sarangi relève l'écart entre la croissance économique quantitative et la croissance économique qualitative parce que, et ceci est particulièrement clair dans la région arabe, le pourcentage de croissance du PIB ne correspond pas à l'augmentation du revenu par habitant. La pauvreté a augmenté si l'on se réfère au seuil international de pauvreté de 1,25 dollar en PPA (Sarangi, 2015). Les effets de l'intégration dans le système commercial international et le marché international et la manière dont cette intégration a façonné les économies doivent également être pris en compte.

Si un pays veut que sa situation socioéconomique s'améliore, la lutte contre le chômage des jeunes s'impose pour vaincre la pauvreté et rétablir la stabilité politique et sociale, car, comme on l'a indiqué, les dommages collatéraux de jeunes se tournant vers la criminalité, les drogues, etc. à cause de l'absence de travail ou du sous-emploi, constituent une source de frustration pour eux qui ne peuvent nourrir leur famille, avec des conséquences encore plus catastrophiques. En d'autres termes, la créa-

tion d'emplois décents pour les jeunes est également cruciale pour le développement durable : les jeunes d'aujourd'hui seront les parents des enfants de demain dont ils devront assurer la protection et l'éducation, ce qui déclenche une chaîne de conséquences dont l'aboutissement dépend des mesures prises aujourd'hui. L'établissement d'un lien entre politiques de l'emploi et besoins de développement s'impose et est indispensable. L'emploi des jeunes devrait être intégré dans les programmes nationaux de développement global et pris en compte lors de l'élaboration de nouvelles politiques.

Nous pouvons formuler ici quelques recommandations clés qui peuvent être appliquées dans tous les pays analysés en général. Ci-après quelques investissements clés :

a. Technologies de l'information et de la communication (TIC) :

Les TIC transforment rapidement nos vies, nos modes d'opération et notre accès à l'information et aux services, alimentant ainsi l'économie mondiale. Les jeunes chômeurs peuvent se servir des TIC pour découvrir des possibilités d'emploi et trouver un emploi parmi les nouveaux emplois que crée le déploiement des TIC. Les TIC servent notamment à fournir des services en ligne pour le placement électronique dans les services publics de l'emploi ou d'autres agences de placement. La transparence rendue possible par les TIC ouvre des possibilités de recherche d'informations précises.

Les TIC sous forme de télécentres, en particulier au niveau rural, peuvent servir, d'une part, de point nodal pour la connectivité communautaire, le renforcement des capacités locales, l'élaboration de contenus et les communications, d'autre part, de plaques tournantes pour des applications telles que l'enseignement à distance, le soutien aux PME, la promotion du commerce électronique et l'autonomisation des jeunes. Les télécentres peuvent aux PME qui ne disposent pas de leurs propres installations la possibilité d'utiliser les TIC à des fins commerciales.

L'Internet est considéré comme un nouveau monde de possibilités pour l'emploi des jeunes. Grâce aux réseaux sociaux comme Facebook, LinkedIn ou

Twitter, les jeunes peuvent se mettre en relation avec des employeurs, s'engager dans des formations de bénévoles et bénéficier d'autres formes d'accompagnement. L'Internet a contribué à redéfinir les formes traditionnelles de communication.

b. Petite et moyenne entreprises

Le développement de ce secteur comme moteur de croissance économique et de développement durable s'est avéré avoir le potentiel de réduire la pauvreté et les inégalités (le partage équitable des bénéfices de la croissance économique aide à atténuer les problèmes liés à la répartition inégale des revenus). Le principal avantage des PME est que, comparées aux grandes entreprises, elles opèrent sur de simples marchés agricoles ou des marchés liés à l'industrie, à un faible niveau d'investissement par emploi. Comme elles emploient principalement des jeunes, elles contribuent à renforcer leur participation aux activités économiques et à améliorer leurs conditions de vie. Les jeunes devraient être formés à la gestion de leurs petites entreprises et petits commerces.

Selon l'OCDE, les PME sont les principaux employeurs d'aujourd'hui, avec 33 % des emplois créés ces 10 dernières années. Cela signifie que les grandes entreprises ne représentent plus les principales sources d'emploi et qu'il est nécessaire de préparer les jeunes à une culture entrepreneuriale. Ce sujet nous conduit à une autre recommandation : l'esprit d'entreprise.

c. Promouvoir l'esprit d'entreprise :

Des études récentes recommandent le développement de l'esprit d'entreprise comme moyen de résoudre le problème du chômage des jeunes, arguant qu'une telle démarche serait salutaire pour l'innovation et la créativité. Il faudrait toutefois mettre en place à cet égard une bonne structure et un bon cadre administratif pour que les jeunes puissent créer de nouveaux emplois, ce qui jouerait également un rôle déterminant dans la vie économique à travers l'innovation durable.

Les principales contraintes à l'entrepreneuriat sont d'ordre réglementaire, en particulier les exigences d'enregistrement, les coûts administratifs et de conformité, la cessation d'activités, l'insuffisance

des infrastructures devant permettre de faire des affaires et d'accéder au capital.

Pour les PME et les commerces du secteur informel des pays africains, la source de financement la plus probable serait la microfinance et le secteur financier informel.

Pour atteindre cet objectif, les Gouvernements devraient investir dans l'enseignement aux jeunes des compétences de leadership et de gestion dont ils ont besoin pour devenir des innovateurs et des entrepreneurs : communication, esprit d'équipe, prise de décisions, sens de l'organisation et confiance en soi. Ils devraient envisager d'adopter des approches novatrices comme la promotion du travail indépendant (micro-entreprises) dans le cadre de programmes d'appui au développement de l'entrepreneuriat et mettre en place des formations et une assistance ciblées sur les jeunes, portant, entre autres, sur l'évaluation de propositions commerciales, l'accès aux informations techniques, le marketing et d'autres compétences commerciales, comme la préparation de demandes de prêts.

L'un des avantages sociaux importants de l'entrepreneuriat est l'effet de démonstration et une approche active, qui aide à régler les problèmes de dépendance et de passivité liés aux formes traditionnelles de bien-être. L'entrepreneuriat offre des alternatives aux personnes désavantagées dans l'économie générale, par exemple les femmes et les jeunes.

d. Industrie de la microfinance :

La microfinance gagne en importance pour ce qui est de la réduction de la pauvreté dans de nombreux pays africains. Les fournisseurs de microfinance espèrent s'attaquer directement à la crise du chômage des jeunes en passant par les jeunes eux-mêmes, en stimulant la création d'entreprises dirigées par des jeunes et en favorisant le travail indépendant. L'intérêt ne réside pas seulement dans l'impact promis par la microfinance en matière de réduction de la pauvreté, mais aussi dans sa contribution potentielle à la promotion du développement rural et à la redistribution des richesses.

L'industrie de la microfinance répond à la crise du chômage des jeunes par le développement de

moyens innovants destinés à offrir aux jeunes de manière rentable des services de microfinance intégrés (épargne, prêts et transferts monétaires) et des services non financiers (éducation sanitaire, formation commerciale).

La microfinance peut contribuer à accroître le nombre de familles et de personnes à faible revenu ayant accès au financement pour leurs activités de développement et à améliorer l'octroi de prêts dans les zones rurales.

e. Regroupements industriels favorables aux pauvres:

L'un des moyens d'action potentiels pour promouvoir des PME en faveur des pauvres est le développement de regroupements industriels. Le regroupement génère des avantages liés à l'agglomération et favorise l'efficacité collective, ce qui permet aux petites entreprises d'accéder aux marchés grâce à la division du travail. Les économies d'échelle et de gamme peuvent permettre aux petites entreprises de survivre en se spécialisant dans des tâches spécifiques du processus de production et en ayant accès à des compétences, des services et des intrants spécialisés à l'intérieur du regroupement.

La contribution des regroupements à la réduction de la pauvreté, notamment les regroupements favorables aux pauvres, passe par les emplois et les revenus qu'ils génèrent. L'impact de ces regroupements sur la pauvreté a trait à la gestion des risques, à la vulnérabilité, à l'autonomisation et à la participation des groupes pauvres et marginalisés. Toutefois, le développement de regroupements pourrait ne pas déboucher nécessairement sur des résultats favorables aux pauvres sans certaines formes d'interventions publiques. Une stratégie axée sur la pauvreté exige que l'on accorde une plus grande attention aux personnes au sein des regroupements, à savoir les entrepreneurs et les travailleurs, leurs ménages et l'ensemble de la communauté.

Les pays africains devraient recenser les regroupements qui comptent un nombre élevé de ménages pauvres. Ce recensement peut se faire en fonction de la nature de l'emploi (vulnérabilité des travailleurs non qualifiés, des jeunes et des femmes) ou

en fonction de la nature du secteur, à savoir s'il se caractérise par une concentration de travaux relativement à forte intensité de main-d'œuvre. Il devrait également contribuer à promouvoir des partenariats en faveur des pauvres en déterminant les principales parties prenantes (personnes et institutions) qui peuvent soutenir les interventions publiques menées par les regroupements en faveur des pauvres.

f. Artisanat :

L'artisanat est l'une des industries qui croît le plus rapidement dans les pays africains et qui, si on lui assure adéquat, peut contribuer de manière importante au développement de ces pays.

Le Maroc, par exemple, a une riche tradition artisanale qui remonte à des siècles. Il a une longue réputation pour son savoir-faire au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Plus récemment, l'industrie touristique florissante du pays a contribué à renforcer cette réputation. L'avantage de l'artisanat est que les matières premières qu'il utilise sont pour la plupart produites localement et donc facilement accessibles. L'industrie doit faire face à de nombreux défis - accès aux marchés, stratégies de commercialisation, circulation des produits de l'artisanat et des personnes, normes et viabilité de la production - qui doivent être relevés si l'on veut récolter les bénéfices qui pourraient découler du développement de l'industrie artisanale en Afrique.

La promotion du développement de l'artisanat pour les marchés d'exportation peut générer des possibilités d'emploi dans les zones rurales. Dans ce cadre, on n'accorde toutefois pas souvent l'attention voulue à la préservation de la culture traditionnelle. Cette tendance, à son tour, a une incidence sur les sources de revenus des artisans et de leurs familles, et omet de prendre en compte le potentiel d'exportation qui découle de solides références culturelles. Faute de contacts, les producteurs d'artisanat ignorent souvent les possibilités d'exportation dont ils disposent. En outre, ils ne sont généralement pas bien organisés pour atteindre leur capacité de production potentielle, et la qualité des produits n'est souvent pas suffisamment élevée pour répondre aux exigences des marchés étrangers.

On peut dire à juste titre que les pays africains devraient autoriser la circulation des produits de l'artisanat en franchise de droits et de taxes ; mettre en place des centres d'information commerciale où les producteurs d'artisanat pourront s'informer par avance des exigences de chaque pays en matière d'importation ; et organiser des foires commerciales de l'artisanat pour promouvoir le secteur et renforcer la confiance des producteurs afin qu'ils sachent qu'ils peuvent vivre de leur métier.

g. Tourisme :

Cette industrie est bien développée au Maroc ; essentiellement tournée vers le littoral et axée sur la culture et l'histoire du pays, elle pourrait tirer parti de son engagement en faveur des pauvres, approche spécifique du secteur qui vise à accroître ses bénéfices nets pour les pauvres et à faire en sorte que sa croissance contribue à réduire la pauvreté. C'est la deuxième plus importante source de devises étrangères au Maroc, après l'industrie du phosphate. Le Gouvernement marocain investit dans son développement. Une vaste campagne de marketing parrainée par les pouvoirs publics pour attirer les touristes a fait la promotion du Maroc comme une destination bon marché et exotique, plutôt sûre, pour les touristes européens. Si une autre approche est retenue et s'inscrit dans cette perspective, elle engendra des contributions et des incitations pour la conservation du patrimoine naturel et culturel, ainsi que des possibilités d'amélioration des moyens d'existence de la communauté. Le tourisme communautaire peut créer des emplois et générer un large éventail de possibilités de création d'entreprises pour des personnes de divers horizons, compétences et expériences.

Les communautés pauvres sont souvent dotées de nombreux actifs naturels : paysages, climat, culture, faune et flore. Le tourisme communautaire est étroitement associé à l'écotourisme et est considéré comme un outil de conservation des ressources naturelles et culturelles et de développement communautaire. Si on mobilise les communautés pour tirer parti de ce dont elles disposent, elles pourront fournir des services aux visiteurs, servir de guides officiels et s'impliquer d'une manière générale dans nombre d'activités. Les liens entre le tourisme et d'autres activités à valeur ajoutée, notamment

l'artisanat traditionnel et les industries culturelles, devraient être renforcés.

h. Secteur privé et réduction de la pauvreté :

Les investissements du secteur privé peuvent créer des emplois, améliorer la productivité et favoriser l'innovation. Pour que les pauvres en bénéficient, ces emplois potentiels devraient être des emplois qui mettent à profit les compétences et les talents qu'ils ont à offrir. Ce secteur peut contribuer, dans le cadre d'un partenariat public-privé, à la construction d'infrastructures physiques et sociales, notamment à la fourniture de services de base qui bénéficieront aux pauvres.

Le développement d'un secteur privé fort et dynamique est indispensable pour une croissance économique rapide et à long terme et pour la réduction de la pauvreté. Les pays africains doivent créer un environnement propice à la participation du secteur privé à l'élaboration de politiques ; un cadre réglementaire efficace s'impose également. Le secteur privé peut contribuer à réduire la pauvreté en adoptant des pratiques commerciales éthiques et en offrant des possibilités d'emploi aux pauvres, tout en ayant des effets positifs indirects sur la politique macroéconomique et le développement des entreprises. Les opérateurs privés peuvent mettre en place des infrastructures, des services publics et des projets ciblant les pauvres selon divers mécanismes, les partenariats public-privé par exemple.

Les pays africains devraient élaborer des programmes de courte durée pour promouvoir l'entrepreneuriat dans les programmes d'enseignement à tous les niveaux, de l'école primaire à l'enseignement supérieur, l'objectif étant d'encourager l'esprit d'entreprise et le savoir. Ils devraient en outre concevoir des programmes de renforcement des capacités du secteur privé pour lui permettre de participer activement aux réformes qui s'imposent.

Références et autres sources documentaires

Abdul-Wahab, A. (2013). Nominations for Constitutional Commission to open.

Adewale, A. R. (2009). African youth in the globalised world : Challenges and prospects of reducing entrepreneurial gains of globalization. Université de Bucharest. *Analele Seria Stiinte Economice si Administrative*, vol. 3, n° 3, p. 3-21.

BAD (2012). Perspectives économiques en Afrique : Libye.

_____ (2013). «Analyse du système d'éducation et de formation au Maroc ». 2013.

BAD, OCDE et PNUD (2012). Perspectives économiques en Afrique. L'action publique pour l'emploi des jeunes : un piètre palmarès. Dans *Youth Employment* (Section 6, Promotion de l'emploi des jeunes). Disponible à l'adresse www.africaneconomicoutlook.org/en/in-depth/Youth_Employment (consulté le 24 septembre 2018).

BAD, OCDE et PNUD (2012). Youth Unemployment Briefing : Soudan 2012. Disponible à l'adresse www.youthpolicy.org/national/Sudan_2012_Youth_Unemployment_Briefing.pdf (consulté le 26 septembre 2018).

_____ (2016). Stratégie du Groupe de la Banque pour l'emploi des jeunes en Afrique, 2016-2025. Abidjan : Banque africaine de développement.

Akira, M. (2014). *Designing Youth Employment Policies in Egypt*. Washington, Brookings Institution.

Al-Ageli, A. (2012). Youth Unemployment in Libya : a structural solution is needed. 12 décembre.

Al Jazeera (14 février 2011). Chronologie : La révolution égyptienne. Extrait de [aljazeera.com](http://www.aljazeera.com/news/middleeast/2011/01/201112515334871490.html) : <http://www.aljazeera.com/news/middleeast/2011/01/201112515334871490.html>

Ali, S. Le Maroc lance un débat national sur la jeunesse. Magharebia. 2012.

All in School (sans date). Initiative pour les enfants non scolarisés de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord - Soudan. Disponible à l'adresse www.oosci-mena.org/sudan (consulté le 26 septembre 2018).

Alters, S.M. (2013). *The Causes of Poverty and the Search for Solutions*. Série Information Plus Reference. World Poverty (édition 2012). Détroit : Gale.

Amal Nagah Elbeshbishi. L'emploi et l'esprit d'entreprise, l'inclusion politique et l'éducation, facteurs interdépendants de renforcement du développement durable - le cas des jeunes au Maroc. 2017.

Pro-poor Employment Opportunities in Africa with Special Reference to Youth. 2017.

Anyanwu, J.C. (2013). Characteristics and macroeconomic determinants of youth employment in Africa. *African Development Review*, vol. 25, n° 2, p. 107 à 129.

_____ (2016). Analysis of gender equality in youth employment in Africa. *African Development Review*, vol. 28, n° 4, p. 397 à 415.

Anyidoho, N. A., et al. (2012). Young people and policy narratives in sub-Saharan Africa. Disponible à l'adresse www.future-agricultures.org/search-documents/research-and-analysis/working-papers/1545-young-people-and-policy-narratives-in-sub-saharan-africa/file.

République arabe d'Égypte (2012). État financier du budget général de l'État pour l'exercice 2012/2013. Disponible à l'adresse http://www.youthpolicy.org/wp-content/uploads/library/2012_Egypt_Financial_Statement_Eng.pdf (consulté le 25 septembre 2018).

Assaad, R. et Levison, D. (2013). Employment for youth – A growing challenge for the global economy, p. 1-79. Disponible sur <http://www.post2015hlp.org/wp-content/uploads/2013/06/Assaad-Levison-Global-Youth-Employment-Challenge-Edited-June-5.pdf>.

- Aster, R. (2007). Creating employment opportunities and improving employability – The role and contribution of local partnerships. Consulté sur le site <https://www.oecd.org/employment/leed/39985486.pdf>
- Barsoum, G. (2015). Striving for job security. *The International Journal of Sociology and Social Policy*, Vol.35 (5/6), 340-358.
- BBC News. Au Maroc, les manifestants exigent un changement politique. 2012
- BBC News - Afrique. (2011). Libye : la chute de Kadhafi.
- Indice de transformation de la Bertelsmann Stiftung (BTI) 2016. Rapport de pays Algérie.
- Bhaduri, A. B., et Moughari, Z. K. (2015). Fight against unemployment : Rethinking public works programmes. *Real-World Economics Review*, n° 72, p. 174-185.
- Blaise, L. (9 juillet 2017). NYTimes.com. Extrait de Self-immolation, Catalyst of the Arab Spring, Is now a grim trend : <https://www.nytimes.com/2017/07/09/world/africa/self-immolation-catalyst-of-the-arab-spring-is-now-a-grim-trend.html?emc=eta1>
- Boukhars, A. (11 février 2016). Mauritania's Precarious Stability and Islamist Undercurrent. Consulté à l'adresse <http://carnegieendowment.org/2016/02/11/mauritania-s-precarious-stability-and-islamist-undercurrent-pub-62730>
- British Council, *International Guide to Qualifications in Education*, 1996.
- _____ (2013). The revolutionary promise : Youth perceptions in Egypt, Libya and Tunisia.
- Communiqué de presse du British Council. 18 décembre 2003. " British Council Signs Major Agreement with Libya."
- British Youth Council. (2012). Our work in 2012.
- Bush, R. (2008). Africa and globalisation : Ray Bush unpicks the rhetoric of neoliberal modernization. *African Studies Bulletin*, 70, 32-43.
- CERED. Famille au Maroc. Les réseaux de solidarité familiale, une analyse de l'Enquête nationale sur la famille de 1995.
- Chigunta, F. (12 juillet 2002). The Socio-Economic Situation of Youth in Africa : Problems, Prospects, and Options. Consulté sur docsford.com : <http://www.docsford.com/document/4374195>
- C.N.E.S. Rapport national sur le développement humain 2013-2015
- Central Intelligence Agency (2016). *World Fact Book 2016*. Libye.
- _____ (2017a). Égypte. Disponible à l'adresse <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/eg.html> (consulté le 25 septembre 2018).
- _____ (2017b). Mauritanie. Extrait du *World Factbook*. Disponible à l'adresse https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/print_mr.html.
- _____ (2017c). Soudan. Disponible à l'adresse <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/su.html>.
- _____ (sans date). Field Listing : Literacy-Égypte. Extrait le 17 septembre 2017 du *CIA World Fact Book* : <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/fields/2103.html>
- Cornia, G. A., Jolly, R. et Stewart, F. (1987). *Adjustment with a Human Face : Protecting the vulnerable and promoting growth*, Vol 1 (L'ajustement à visage humain : protéger les plus vulnérables et promouvoir la croissance, vol. 1). Oxford : Oxford University Press.
- Conseil de l'Europe. Priorités de coopération pour le Maroc dans le cadre de la politique de voisinage. Rapport intérimaire de mise en œuvre. 2013.

Daly, H. E. (1997). *Beyond Growth : The Economics of Sustainable Development*. Boston, MA : Beacon Press.

DAES (2004). Département des affaires économiques et sociales de l'ONU. Rapport de réunion. Les jeunes et l'emploi dans les pays arabes sortant d'un conflit. Réunion. Consulté à l'adresse www.un.org : <http://www.un.org/esa/socdev/unyin/workshops/Beirut-DraftReport.pdf>.

_____ (2015). *World Population Prospects : Key Findings and Advance Tables*. Consulté au Département des affaires économiques et sociales de l'ONU : https://esa.un.org/unpd/wpp/Publications/Files/Key_Findings_WPP_WPP_2015.pdf.

Dietrich, H. (2012). *Youth unemployment in Europe : Theoretical considerations and empirical findings*. Berlin, Allemagne : Fondation Friedrich-Ebert.

Dodson, L., Albelda, R., Coronado, D. et Mtshall, M. (1er octobre 2012). How youth are put at risk by parents' low-wage jobs. Consulté sur le site du Center for Social Policy Publications : http://scholarworks.umb.edu/csp_pubs/68

Dynamique urbaine et développement rural au Maroc - HCP. Avant-propos. 2014

Easterly, W. (février 2001). *The Lost Decades : Developing Countries' Stagnation in Spite of Policy Reform 1980-1998*. Extrait de WorldBank.org : http://siteresources.worldbank.org/INTRES/Resources/469232-1107449512766/The_Lost_Decades.pdf

CEA (2005). *Youth, education, skills and employment*. Addis-Abeba : CEA.

_____ (2009). *ICPD at 15 African Regional Review : Major Findings [Review of ICPD and the Millennium Development Goals : Working as One]*. Addis-Abeba : CEA.

_____ (2010). *Analyse des initiatives relatives à l'éducation et à l'emploi*. Fiche d'information. Addis-Abeba : CEA.

_____ (2011). *Rapport sur la jeunesse africaine : Relever le double défi de l'éducation et de*

l'emploi dans la nouvelle économie mondiale. Addis-Abeba : CEA.

_____ (2013). *Rapport de la réunion du groupe d'experts de la jeunesse africaine : l'économie créative comme nouvelle voie de développement pour l'emploi des jeunes en Afrique*. Addis-Abeba : CEA.

Bureau de la CEA en Afrique du Nord *Être jeune au Maghreb 2013* Disponible à l'adresse https://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/being_young_in_the_maghreb.pdf (consulté le 24 septembre 2018).

El Gundy, Z. (7 juillet 2012). *MISE À JOUR : Revolution Youth Coalition disband with end of Egypt's 'transitional phase'*. Consulté sur [ahram.org](http://english.ahram.org.eg/NewsContent/1/64/46988/Egypt/Politics-/UPDATED-Revolution-Youth-Coalition-disband-with-en.aspx) : <http://english.ahram.org.eg/NewsContent/1/64/46988/Egypt/Politics-/UPDATED-Revolution-Youth-Coalition-disband-with-en.aspx>

El-Hawat, A. (2003). *African Higher Education : An International Reference Handbook*.

El-Hennawy, N. (2012). *The Brothers of the Cabinet*. Egypt Independent. 12 août. Disponible sur [egyptindependent.com/](http://www.egyptindependent.com/brothers-cabinet) : <http://www.egyptindependent.com/brothers-cabinet>

Encyclopaedia Britannica. (2014). *La Révolution du Jasmin*.

Esipova, N., Marlar, J., et Ray, J. (2010). *Employed or not, many young people desire to migrate ; Service, Job status does make a difference for youth in Middle East and North Africa*. Extrait de Gallup Poll News : <http://uk.gallup.com/content/?CI=18313>

ETF (2014). *Labor Market and Employment Policy in Libya*.

_____ (2015). *Working Together, Learning for Life*. Document de stratégie de pays de l'Algérie 2017-2020.

Étude OCEMO. *Formation et emploi des jeunes dans les pays méditerranéens Yusuf Kocoglu Lead, université de Toulon, Rapport commandité par l'OCEMO dans le cadre du programme MedNC, décembre 2014*

- Programme Euromed Jeunesse (2009). Études sur les politiques de jeunesse dans les pays partenaires méditerranéens. Tunisie.
- Partenariat euro-méditerranéen (Euromed). (2013). L'emploi des jeunes en Tunisie après la révolution.
- La politique commerciale de la Commission européenne en Tunisie.
- Union européenne et Euromed. (2009). Etudes sur les politiques de jeunesse dans les pays partenaires méditerranéens - Algérie.
- Fallon, P. R. (1987). Labor Markets in Sudan : Their Structure and Implications for Macroeconomic Adjustment. Washington : Banque mondiale.
- Faulkner, D., Loewald, C., et Makrelov, K. (2013). Achieving higher growth and employment : Policy options for South Africa. Pretoria : South African Reserve Bank.
- Finance Bill 2014. Projet de Loi de Finances 2014.
- Floris, S. Études sur les politiques de jeunesse en Méditerranée : Maroc.2009
- .
- Fox, L. et Thomas, A. (2016). Africa's Got Work to Do : A Diagnostic of Youth Employment Challenges in Sub-Saharan Africa (L'Afrique a du pain sur la planche : un diagnostic des défis de l'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne). Journal of African Economies, Vol. 25 (suppl1), 16-36.
- Freedom House (2010). Les droits des femmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord 2010.
- Ambassade de France au Maroc, 2014
- Gereffi, G., et Sturgeon, T. J. (2004). Globalization, employment, and economic development : A briefing paper (Mondialisation, emploi et développement économique : document d'information). Rockport, Massachusetts : Sloan Workshop Series in Industry Studies.
- Ghalal, A. (22 février 2005). «Profil : Points de vue des jeunes du Caire sur les opportunités d'emploi et la démocratie en Egypte. « Tout bien considéré », (R. Siegel, enquêteur)
- GIZ. (2013). Libye - Bâtir l'avenir avec les jeunes. Défis en matière d'éducation et d'employabilité.
- Économie mondiale et développement (2013). Document de travail 57. Mongi Boughzala Youth Employment and Economic Transition in Tunisia.
- Partenariat mondial pour l'éducation (2016). Mauritanie. 14 octobre. Disponible à l'adresse <http://www.globalpartnership.org/country/mauritania> (consulté le 25 septembre 2018).
- Gouvernement algérien (1966). Code pénal algérien.
- _____ (1974). Code du service national de 1974
- Gouvernement égyptien. (13 mars 2015). Stratégie de développement économique de l'Égypte. Extrait de egyptembassy.net : <http://www.egyptembassy.net/media/EEDCBrochureBig1.pdf>
- Gouvernement marocain. (2011). Maroc : texte de la Constitution.
- Gouvernement tunisien. (2005). Code pénal tunisien.
- Handoussa, H. (2010). Egypt Human Development Report 2010 : Youth in Egypt : Building our Future (Rapport mondial sur le développement humain en Égypte 2010 : les jeunes en Égypte : bâtir notre avenir). Extrait de [youthpolicy.org](http://www.youthpolicy.org) : http://www.youthpolicy.org/library/wp-content/uploads/library/2010_Egypt_Human_Report_Report_eng.pdf
- Hanley D. et Mayfield B. 2001. " Libya Invests in its People." Washington Report on Middle Eastern Affairs. Vol. 20, numéro 2 (mars).
- Centre régional Levy Mwanawasa pour la démocratie et la bonne gouvernance (ICGLR). (juillet 2014). Conférence internationale sur le chômage des jeunes dans la région des Grands Lacs au Kenya, au Rwanda, au Soudan du Sud, au Soudan, en Tanzanie, en Ouganda et en Zambie : un défi pour les États et les sociétés. Consulté sur le site [icglr-lmrc](http://icglr-lmrc.org).

org : <http://www.icglr-lmrc.org/images/documents/LMRC-2014-Youth pour cent20Unemployment-7 pour cent20Countries.pdf>.

OIT. (1981). NATLEX : Soudan. Consulté sur ilo.org : http://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p_lang=fr&p_isn=11272

(15 juin 2010). Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Consulté sur ilo.org : <http://www.ilo.org/declaration/lang--en/index.htm>

_____ (2012a). Youth Employment Interventions in Africa : A Mapping Report of the Employment and Labour Sub-Cluster of the Regional Coordination Mechanism (RCM) for Africa. Addis-Abeba (Éthiopie).

_____ (2012b). The Call for Action on the Youth Employment Crisis : Technical Cooperation Portfolio. Afrique. Libye.

_____ (sans date). Taux de chômage : introduction Consulté sur ilo.org : http://www.ilo.org/ilo-stat-files/Documents/description_UR_FR.pdf

OIT et Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques, Le Caire (2012). Les enfants qui travaillent en Égypte : résultats de l'Enquête nationale de 2010 sur le travail des enfants. Disponible à l'adresse www.ilo.org/ipecc/Informationresources/WCMS_IPEC_PUB_PUB_21017/lang--en/index.htm (consulté le 25 septembre 2018).

Innovations in Civic Participation. (2017). Égypte. Extrait de [icicp.org](http://www.icicp.org/resource-library/icp-publications/global-youth-service-database/africa-2/north-africa/egypt/) : <http://www.icicp.org/resource-library/icp-publications/global-youth-service-database/africa-2/north-africa/egypt/>

INS Enquête Micro Entreprises Tunis

Projet institutionnel de loi constitutionnelle. (29 mai 1994). Constitution algérienne.

Fonds monétaire international (FMI), Rapport de pays n° 16/127

_____ (2007). Pourquoi le chômage en Algérie a-t-il été plus élevé que dans la région MENA et les pays en transition ? Kangni Kpodar

(2 juin 2016). Communiqué de presse : Les services du FMI achèvent leur mission au Soudan au titre de l'article IV de la Convention 2016. Consulté sur le site [imf.org](http://www.imf.org) : <http://www.imf.org/en/News/Articles/2015/09/14/01/49/pr16261>

Nouvelles d'IRIN. (1er février 2008). Fears of rising religious extremism in tolerant democracy (Craintes d'une montée de l'extrémisme religieux dans une démocratie tolérante). Extrait de [irinnews.org](http://www.irinnews.org) : <http://www.irinnews.org/report/76536/mauritania-fears-rising-religious-extremism-tolerant-democracy>

Jalata, G. G. (2014). Challenges and opportunities of youth in Africa (Défis et opportunités pour les jeunes en Afrique). *US-China Foreign Language*, 12(6), 537-542.

Joffé, G. (2009). Political dynamics in North Africa (Dynamique politique en Afrique du Nord). *International Affairs*, 85(5), 931-949.

Kaufman, S., 2 juillet 2004. « Libyan Delegation Seeks Renewed US Academic Exchanges (La délégation libyenne cherche à renouveler les échanges universitaires américains). »

LaGraffe, D. (2012). The Youth Bulge in Egypt : An Intersection of Demographics, Security, and The Arab Spring. *Journal of Strategic Security*, 65-80.

Lancaster, P. (décembre 2009). Arab Knowledge Report 2009 : The way forward. Le Moyen-Orient.

Le Monde Ruth Grosrichard : «L'école au Maroc : réintroduire le français ne suffira pas à sortir de la spirale de l'échec».

Conseil national de transition de Libye. (2011). La Déclaration constitutionnelle.

Commission nationale libyenne pour l'éducation, la culture et la science. 2001. "The Development of Education in the Great Jamahiriya" A national report presented to the International Conference on Education, Session 46, Geneva.

Lufumpa, C. L., Murinde, V., Ncube, M., Ngaruko, F., Nwachuku, T., et Vencatachellum, D. (2011). Enhancing capacity for youth employment in Africa :

Some emerging lessons. Africa Capacity Development, 2(2), 1-5.

McCowan, T. (2014). Understanding graduate employability in Sub-Saharan Africa (Comprendre l'employabilité des diplômés en Afrique subsaharienne). Going Global 2014, Extrait de British Council.org : https://www.britishcouncil.org/sites/default/files/graduate_employability_in_ssa_final-web.pdf

Ministère algérien de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Algérie

Ministère algérien de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme. Guide pour une meilleure réinsertion socioprofessionnelle de la femme 2015.

Ministère de l'économie et des finances du Maroc. Ministère de l'économie et des finances du Maroc. Fiche relative au marché du travail national.

Ministère de l'économie et des finances. Ministère de l'économie et des finances. Formation professionnelle. Projet de performance 2016

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du Maroc. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du Maroc. Statistiques universitaires 2015-2016.

Ministère de la jeunesse et des sports. Maroc : Lancement du premier débat sur la jeunesse. 2012. Morjane, K. (2010.) Discours de la Tunisie à la 65ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Morgana, Clare (2012). Fin de l'histoire de la Nouvelle Libye.

Code marocain de la famille (Moudawana), 2004.

Ministre marocain de l'agriculture. Ministère marocain de l'agriculture.

Ministère marocain de l'éducation. Ministère de l'éducation nationale. «Les chiffres clés du système éducatif. Année scolaire 2016-2017»

Charte nationale marocaine de l'éducation et de la formation. Charte nationale de l'éducation et de la formation du Maroc.

Stratégie nationale marocaine intégrée pour la jeunesse 2015-2030. Stratégie nationale intégrée de la jeunesse du Maroc 2015-2030.

Code pénal marocain 2011.

Agence nationale pour la promotion de l'emploi et des compétences du Maroc. Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences du Maroc

Ministère de l'éducation nationale du Maroc. Ministère de l'éducation nationale du Maroc.

Ministère de l'éducation nationale. Ministère de l'éducation nationale. Bilan d'activité des programmes de l'éducation non formelle 2011/2012.

Rapport national sur le logement pour la Conférence sur le logement. Habitat III. 2014.

Vue d'ensemble du Plan national de la jeunesse (sans date). Extrait le 19 septembre 2017 de [youthpolicy.org](http://www.youthpolicy.org/nationalyouthpolicies/#nav-M) : <http://www.youthpolicy.org/nationalyouthpolicies/#nav-M>

Plan de l'OCDE pour la jeunesse. 2013.

OCDE (2012). L'emploi des jeunes : cinq défis pour l'Afrique du Nord. Document pour la conférence régionale : Promouvoir l'emploi des jeunes en Afrique du Nord. Disponible à l'adresse [www.oecd.org/dev/emea/Background pour cent20Paper.pdf](http://www.oecd.org/dev/emea/Background%20pour%20cent20Paper.pdf).

OIT, AECID et ONEQ (Observatoire national de l'emploi et des qualifications). «Analyse du système éducatif tunisien 2013».

Okojie, C. (2003). Employment creation for youth in Africa : The gender dimension (Création d'emplois pour les jeunes en Afrique : la dimension du genre). Etabli pour la réunion du Groupe d'experts sur l'emploi des jeunes : stratégies nationales pour l'emploi. Genève : Division des politiques sociales et du développement social des Nations Unies.

Osman, S. S. S. et Nour, M. (janvier 2011). Marché du travail et chômage au Soudan. Documents de travail UNU-MERIT.

Ottaway, M. (10 octobre 2011). The Emerging Political Spectrum in Egypt. Consulté sur le site carnegieendowment.org : <http://carnegieendowment.org/2011/10/10/emerging-political-spectrum-in-egypt-pub-45699>

Oxford Business Group (2015). Le rapport : Algérie 2015.

Pandit, E. (11 avril 2007). Young People Make Strife : Problems with the Youth Bulge Theory. Extrait d'une émission. Informations : <https://rewire.news/article/2007/04/11/young-people-make-strife-problems-with-the-youth-bulge-theory/>

Plan d'action pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage (Algérie, adopté en 2008).

Puerta, M., Pontara, N. et Rajadel, T. (2009). The Mauritania Labor Market through the Lens of the 2004 National Household Survey. Washington : Banque mondiale.

Rabbaa, N. (21 juillet 2012). Moroccan youth find their voice. Arab News.

Radar, R. (16 juin 2012). Le Forum national des jeunes en septembre 2013. Liberté Algérie.

Rapport du Programme Euromed, 2010

Conseils régionaux et provinciaux de promotion de l'emploi du Maroc. Les Conseils régionaux et provinciaux de promotion de l'emploi du Maroc.

République algérienne démocratique et populaire (2014). Rapport national sur le logement pour la Conférence sur le logement. Habitat III, juillet.

République islamique de Mauritanie, ministère de la culture, de la jeunesse et des sports (2004). Stratégie définissant la politique nationale de la jeunesse. 3 mars. Disponible à l'adresse www.youthpolicy.org/national/Mauritania_2004_National_Youth_Policy.pdf (consulté le 25 septembre 2018).

Rogers, Andrei et Luis J. Castro. Migration Age Patterns : Measurement and Analysis.

SAHWA (2014a). Document d'orientation sur la jeunesse en Algérie : acteurs, politiques et impact de la coopération internationale.

_____ (2014b). Projet SAHWA : «Recherche sur la jeunesse arabe méditerranéenne : vers un nouveau contrat social».

Salehi-Isfahani, D. (2012). Education, jobs, and equity in the Middle East and North Africa (Éducation, emploi et équité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord). *Comparative Economic Studies*, n° 54, p. 843-861.

Sarangi, N. (2015). Economic growth, employment and poverty in developing economies : A focus on Arab region (Croissance économique, emploi et pauvreté dans les économies en développement : région arabe). Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale. Publication des Nations Unies, p. 1 à 47.

Schwettman, J. (1997). Cooperatives and employment in Africa (Coopératives et emploi en Afrique). Genève : Organisation internationale du Travail. Disponible à l'adresse http://staging.ilo.org/public/libdoc/ilo/1997/97B09_398_engl.pdf.

Secrétariat à l'éducation (Libye). 2000. «Evaluation de l'éducation pour tous à l'an 2000 : rapports de pays, Jamahiriya libyenne», rapport présenté comme rapport d'étape du projet Education pour tous de l'UNESCO.

Sieverding, M. (novembre 2016). Youth Perspectives on Social Insurance in Egypt : Qualitative Insights on the Gap between Legal and Effective Coverage. *Development Policy Review*, 34(6) : 851-867.

Département du Trésor de l'Afrique du Sud. (février 2011). Confronting youth unemployment : Policy options for South Africa (Lutter contre le chômage des jeunes : possibilités d'action en Afrique du Sud). Consulté sur le site [http://www.treasury.gov.za/documents/national pour cent20budget/2011/Confronter les jeunes20pour cent20pour cent de](http://www.treasury.gov.za/documents/national%20budget/2011/Confronter%20les%20jeunes20pour%20cent%20de)

chômeurs20pour cent20- pour cent20Politiques-
20pour cent20options.pdf

Spencer, C. (2009). Introduction : Afrique du Nord et Grande-Bretagne. *International Affairs Royal Institute of National Affairs*, vol. 85, no 5, p. 923-929.

Etudes sur les politiques en faveur des jeunes Programme Euromed Jeunesse III. Algérie. 2009.

Sustainable development through decent jobs for youth (Le développement durable par des emplois décents pour les jeunes). (sans date). Consulté le 25 août 2017 sur le site [sustainabledevelopment.un.org](https://sustainabledevelopment.un.org/partnership/?p=7891) : <https://sustainabledevelopment.un.org/partnership/?p=7891>.

Teal, F. (2014). *Employment Creation, Poverty and the Structure of the Job Market in Nigeria* (Création d'emplois, pauvreté et structure du marché du travail au Nigeria). Oxford : Centre d'étude des économies africaines.

Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights Privatization in education in Morocco and the right to education (Privatisation de l'éducation au Maroc et droit à l'éducation) : fiche récapitulative, mémoire au Comité des droits de l'enfant, 2013.

Agence nationale pour la promotion de l'emploi et des compétences du Maroc. Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences du Maroc «Résultats de la veille sur l'emploi», édition 2015-2016.

Stratégie nationale pour l'emploi du Royaume du Maroc. Stratégie nationale pour l'emploi du Royaume du Maroc. (2015)

The Prince's Youth Business International. (2010). *Youth entrepreneurship beyond collateral : How to increase access to capital for young entrepreneurs*. Londres : Youth Business International.

Thomas, D. (juillet 2017). Are Egypt's IMF-imposed reforms working ? (Les réformes imposées par le FMI en Égypte fonctionnent-elles ?). Extrait de *African Business* : <http://africanbusinessmagazine.com/region/north-africa/egypts-imf-imposed-reforms-working/>

Comité des droits de l'enfant de l'ONU (1996). Examen des rapports soumis par les États parties en application de l'article 44 de la Convention. Rapports initiaux des États parties devant être soumis en 1995 : Jamahiriya arabe libyenne. CRC/C/28/Add.6.

Conseil de sécurité de l'ONU. (13 mai 2013). L'«Arc d'instabilité» à travers l'Afrique, si rien n'est fait, pourrait transformer le continent en plate-forme de lancement d'attaques terroristes à plus grande échelle, a déclaré le Conseil de sécurité.». Consulté sur [un.org](https://www.un.org/press/en/2013/sc11004.doc.htm) : <https://www.un.org/press/en/2013/sc11004.doc.htm>

ONU Femmes 2016.

Nations Unies. (21 septembre 2016). Objectifs de développement durable : 17 objectifs pour transformer notre monde - objectif 18. Consulté sur [un.org](http://www.un.org/sustainabledevelopment/economic-growth/) : <http://www.un.org/sustainabledevelopment/economic-growth/>

PNUD (sans date). UNDP–Sudan Youth Volunteers Rebuilding Darfur Project (Projet PNUD-Soudan de reconstruction du Darfour par de jeunes volontaires). Disponible à l'adresse https://social.shorthand.com/YVRDP_Sudan/jgcCfndPZcY/undp-sudan-youth-volunteers-rebuilding-darfur-project (consulté le 25 septembre 2018).

_____ (2016). Rapport mondial sur le développement humain - Tunisie.

UNESCO (2012). *Libya : the will to change* (Libye : la volonté de changer).

UNESCO, Association internationale des universités et Association des universités africaines, *Guide de l'enseignement supérieur en Afrique*. 2002.

UNESCO. «Rapport national d'évaluation 2015 sur l'éducation pour tous : Maroc»

FNUAP. (14 mai 2013). Mauritanie. Consulté sur le site [unfpa.org](http://mauritania.unfpa.org/2013/05/14/6833/unfpa_en_mauritanie/) : http://mauritania.unfpa.org/2013/05/14/6833/unfpa_en_mauritanie/.

UNFPA (2013). *Giving Young People a Priority* (Donner la priorité aux jeunes). Disponible à l'adresse <http://www.youthpolicy.org/wp-content/uploads/>

library/2012_Egypt_Financial_Statement_Eng.pdf (consulté le 25 septembre 2018).

FNUAP. (sans date). FNUAP Soudan. Consulté le 1er septembre 2017 sur unfpa.org : <http://www.unfpa.org/data/SD>

UNICEF (2011) Collection des traités des Nations Unies

UNICEF (2011). Sudan : MENA Gender Equality Profile 2011 (Soudan : Profil de l'égalité des sexes dans la région MENA 2011). Disponible à l'adresse www.unicef.org/gender/files/Sudan-Gender-Equity-Profile-2011.pdf (consulté le 24 septembre 2018).

UNICEF (2017). Initiative pour les enfants non scolarisés de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Disponible à l'adresse <http://www.oos-ci-mena.org/Egypt> (consulté le 25 septembre 2018).

Nations Unies. (2015). Source : UN World Population Prospects (Perspectives de l'ONU relatives à la population mondiale). Consulté à l'adresse <http://esa.un.org/wpp/>

Urdal, H., (2006). A Clash of Generations ? Youth Bulges and Political Violence. *International Studies Quarterly*, 50, p. 607 à 629.

USAID Maroc. Vue d'ensemble des programmes de l'USAID au Maroc. 2011.

Wall, T. (2014). As It Plans Its Own Future, Africa Engages with the World [analysis] (Alors qu'elle planifie son propre avenir, l'Afrique s'engage avec le monde[analyse]). *Africa News Service*, 31 mars.

Weeks, J. (2011). Youth employment and empowerment programme : Macroeconomic policy and employment (Programme pour l'emploi et l'autonomisation des jeunes : politique macroéconomique et emploi). Londres : Université de Londres.

Williams, M. (2016). Jeunesse, paix et sécurité : un nouvel agenda pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. (COMBATTRE L'EXTREMISME VIOLENT) (Rapport). *Journal of International Affairs*, vol. 69(2), 103-112.

Banque mondiale. (2008/09). Africa Development Indicators 2008/09 : Youth and Employment in Africa – The Potential, the Problem, the Promise (Indicateurs du développement de l'Afrique 2008/09 : Les jeunes et l'emploi en Afrique - Le potentiel, le problème, la promesse). Extrait de WorldBank.org : <http://siteresources.worldbank.org/EXTSTAT/NAFR/Resources/ADI-200809-essay-EN.pdf>

_____ (2010). Active labour market programs for youth : A framework to guide youth employment interventions. Banque mondiale, *Employment Policy Primer*, n° 16, p. 1-16.

_____ (2014). The Unfinished Revolution Bringing Opportunity, Good Jobs and Greater Wealth to All Tunisians (La révolution inachevée offre des opportunités, de bons emplois et une plus grande richesse à tous les Tunisiens).

(27 janvier 2014). L'éducation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Extrait de [worldbank.org](http://www.worldbank.org/en/region/mena/brief/education-in-mena) : <http://www.worldbank.org/en/region/mena/brief/education-in-mena>

(1er juillet 2016). République islamique de Mauritanie : dynamique de la pauvreté et mobilité sociale 2008-2014 (anglais). Consulté sur [worldbank.org](http://documents.worldbank.org/curated/en/670291484310508526/Islamic-republic-of-Mauritania-poverty-dynamics-and-social-mobility-2008-2014) : <http://documents.worldbank.org/curated/en/670291484310508526/Islamic-republic-of-Mauritania-poverty-dynamics-and-social-mobility-2008-2014>

_____ (2017). Chômage, total jeunes (pourcentage de la population active totale âgée de 15 à 24 ans) (estimation modélisée par l'OIT). Extrait de [worldbank.org](http://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.1524.ZS) : <http://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.1524.ZS>

_____ (2017). Éducation : République arabe d'Égypte. Disponible sur [worldbank.org](https://data.worldbank.org/topic/education?locations=EG) : <https://data.worldbank.org/topic/education?locations=EG> (consulté le 25 septembre 2018).

_____ (sans date). Statistiques sur l'éducation (EdStats) : Coup d'œil sur le pays - République arabe d'Égypte Extrait de [datatopics.worldbank.org](http://datatopics.worldbank.org/pays/egypt,-arab-rep) : <http://datatopics.worldbank.org/pays/egypt,-arab-rep>.

_____ (sans date). Statistiques sur l'éducation (EdStats) : Coup d'œil sur le pays - Mauritanie. Extrait le 18 septembre 2017 de [worldbank.org](http://datatopics.worldbank.org/education/country/Mauritania) : <http://datatopics.worldbank.org/education/country/Mauritania>

_____ (sans date). Statistiques sur l'éducation : Coup d'œil sur le pays - Soudan. Consulté le 1er septembre 2017 sur <http://datatopics.worldbank.org/education/country/sudan>

_____ (sans date). Taux d'activité des femmes (pourcentage de la population féminine âgée de 15 ans et plus) (estimation modélisée par l'OIT). Extrait le 19 septembre 2017 de [worldbank.org](https://data.worldbank.org/indicator/SL.TLF.CACT.FE.ZS) : <https://data.worldbank.org/indicator/SL.TLF.CACT.FE.ZS>

_____. Rapport n° 68731 -MOR

_____. «Maintenir la dynamique de la réforme de l'éducation au Maroc». 2013

_____. Royaume du Maroc. Promouvoir les possibilités et la participation des jeunes.

_____. Connaissances et apprentissage dans la région MENA. Série de notes rapides. Promouvoir les opportunités et la participation des jeunes au Maroc. 2012.

_____. Données sur la pauvreté.

Banque mondiale et Centre pour l'intégration en Méditerranée (2014). Surmonter les obstacles à l'intégration des jeunes.

Forum économique mondial (2016). Rapport sur l'écart entre les sexes dans le monde. (disponible à l'adresse <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2016/> (consulté le 24 septembre 2018).

Youthpolicy.org (2014). Fiche d'information : Égypte. Disponible sur [youthpolicy.org](http://www.youthpolicy.org/factsheets/country/egypt/) : www.youthpolicy.org/factsheets/country/egypt/ (consulté le 25 septembre 2018).

Youthpolicy.org. (6 mars 2014). Définition de la jeunesse. Extrait de [Youthpolicy.org](http://www.youthpolicy.org/factsheets/country/sudan/) : <http://www.youthpolicy.org/factsheets/country/sudan/>

[youthpolicy.org](http://www.youthpolicy.org). (sans date). Fiches d'information : Pays--Mauritanie. Consulté le 10 septembre 2017 sur [youthpolicy.org](http://www.youthpolicy.org/factsheets/country/mauritania/) : <http://www.youthpolicy.org/factsheets/country/mauritania/>

Zaalouk, M. (juin 2014). A human economy : A 'third way' for the future of young people in the Middle East and North Africa (Une économie humaine : une « troisième voie » pour l'avenir des jeunes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord). *International Review of Education (Revue internationale de l'éducation)*, 60(3), 339

Zaalouk, M. (2014). A human economy : A 'third way' for the future of young people in the Middle East and North Africa (Une économie humaine : une « troisième voie » pour l'avenir des jeunes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord). *International Review of Education (Revue internationale de l'éducation)*, 60(3), 339

Youthpolicy.org (2014). Factsheet: Egypt. Available from [youthpolicy.org](http://www.youthpolicy.org/factsheets/country/egypt/): www.youthpolicy.org/factsheets/country/egypt/ (accessed 25 September 2018).

Youthpolicy.org. (2014, March 6). Definition of Youth. Retrieved from [Youthpolicy.org](http://www.youthpolicy.org/factsheets/country/sudan/): <http://www.youthpolicy.org/factsheets/country/sudan/>

[youthpolicy.org](http://www.youthpolicy.org). (n.d.). Factsheets: Country--Mauritania. Retrieved September 10, 2017, from [youthpolicy.org](http://www.youthpolicy.org/factsheets/country/mauritania/): <http://www.youthpolicy.org/factsheets/country/mauritania/>

Zaalouk, M. (2014, June). A human economy: A 'third way' for the future of young people in the Middle East and North Africa. *International Review of Education*, 60(3), 339

Zaalouk, M. (2014). A human economy: A "third way" for the future of young people in the Middle East and North Africa. *International Review of Education*, 60 (3), 339-359.

